

SEPT MORTS SUR LES ROUTES EN 24 HEURES P. 6

Iftar	
Oran	20h20
Alger	20h08
Constantine	19h53
Imsak	
Oran	03h50
Alger	03h29
Constantine	03h18

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

**PLUS DE 50%
DE CEUX
QUI SORVENT
EN RETRAITE
ONT MOINS
DE 60 ANS** P. 3



**Les vétérinaires
reprennent le travail**
**Les viandes
rouges
se font rares** P. 10

Djelfa
**Huit magasins
détruits dans
un incendie
au centre-ville** P. 6

Sahara occidental
**L'Egypte
et le Sénégal
rappelés à l'ordre
par l'UA** P. 6



Publicité

**CONNECTEZ-VOUS
À INTERNET LA JOURNÉE**



DJEZZY
جazzi

100 DA DE CONNEXION INTERNET LE JOUR (08H-00H) + BONUS DE 100DA POUR FAIRE DES APPELS GRATUITS LA NUIT (00H-08H) VERS TOUTS LES RÉSEAUX NATIONALS. PROMOTION VALABLE POUR TOUTS LES CLIENTS PRÉPAYÉS.

www.djezzy.dz

Des épreuves reprogrammées

Bac : examens partiels du 19 au 23 juin

Soutenue par le gouvernement et les syndicats du secteur ainsi que les associations de parents d'élève, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé hier, la reprogrammation partielle de certaines épreuves de l'examen du baccalauréat, celles ayant fait l'objet de fuites des sujets, et ce du 19 au 23 juin.

M. Aziza

La première responsable du secteur de l'éducation a donné hier les informations relatives à la réorganisation partielle du bac 2016. Les candidats vont refaire les disciplines dont la fuite a été confirmée par les services habilités. Il s'agit de sept disciplines de la filière « sciences expérimentales », les épreuves des mathématiques, des sciences de la nature et de la vie, de physique et d'anglais, de français et d'histoire géographie et de philosophie. Ces quatre dernières disciplines seront, selon la ministre, totalement ou partiellement partagées avec d'autres filières (mathématiques, technique mathématiques, et gestion et économie)

La ministre a affirmé qu'en raison de la concentration encore vivace des candidats, la réorganisation des disciplines ayant fait l'objet de fuite, a été décidée les 19, 20, 22 et 23 juin 2016. Nouria Benghabrit rassure en affirmant que « le calendrier des examens est volontairement aéré pour permettre à nos candidats durant ce mois de ramadhan, d'être à l'aise. » Elle explique dans les détails que l'épreuve des Maths est prévue lundi 20 juin de 9h00 à 12h30. L'épreuve des sciences est programmée pour le mercredi 22 juin de 9h00 à 13h30 et l'épreuve de physique pour le jeudi 23 juin, de 9h00 à 12h30.

La ministre de l'Education a annoncé que les retardataires aux épreuves objet de réexamen sont autorisés à se présenter. Une annonce faite sous les applaudissements des journalistes et des syndicats du secteur. Des applaudissements qui ont redonné de la couleur et de l'éclat au visage de la ministre qui semblait fatiguée. Intransigeante, elle affirme que les fraudeurs, objet de rapports de triche confirmés ne seront pas autorisés à repasser les épreuves concernées en application de la réglementation en vigueur.

En s'adressant aux candidats concernés, la ministre a annoncé que la date de retrait des convocations, avec l'identification des établissements de déroulement des épreuves, est prévue à partir du 13 juin 2016.

Par ailleurs, Benghabrit a indiqué que les résultats du bac pour toutes les filières seront annoncés en même temps, durant la première quinzaine de juillet pour l'ensemble des candidats. Elle rassure les candidats en affirmant que les établissements scolaires resteront ouverts pour les candidats concernés par la réorganisation partielle des épreuves du baccalauréat, afin de leur permettre de réviser en groupe. Elle précise encore que des conseillers d'orientation et des guides seront au coté des candidats pour leur assurer un accompagnement psychologique. La ministre a également précisé que les sujets seront abordables comme ceux déjà abordés. Elle a également exprimé sa détermination à consolider les deux principes contenus dans la Constitution, à savoir « équité et égalité des chances ».

UN ACTE DE SABOTAGE CONTRE LE PAYS

Tout en annonçant officiellement la réorganisation partielle du baccalauréat, Nouria Benghabrit a fait une lecture sur les fuites des sujets qui ont entachées le bac 2016. Pour la ministre, les fuites des sujets qui ont émaillé le déroulement de l'examen du baccalauréat ne sont nulle-

ment une fraude en vue d'obtenir l'examen. «Organiser la fuite des sujets de tel façon, c'est participer à un acte de sabotage contre le pays».

Sans anticiper sur les résultats de l'enquête en cours par les services de sécurité spécialisés en la matière, la ministre accuse en affirmant que « les personnes derrière cet acte criminel voulaient porter atteinte à notre pays dans ce qu'il a de plus précieux, son système d'éducation et d'enseignement ». Elle dira en outre : « des esprits malveillants ou plutôt des parties que seule l'enquête des services de sécurité identifiera, ont mené des actes en mesure d'anéantir tous les efforts de la communauté de l'éducation nationale et des ses partenaires, engagés depuis deux années en vue de garantir les réformes du secteur et assurer le déroulement de l'année scolaire et l'organisation des examens dans de bonnes conditions ».

Nouria Benghabrit a salué par contre la «sagesse» des élèves et de leurs parents qui malgré le traumatisme vécu, ont dénoncé avec vigueur la fuite des sujets. Pour le secrétaire général du SATEF, Boualem Amoura, la fraude au bac est une affaire d'Etat et de l'Etat, ce n'est pas une affaire de la ministre. Il affirme qu'aujourd'hui « rien ne garantit un examen sans fraude, notamment avec le développement des technologies de l'information ».

Il explique que « la technologie a beaucoup avancé, il y a des hackers qui peuvent pirater des sites ». Et de préciser que « l'Egypte a vécu hier, le même scénario et la même méthode, il faut le dire, il y a une mafia internationale ». Il poursuit en affirmant que l'Etat avec le concours de toutes les parties, doit affronter ce genre de situation. Abdelouahab Guellil, chef de l'Office national des examens et concours (Onec) abonde dans le même sens en affirmant que la dénonciation doit être un mode de gestion contre la fraude et la triche, que ce soit de la part des responsables ou bien des citoyens. Interrogé sur une prétendue coupure d'Internet durant l'examen du baccalauréat, le président de l'ONEC, affirme qu'il n'est pas habilité de répondre sur cette question et d'affirmer « que le ministère de l'Education n'a pas encore tranché sur cette question »

LES SYNDICATS PLAIDENT POUR UNE REFONTE DU BAC

Le SG du Satef a réclamé au même titre que l'ensemble des syndicats la refonte de l'examen du baccalauréat. Une demande qui ne date pas d'aujourd'hui, et qui exige le passage à une autre forme de baccalauréat. « On doit passer du bachelage à l'analyse du sujet et de l'examen ». Pour Boualem Amoura, « il faut arrêter avec le parcoeurisme ».

Il a affirmé par ailleurs qu'aujourd'hui (mardi), une réunion est programmée au ministère de l'Education relative à la refonte du baccalauréat. Nouria Benghabrit a affirmé que le ministère entend tirer toutes les leçons de cette pénible épreuve. Pour elle, l'obligation de changement du format, de l'organisation du calendrier du système d'examen national, particulièrement du baccalauréat, sont plus que nécessaires. Elle a affirmé que son département communiquera très prochainement les conclusions de la commission conjointe ministère/partenaires sociaux, installée à cet effet.



Ph.: Rachid K.

ANALYSE

Mahdi Boukhalfa

Retraite et vacances précoces

Voilà, on revient à la situation d'avant la grande aventure payée par le FMI, celle qui a imposé à l'économie algérienne des décisions dramatiques, douloureuses : la fermeture, alors décidée par Ahmed Ouyahia, de dizaines d'entreprises publiques jetées à la casse, et le départ en retraite anticipée de dizaines de milliers de travailleurs. Cela avait été encadré et légiféré par la loi 97-13, celle qui instituait en fait un régime de départ en retraite anticipée des travailleurs dont les entreprises, jugées économiquement non viables ou déficitaires, devaient être mises au rebut.

A l'époque, la conjoncture en était à cette extrémité, imposée par le FMI et son plan d'ajustement structurel (PAS). Aujourd'hui, la situation économique du pays a changé, pas en bien, hélas, mais en pire. Le système de départ en retraite n'est pas des accords entre l'Algérie et le FMI en 1996, dont la retraite anticipée ou proportionnelle, n'existe plus. Il a été officiellement mis fin dimanche à ce système de retraite décidé au plus fort de la crise financière qu'avait connue le pays en 1994, lorsque l'Algérie était pratiquement en cessation de paiement et qu'il fallait notamment dégrasser à «tout va» et alléger le fardeau du déficit budgétaire avec un encours de la dette extérieure astronomique.

En juin 2016, la donne n'est plus la même et les circonstances économiques et financières

ont changé. La baisse inquiétante des recettes pétrolières dans le sillage de la baisse des prix de pétrole, à moins de 35 milliards de dollars en 2016, et un assèchement continu des réserves de change, sur fond d'indigence des exportations hors hydrocarbures, ont obligé le gouvernement à aller racler les fonds de tiroirs pour trouver de nouveaux gisements financiers, dont la révision des lois sociales, en particulier le régime de retraite. Car derrière cette fallacieuse raison «d'équité intergénérationnelle» invoquée par les décideurs, il ne s'agit ni plus ni moins que de mettre un terme aux départs massifs de travailleurs en retraite anticipée ou, pis, proportionnelle. Cela donne, selon cette loi 97-13, que le gouvernement a décidé de tordre le cou aux retraités potentiels à moins de 50 ans.

A la sécurité sociale, on a raison de dire que l'équilibre est rompu dans ce système imposé par le FMI dès lors que le nombre de cotisants à la CNR baisse dangereusement, avec une proportion alarmante de trois pour un.

Mais, si les experts de la sécurité sociale ont bien des raisons de s'inquiéter de ce déséquilibre, il faudrait cependant au gouvernement qu'il s'explique mieux sur les moyens qu'il compte déployer pour que les travailleurs puissent toucher leur retraite sans se tenir le ventre quand ils auront 60 ans et que les pensions de retraite soient régulièrement assurées dans ce climat économique-financier de sinistre.

APN

Prorogation de la session de printemps pour parachever les lois organiques

L'actuelle session de printemps pourrait être prorogée pour parachever les lois organiques relatives à la dernière révision constitutionnelle, a indiqué lundi Saïd Lakhdari, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN). Intervenant en marge d'une conférence de presse co-animée avec le vice-président de l'APN, Rabah Zebbar et consacrée à la présentation du bilan de la 7ème législature, M. Lakhdari a indiqué que la clôture de la session de printemps pourrait être reportée au 23 juillet pour parachever les lois organiques relatives à la révision de la Constitution approuvée en février dernier. De mai 2012 à aujourd'hui, l'APN a adopté 43 lois au titre de sa 7ème législature, sans compter le projet de loi fixant les règles appliquées aux activités de la poste et des télécommunications, retiré par le gouvernement, a-t-il ajouté précisant que les députés avaient introduit pas moins de 896 amendements à ces textes de lois.

Durant la même période, les représentants du gouvernement ont répondu à 348 questions orales sur un total de 826 déposées et à 1242 questions écrites sur un total de 1457, a fait savoir M. Zebbar. Durant ce mandat, le plan d'action du gouvernement

a été présenté deux fois seulement à l'APN. La première présentation remonte à 2012 et la deuxième à mai 2014, soit juste après la première Election présidentielle. Concernant la non présentation de la déclaration de politique générale du Gouvernement, M. Lakhdari a rappelé que l'ancienne Constitution ne connaît pas un caractère contrariant à cette mesure, contrairement à la Constitution amendée. Qualifiant l'absentéisme des députés aux séances de «manquement à l'une des missions confiées au député», M. Lakhdari a souligné que la présence aux séances est «avant toute affaire de conscience». Toujours au plan législatif, M. Zebbar a fait savoir que 04 avant-projets de loi approuvés en dernier Conseil des ministres avaient été soumis dans la matinée. Il s'agit des avant-projets de loi modifiant et complétant respectivement, l'ordonnance relative aux statuts des officiers de réserve ainsi que l'ordonnance portant statuts des personnels militaires.

L'avant-projet de loi fixant la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil national des droits de l'homme ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement a été déposé

sé de même que l'avant-projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres et le gouvernement. A une question sur le «rôle négatif» de certains députés face aux provocations incessantes provenant de la partie française, M. Lakhdari a affirmé que les représentants du Gouvernement à leur tête le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra ainsi que certains partis représentés au Parlement «ont réplié au moment opportun», rappelant que la diplomatie algérienne était une diplomatie «apaisée».

S'agissant de la proposition de loi criminalisant le colonialisme, M. Lakhdari a rappelé que cette revendication avait déjà été exprimée lors de la précédente législature et qu'il était «tout à fait normal qu'elle soit relancée à la lumière des dernières tensions qu'ont connues les relations algéro-françaises».

Il a estimé que le moment était «inopportun» d'évoquer cette loi s'interrogeant sur l'intérêt de son adoption. «L'Algérie ne fait point de compromission lorsqu'il s'agit de ses principes», a-t-il souligné.

Sellal totalement désarmé face à la crise

La tripartite a révélé que le champ d'action du Premier ministre s'est considérablement rétréci.

Abed Charef

Le nouveau modèle économique de M. Abdelmalek Sellal s'est révélé aussi peu consistant que l'état civil de Amar Saadani. C'est pourtant avec ce concept suggérant des changements d'envergure que le Premier ministre a réussi à gagner un trimestre : M. Sellal avait annoncé en mars la préparation de ce nouveau modèle, pour retarder ensuite la révélation des grandes lignes de son projet pour le mois de mai, avant d'annoncer que la primeur en sera réservée à la tripartite du 5 juin. C'est désormais chose faite.

Que propose le Premier ministre ? Peu de choses. Une pincée d'optimisme, deux grammes de rigueur, un zeste d'expertise, une fermeté de façade face à l'adversité, deux cuillerées de one-two-trisme et le tour est joué. Et ce n'est pas en y associant quelques spécialistes qu'un projet, vide, va prendre de la consistance.

Cela donne un curieux résultat. Pour faire le bilan de la tripartite, une rencontre supposée réunir les grands acteurs économiques et sociaux du pays, il faudra chercher ailleurs que dans les décisions prises ou dans les résolutions adoptées. Et là, on retient de petites choses qui font mal. Avec l'inévitable chapitre consacré à la déliquescence des institutions et la confusion qui va avec. C'est ainsi que le président du forum des chefs d'entreprises, M. Ali Haddad, a annoncé à la veille de la tripartite, que l'âge de la retraite allait être repoussé à 65 ans.

CONFUSION DE RÔLES

De quel droit fait-il une telle déclaration ? L'a-t-il fait avec l'accord du gouvernement, dans le cadre d'une opération aux contours mal définis, ou bien l'a-t-il fait pour son propre compte ? A-t-il pensé qu'il avait suffisamment de pouvoir pour imposer cette décision, ou bien est-il, comme M. Sellal, dans les approximations et les déclarations irresponsables ? Toujours est-il que face à M. Haddad, Abdelmalek Sellal s'est senti revigoré. Pour une fois, il avait le beau rôle, celui de recadrer le patron du FCE.

La deuxième curiosité de la tripartie est de voir que le document le plus cohérent qui y a été présenté est celui préparé par un collectif non gouvernemental, ne relevant ni du syndicat ni du patronat, Nabni. Les documents de ce collectif, très bien accueillis dans les milieux spécialisés, peuvent être critiqués pour leurs orientations, plutôt libérales, et leur aspect peu opérationnel, mais il s'agit de textes élaborés, cohérents, s'appuyant sur beaucoup de recherche, avec un pragmatisme

remarquable. Le Premier ministre ne s'y est d'ailleurs pas trompé.

Il a tenté de puiser dans cette expertise, en recrutant plusieurs « noms » dans la périphérie de Nabni. Mais ça n'a pas eu d'effet : ce n'est pas en introduisant quelques phrases dans un programme économique qu'on le rend crédible.

PAS DE SUIVI

Autre signe que la tripartite n'est pas sortie des chemins battus : elle a décidé de créer une commission chargée du suivi des résolutions prises. Jusque-là, la tripartite prenait des décisions pour constater, à la réunion suivante, que celles-ci n'étaient pas appliquées. La commission nouvellement créée va faire mieux : elle va confirmer le non suivi, pour établir que les décisions de la tripartite ne servent à rien. Mais elle n'aura pas le pouvoir de rectifier le tir. Elle pourra juste réintroduire les décisions non appliquées pour examen lors de la réunion suivante... Ce point pourrait à lui seul résumer ce que constitue désormais le rituel de la tripartite. Un spécialiste a noté dimanche dernier que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a annoncé que le gouvernement va s'attaquer au problème du foncier industriel. Problème, rappelle le même spécialiste, lors de la précédente tripartite, M. Sellal avait annoncé que ce problème serait réglé dans un délai de six mois.

Le Premier ministre devrait s'inquiéter. Pourquoi n'a-t-il rien pu faire durant ces six mois, malgré toute sa bonne volonté de rendre service à des amis ? Et qu'est-ce qui aurait changé pour qu'il réussisse, cette fois-ci, à faire ce qu'il n'avait pu faire avant ?

EXISTER PAR LES RÉSEAUX

En fait, M. Sellal et ses partenaires font abstraction d'une donnée essentielle : non seulement ils n'ont pas de projet, mais ils n'ont ni la marge politique pour le concrétiser, ni les instruments nécessaires pour l'appliquer. Un ensemble de facteurs - bureaucratie, corruption, prédominance des réseaux sur l'institutionnel, fonctionnement informel, etc., a provoqué une sorte de paralysie générale du système. Si on n'est pas dans les réseaux, on ne peut plus avancer, comme M. Issaad Rebrab l'a appris à ses dépens. Aujourd'hui, même s'il décidait de s'approprier la démarche Nabni, M. Sellal n'aurait pas les instruments pour la mettre en œuvre. Sans oublier, évidemment, le volet politique, qu'il n'est même plus question d'évoquer : s'engager dans une réforme en profondeur de l'économie ne peut se faire sans lever le verrou politique. Ce qui réduit le programme de M. Sellal à ceci : le Premier ministre fait ce qu'il peut, non ce qu'il veut, encore moins ce qu'il faut. Et ce que peut M. Sellal se limite à casser le thermomètre, de marque Laksaci, et faire glisser le dinar. Pas plus.

Plus de 50% de ceux qui sortent en retraite ont moins de 60 ans

Yazid Alilat

Fin de la retraite proportionnelle, anticipée sous conditions, mais maintenu toujours de l'âge légal de jouissance de la retraite à 60 ans. C'est ce qu'a confirmé hier lundi sur les ondes de la chaîne 3 le directeur général de la sécurité sociale au ministère des Affaires sociales, M. Djawad Bourkaïb. Il a confirmé, au lendemain de la tripartite qui avait annoncé la fin de cette disposition du code du travail, « la fin de la retraite proportionnelle et celle sans condition d'âge ».

Dimanche à l'issue des travaux de la 19^e tripartite, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait affirmé qu'il a été convenu entre les partenaires de la tripartite de fixer l'âge de départ à la retraite à 60 ans, ainsi qu'un nouveau projet de loi modifiant l'ordonnance 97-13 instituant le départ à la retraite sans condition d'âge. Une commission sera mise sur pied pour élaborer ce projet de loi qui fixe l'âge de départ

à la retraite à 60 ans par souci d'équité et de préservation des capacités de la Caisse nationale des retraites, a-t-il ajouté. « L'âge minimum de départ à la retraite est maintenu à 60 ans, c'est l'âge légal », a expliqué M. Bourkaïb. L'ancien dispositif, celui qui intégrait la retraite anticipée et la retraite proportionnelle « est un dispositif qui a été appliqué dans le cadre du Plan d'ajustement structurel du FMI. Ce contexte n'existe plus. De plus, à l'instar des pays à forte démographie, le départ précoce à moins de 60 ans n'a plus sa raison d'être », souligne M. Bourkaïb qui relève que « c'est dans ce contexte qu'est intervenue cette décision. On revient donc à l'âge légal de départ à 60 ans ». En outre, « la branche retraite connaît des difficultés, dont les retraits précoces de personnes actives, qui partent avant l'âge de 60 ans, et donc il n'y a plus de cotisations de ces personnes, et quelque part une rupture de la solidarité intergénérationnelle est enregistrée ». Dès lors, « il faut donc revenir à l'orthodoxie de

l'âge légal à la retraite », ajoute M. Bourkaïb qui a indiqué qu'en Algérie, le ratio de retraites par rapport aux cotisants est de trois cotisants pour un retraité, alors qu'il doit être d'au moins cinq cotisants pour un retraité. « Les retraits précoces du marché du travail ont causé des dommages aux caisses sociales », affirme-t-il, « et ne sont pas générateurs d'emplois, mais causent une perte de compétences, autre une perte de cotisations ».

L'application de l'ordonnance 97-13 a fait que sur 1,6 million de droits directs de retraite (retraités), plus de 50% sont des retraites précoce, « c'est un ratio révélateur de l'ampleur du phénomène et les difficultés financières de la branche retraite », estime M. Bourkaïb selon lequel « plus de 830.000 retraités sur les 1,6 million sont des personnes qui sont parties avant l'âge de 60 ans ». Mais, globalement, il y a trois millions de personnes qui perçoivent en Algérie une pension de retraite, directement ou comme ayants droit. « Il y a près de 770 milliards

de dinars de droits de retraite versés chaque année, c'est la plus grande part des recettes de cotisations de sécurité sociale », relève par ailleurs le directeur de la sécurité sociale au ministère du Travail qui a expliqué que « pour la conjoncture, il y a la solidarité inter-caisses, mais à long terme, il faut chercher d'autres sources de financement » pour suppléer aux difficultés financières de la CNR. « Quand un travailleur part en retraite, il faut cinq cotisants pour le remplacer, ce qui n'est pas le cas », a-t-il déploré.

Par contre, des situations exceptionnelles peuvent donner lieu à une retraite anticipée, dont une perte d'emploi pour raisons économiques, maladie, accident de travail ou une invalidité de longue durée. Il a expliqué en fait que le régime de retraite dite « anticipée » sera maintenu « afin de protéger les travailleurs perdant leur emploi pour des raisons économiques lesquels pourront alors prétendre à un revenu provisoire de remplacement ».



Raina Raïkoum
Kamal Guerroua

A moins de jouer à ses risques et périls un véritable numéro d'équilibriste dans cette politique «impopulaire d'austérité qu'elle compte mener tambour battant, notre nomenclature a vraiment très peu de chances de s'en sortir sur le plan économique sans recourir à court terme aux secours d'urgence du Fonds Monétaire International !

Et qui dit tonton FMI, parlera forcément du retour au cercle vicieux de l'endettement, ouïes néo-libéraux, service de la dette, plans d'ajustement structurel (P.A.S.), fermeture des usines, licenciement des travailleurs, ponction de salaires, etc.

En d'autres termes, s'engager dans le sillage de la Grèce et de l'Argentine -pour n'en citer que ces deux exemples- actuellement noyées sous l'effet des plans de sauvetage financier. Certes, le pire n'est jamais certain mais sur la seule foi de quelques indicateurs (économiques, politiques, sociaux, etc.), on peut prédire le compte à rebours de notre économie dès la fin de cette année. En rade, le régime se retrouve encale sèche. D'autant qu'il s'est laissé aller jusqu'au point où il appelle les citoyens à se serrer la ceinture, histoire d'éviter les mauvaises surprises.

Discours populiste vide de toute substance et sans «accompagnement thérapeutique» pour guérir les causes. Car, même en osant un programme d'austérité des plus drastiques pour parer à la crise, il n'en amortira certainement pas le coût ! Environ 60 milliards de dollars d'importations chaque année pour une population de presque 40 millions, devenue exigeante parce qu'habituelle à l'aisance et au confort de la rente.

C'est énorme ! La facture étant donc trop salée

alors que les réserves de change et le Fonds de régulation des recettes (FRR) fondent comme neige au soleil.

Enfin, ce mythe d'une économie mono-exportatrice n'est qu'une arnaque qui atermoie la solution à nos malheurs. En réalité, les exécutifs qui se sont succédé depuis l'indépendance n'ont jamais eu de programmes économiques, se contentant de gérer l'aspect idéologique en vue de contrôler les affects des masses. En étrennant quelques réformes placebo au cours des années 1990, M. Hamrouche a cassé la routine mais a fini par payer au prix fort son audace.

On ne veut évoquer ni chiffres ni statistiques en Algérie mais seulement des dogmes et slogans au ras des pâquerettes, avec une pratique renforcée de la langue de bois à tous les niveaux de la hiérarchie. Rappelons que les négociations secrètes avec les institutions financières internationales, les démarches pour s'endetter auprès du FMI, les mesures anti-populaires prises à partir de 1995 par le gouvernement Ahmed Ouyahia n'ont jamais été discutées en grand public mais décidées d'en haut par un cercle restreint, politique du tout-sécuritaire oblige.

Tout le défaut de la cuirasse du système est là. Aujourd'hui, avec cette crise d'envergure qui se profile à l'horizon, il convient de chercher les voies vers un dialogue social englobant toutes les parties même les syndicats non autorisés, lequel permettra de dégager des voies, des méthodes et des dynamiques nouvelles pour réactiver l'appareil économique grippé. De même serait-il opportun de se servir de la carte de la transparence gestionnaire, en informant le peuple sur ce qui l'attend dans les années prochaines.



Ramadan Kareem



Partenaires socio-économiques

L'UGTA signe avec le patronat

La Centrale syndicale a conclu avec 8 organisations patronales un pacte de stabilité et de développement de l'entreprise dans le secteur privé que Sidi Saïd a qualifié de «première» en Algérie.

Ghania Oukazi

C'est avec le FCE, la CIPA, la CNPA, la CAP, l'Unl, l'AGEA, la CGP/BTPH et le CGEA que le patron de l'UGTA s'est allié pour convenir, lit-on dans le document contenant le pacte en question, que «les droits individuels et sociaux dans l'entreprise, notamment la négociation collective ainsi que l'équité sociale, requièrent une attention particulière et des actions concrètes nécessaires à leur approfondissement et à leur promotion». C'est d'ailleurs l'esprit de cette disposition qui fait dire à Abdelmadjid Sidi Saïd que la conclusion d'un tel pacte est «une première en Algérie». D'autant qu'elle en appelle à d'autres bien en faveur des travailleurs. On en trouve une plus bas qui souligne que «les négociations salariales s'effectuent dans le cadre des dispositions de la convention collective».

Bien placé pour savoir que le droit syndical au sein de l'entreprise privée n'est pas toujours conforme aux lois en vigueur, voire inexistant, il pense qu'en paraphant ce pacte, les employeurs privés, notamment ceux les plus en vue, permettront à leurs travailleurs de «négocier leurs droits individuels et sociaux». D'ailleurs, comme deuxième disposition, le pacte consacre «l'attachement et le respect de l'exercice du droit syndical et des droits sociaux des travailleurs par les partenaires du Pacte national économique et social de croissance». Pacte qui lie le gouvernement, l'UGTA et les organisations patronales publiques et privées depuis 2005 mais dont l'opinion publique peine à en voir les résultats sur l'économie nationale, son développement loin de la rente des hydrocarbures et sa modernisation.

Le nouveau pacte UGTA-patrons privés veut, nous disent les syndicalistes, «faire mieux et commencer à établir des relations saines entre employeurs et employés, ce qui réhabilitera la notion du travail qui a été complètement dévalorisée ces dernières années en raison du gain facile, de l'informel et de l'absence de l'Etat de droit».

LE DONNANT-DONNANT UGTA-PATRONS PRIVÉS

La liberté de constituer la représentation syndicale UGTA au sein des entreprises affiliées aux organisations patronales, conformément aux dispositions législatives et réglementaires est alors consacrée. Elle constitue ainsi la troisième disposition du nouveau pacte de stabilité liant UGTA-privés.

C'est dans cet ordre d'idées que Sidi Saïd a tenu à faire admettre à «ces alliés» privés «le respect des ratifications des conventions et recommandations de l'OIT». Et comme les patrons donnent d'une main pour reprendre de l'autre, ils consacrent dans leur alliance «l'encouragement du rôle du secteur privé national, créateur de richesse et d'emploi, dans la concrétisation des objectifs de développement économique national». Entendre par là plus de facilitations, d'encouragement par le gouvernement en leur faveur pour qu'ils puissent décrocher sans contrainte des projets d'investisse-

ments «juteux». Le secrétaire général de l'UGTA revient à ses anciennes amours et leur inscrit à son tour «la résolution énergique pour la concrétisation des concepts de la «production nationale» et du «consommons algérien», sources certaines de la croissance et de l'indépendance économiques».

Les signataires du pacte de stabilité rappellent que «la conclusion du Pacte national économique et social de croissance constitue une plateforme adéquate à la jonction des potentialités du pays, des opportunités qui s'offrent à lui et des défis qu'il doit relever». Pour souligner tout de suite que «les parties prenantes s'accordent à considérer le pacte comme un cadre de partenariat stratégique autour d'objectifs et d'actions visant à projeter le futur commun de la société dans le domaine économique et social».

Lon lit ainsi que «les parties prenantes se mobilisent pour instaurer un climat social serein et stable, établir un cadre consensuel basé sur des engagements mutuels et une démarche participative, élargie à toutes les parties pour impulser durablement la croissance».

LE CLIN D'ŒIL À SELLAL

Et comme pour aider le 1^{er} ministre dans sa quête d'une économie diversifiée, les parties prenantes promettent «d'œuvrer à la création de conditions propices à la croissance économique et au développement humain durable» à travers notamment, inscrivent-ils dans leur pacte de stabilité, «un partenariat effectif entre les parties, des ressources humaines bien formées, motivées et imprégnées de bonne gouvernance, le droit des salariés à la négociation collective, conformément aux dispositions législatives et réglementaires, une responsabilité sociale assumée par les deux parties, une réduction du niveau du chômage, en particulier celui des jeunes et des femmes, tout en veillant à une redistribution juste des résultats de la croissance pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et satisfaire leurs besoins fondamentaux, une amélioration de l'employabilité et d'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail, notamment par l'adaptation permanente des profils et des qualifications aux besoins réels de l'économie, une amélioration de l'environnement du travail et du pouvoir d'achat des travailleurs en tant qu'instrument d'équité et de stimulation de la productivité de la croissance économique et de valorisation du travail comme élément d'épanouissement des salariés». UGTA et patrons privés s'entendent en outre sur «un respect des normes et de la législation économique et sociale au sein de l'entreprise, la création de conditions décentes et l'amélioration constamment des méthodes de travail, la promotion de la santé et la sécurité au travail, une participation active aux actions de lutte contre le chômage et le soutien aux programmes liés à l'emploi des jeunes diplômés, à l'apprentissage, à la mise en adéquation de la formation aux besoins de l'économie, une valorisation continue de la ressource humaine par la formation et le développement des compétences et la contribution

à la création d'écoles de formation professionnelle et de perfectionnement propre à chaque branche d'activité». Ils ont retenu en parallèle «l'élaboration d'une charte de l'emploi et d'une nomenclature des métiers, l'élaboration d'une charte des entrepreneurs afin de défendre les valeurs citoyennes et éthiques de l'entreprise en tant que noyau central du développement». Ils affirment «promouvoir des cadres de concertation et de partenariat interprofessionnels appropriés au niveau des branches d'activités, favoriser le partenariat public-privé, et encourager les compétences nationales établies à l'étranger à participer au développement national, par des actions attractives. »

UN PACTE POUR 5 ANS...

Ils font beaucoup d'autres promesses, «la détermination au renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics et avec l'ensemble des partenaires économiques et œuvrer à la réalisation d'une jonction performante entre l'action du gouvernement et les efforts des entreprises pour réunir les conditions de confiance pour créer les synergies nécessaires à l'accélération de la croissance de l'économie nationale, mobiliser les chefs d'entreprises en vue de relever le défi d'une croissance partagée et celui plus stratégique de l'emploi et faire ainsi de notre pays une terre de créateurs d'entreprises, d'entrepreneurs, de développeurs et de bâtisseurs, déployer tous les efforts nécessaires pour donner vie et envergure au tissu industriel, condition sine qua non pour valoriser nos ressources plurielles et capter toutes les opportunités d'une intégration

performante basée sur la sous-traitance entre entreprises algériennes sur une insertion harmonieuse dans les chaînes de valeur internationales, promouvoir l'entrepreneuriat féminin, traduire dans les faits l'immense intérêt que les organisations patronales portent au développement des capacités entrepreneuriales de la jeunesse algérienne». Dans leur nouveau pacte, Sidi Said et les patrons privés approuvent encore «le renforcement du dispositif de contrôle aux frontières des marchandises pour lutter efficacement contre les pratiques frauduleuses en matière de qualité et de la valeur, la protection de certaines branches industrielles par l'intensification de la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, la contrefaçon et les activités informelles, l'allégement et l'assouplissement des procédures de création d'entreprises de production, la réduction de la facture des importations à travers la substitution des importations par la production locale». Ils font savoir que «l'évaluation du présent pacte est réalisée périodiquement dans le cadre des réunions regroupant l'UGTA et les organisations patronales. » A cet effet, écrivent-ils, il est mis en place un comité bipartite de suivi en associant les fédérations nationales de l'UGTA et les entreprises affiliées aux organisations patronales». Ils notent en dernier que «le présent pacte est conclu pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de sa signature». Et qu'il peut être reconduit pour une nouvelle période, «après accord des parties».

La gendarmerie met en place un plan spécial Ramadhan

Z. Mehdaoui

Comme à son accoutumée, la Gendarmerie nationale a mis en place, à l'occasion de ce mois sacré qui vient de commencer, un plan spécial pour sécuriser le pays. En effet, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité spécial pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que le réseau routier en territoire de compétence de la Gendarmerie nationale.

«En vue de préserver l'ordre et la tranquillité publique, la Gendarmerie nationale a pris toutes les mesures à caractère préventif, dissuasif et répressif en mettant en place des dispositifs sécuritaires supplémentaires (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention) afin de concrétiser la présence permanente, efficace et continue des gendarmes sur le terrain et garantir la surveillance efficiente du territoire et du réseau routier», indique en ce sens un communiqué de la Gendarmerie nationale. Celle-ci rappelle que le mois de Ramadhan coïncide avec la saison estivale qui connaît une grande affluence des citoyens vers les espaces commerciaux et les lieux de détente et de plaisir en temps de nuit, les multiples déplacements de jour et de nuit à travers les axes routiers ainsi que la grande affluence des citoyens au niveau des marchés, des centres commerciaux, des mosquées et leurs périphéries.

Les services de la Gendarmerie nationale ont en outre renforcé et intensifié les dispositifs et mesures de sécurité mis en service et renforcé les mesures préventives et répressives de jour comme de nuit. Il a été ainsi procédé à la mise en place de dispositifs et de mesures de sécurité supplémentaires pour assurer une surveillance générale du territoire et du réseau routier pour assurer la fluidité du trafic routier à travers la présence permanente sur le terrain et la surveillance rigoureuse des véhicules et des personnes suspectes dans différentes régions et intensifier l'action de proximité en direction du citoyen avec le contrôle des axes et routes empruntés par les citoyens au cours de leurs déplacements nocturnes et garantir une intervention rapide et efficace en cas de nécessité.

En ce qui concerne les dispositifs de sécurité mis en place au niveau des frontières terrestres, il a été procédé à l'intensification de la surveillance et des patrouilles sur les frontières afin d'interdire la contrebande de produits alimentaires notamment pour préserver la stabilité du marché national et éviter les pénuries causées par la contrebande de produits subventionnés vers l'étranger et avorter toute tentative de contrebande de marchandises et de produits alimentaires vers le territoire national afin de préserver la santé publique et l'économie nationale.

Pour la préservation de la santé publique et dans le cadre des missions de police économique, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale implantées à travers les communes du pays et vu leur déploiement procèdent au suivi et contrôle des produits de grande consommation au niveau des marchés et des commerces compte tenu de leur disponibilité et leur prix et transmettent des rapports immédiats à propos de tout manque ou hausse des prix aux autorités concernées afin qu'elles prennent les mesures juridiques qui s'imposent.

Les services de la Gendarmerie nationale œuvrent à travers ses dispositifs opérationnels fixes et mobiles au niveau national que ce soit au niveau des frontières, des zones intérieures, à travers le réseau routier et tout son territoire de compétence à travers 48 wilayas, à fournir au cours de ce mois sacré des services de sécurité de proximité au profit des citoyens où qu'ils soient y compris pendant la nuit et garantir une présence permanente sur les routes et les stations de transport de voyageurs, les lignes ferroviaires et toutes les stations de transport urbain et ferroviaire qui assurent des services de nuit à l'occasion du mois du Ramadhan. Enfin, la Gendarmerie nationale qui souhaite un bon Ramadhan à tous les Algériens rappelle que le numéro vert (10-55) demeure au service des citoyens.

Sahara occidental

L'Egypte et le Sénégal rappelés à l'ordre par l'UA

C'est à l'initiative de l'Algérie, en référence aux recommandations du «Forum d'Oran» sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, que le Conseil de sécurité de l'Union africaine a rappelé à l'ordre l'Egypte et le Sénégal.

Ghania Oukazi

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine a vivement réagi à la fin du mois de mai dernier face à l'attitude de l'Egypte et du Sénégal qui, nous informe des sources diplomatiques, «se sont complètement désolidarisés de la position commune de l'UA au sujet notamment de la question du Sahara occidental et ce, en s'inscrivant en porte-à-faux par rapport aux positions adoptées par l'Organisation continentale et aux directives issues de ses instances auxquelles les Etats membres sont tenus de se conformer.»

Les milieux diplomatiques proches de ces instances nous expliquent que «c'est conformément à la discipline des pays membres s'agissant de l'obligation de défendre les positions validées par l'UA et à l'initiative de l'Algérie ainsi qu'aux recommandations du Forum d'Oran sur les questions de paix et de sécurité en Afrique que le Conseil de sécurité africain (CPS) a eu une réaction musclée face à l'attitude de l'Egypte et du Sénégal (...).»

Nos diplomates nous font savoir qu'«à Addis-Abeba, le CPS de l'UA a consacré une série de rencontres à l'examen du rôle des trois pays africains (Angola, Egypte et Sénégal) membres non permanents du Conseil de sécurité (A3) dans la promotion et la défense des positions de l'Union africaine et sans surprise la question du Sahara occidental a été au centre des débats». Ils rappellent alors que «d'aucuns peuvent rapidement faire le lien avec la tenue de cette rencontre et le comportement de l'Egypte et du Sénégal, ouvertement désolidarisés de l'Afrique, lors de l'examen de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité des Nations unies, durant le mois d'avril 2016.» Tout en notant que le mois d'avril dernier a été marqué par la «crise» entre le Maroc et le Secrétariat Général des Nations unies concernant l'expulsion du personnel civil de la Mission des Nations unies pour l'Organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), l'on nous précise que «l'Egypte et le Sénégal s'étaient singularisés par leur désengagement de la position de l'Union africaine sur la question allant jusqu'à faire obstruction à la demande de l'organisation pan-africaine de permettre à son envoyé spécial d'intervenir devant le Conseil de sécurité.»

continent plus stable et relever le défi du développement et de la lutte contre la pauvreté, nous devons partir avec la conviction que plus nous nous rencontrons, plus nous vaincrons.»

Mettant en exergue trois principes cardinaux à savoir «une appropriation des problèmes africains par les Africains eux-mêmes, une meilleure compréhension de la part du reste du monde -notamment des pays occidentaux- et une même voix africaine au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie avait noté par la voix de son ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, à ce même rendez-vous que «ce séminaire de haut niveau annuel se veut un espace de concertation, d'échanges et de partage d'expériences au moment où le continent africain est appelé à relever des défis multidimensionnels impactant la paix et la sécurité». Lors de sa 3^{ème} édition en décembre 2015 à Oran, le Forum avait, soutient-on, discuté de la problématique de la coordination des positions africaines et de la nécessité pour les représentations des Etats membres de l'UA à New York de respecter les décisions édictées par leurs chefs d'Etat et de gouvernement au sein de l'Union africaine et l'Angola, coordinateur du groupe des A3 à New York avait alors, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, réitéré son engagement en faveur de la promotion des positions de l'Union africaine au sein du Conseil de sécurité notamment sur la question du Sahara occidental.

L'EGYPTE ET LE SÉNÉGAL RAPPELÉS À L'ORDRE

Le Conseil de l'UA a ainsi souligné, selon nos sources, «les conséquences négatives engendrées par le manque de coordination et de cohésion au sein des groupes africains notamment sur le traitement des questions de paix et de sécurité en Afrique et appelle les Etats membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette situation préjudiciable».

Dans cet esprit, «le CPS a remis les pendules égyptiennes et sénégalaises à l'heure africaine en réaffirmant la nécessité pour les A3 de respecter, protéger et promouvoir dans toutes circonstances les décisions et les positions de l'UA sur toutes les questions de paix et de sécurité en Afrique et les exhorte à redoubler d'efforts et à faire tout ce qui est possible pour renforcer la cohésion et la coordination au sein du A3 et du Conseil de sécurité». C'est ainsi que «l'Union africaine a exprimé son ras-le-bol en exigeant de ses membres des actions concrètes et compte mettre fin aux comportements de certains pays en mettant en place un mécanisme de reddition des comptes par lequel les membres africains élus au Conseil de sécurité devront rendre compte de leurs activités dans le cadre de la défense des positions de l'Union africaine.

«L'affliction de l'Afrique n'en a été que plus grande lorsque d'autres Etats membres du Conseil de sécurité dont un membre permanent, la Russie, soulignaient et défendaient le rôle de

l'UA dans le règlement de ce conflit alors que ces deux pays africains «dissidents», tel que les a qualifiés l'ancien président Joaquim Chissano devant le Conseil de sécurité, s'acharnaient à hypothéquer les efforts de l'Union africaine mais également la crédibilité des Nations unies, est-il mentionné dans les milieux diplomatiques.

La réaction «musclée» du CPS de l'UA est, disent-ils, venue «dissiper tout malentendu sur le mandat des Etats africains élus au Conseil en rappelant que les candidatures des Etats africains au Conseil de sécurité sont entérinées et soutenues par l'Union africaine et qu'en vertu du Protocole établissant le CPS, tous les Etats membres de l'Union sont tenus d'accepter et de mettre en œuvre les décisions du Conseil». L'on nous explique que «le ton de la décision du CPS dénonce clairement les positions «souverainistes» d'une minorité de pays membres qui prêchent pour d'autres chapelles».

GUERRE DIPLOMATIQUE LARVÉE AU SEIN DU BLOC AFRICAIN

Le coup de gueule de l'Union africaine ne s'est pas limité aux membres africains. Il est indiqué, en effet, qu'«agacé par le double standard appliqué par certains membres du Conseil de sécurité, le CPS a, lors de la rencontre conjointe tenue à New York avec l'organe onusien, souligné la nécessité impérative pour les deux conseils d'ouvrir une discussion sur les questions considérées par certaines parties comme tabous, notamment le Sahara occidental qui constitue pour l'Afrique une question de décolonisation».

Les diplomates affirment encore que «cette réaction intervient après des mois de négociations entre les deux conseils sur l'ordre du jour des questions à aborder à cette rencontre annuelle de consultations». Toutefois, précisent-ils, «comme fut le cas pour le projet de résolution, certains Etats membres du Conseil dont les dissidents africains se sont opposés à l'inscription des questions du Sahara occidental et de l'exploitation illégale des ressources naturelles à l'agenda des échanges sous prétexte d'un manque d'accord au sein du Conseil de sécurité sur l'inclusion de la question».

A moins de deux mois de la prochaine session du Sommet de l'Union africaine, les diplomates pensent que «cette déclaration de la Présidence du Conseil de Paix et de Sécurité annonce la couleur en réaffirmant la position de l'Union africaine sur la question du Sahara occidental tout en indiquant à ses partenaires sa volonté de porter toute l'attention requise à son traitement».

Nos sources diplomatiques arrivent à la conclusion que «d'aucuns espèrent que ces démarches fermes de l'Union africaine ne resteront pas lettre morte et que les décisions du prochain Sommet contribueront à mettre fin à la situation de léthargie imposée par les comportements néfastes du Maroc et de ses alliés au sein du Conseil de sécurité, notamment par l'élimination des dissidences au sein du bloc africain qui, tout en portant atteinte à la cohésion et à la solidarité africaine, participent à dépolonner un peuple de ses droits les plus fondamentaux».

LE FORUM D'ORAN APPELLE À UNE COORDINATION AFRICAINE

On apprend de nos sources que «c'est surtout pour rectifier ce genre de défaillances au sein du Groupe africain à New York que l'Algérie avait lancé en 2013 le Forum d'Oran sur les questions de paix et de sécurité en Afrique qui sera d'enceinte de coordination et d'harmonisation entre le CPS de l'UA et les trois membres africains du Conseil de sécurité onusien (A3)». Le ministre des Affaires étrangères de l'Angola a déclaré à l'ouverture de la 2^{ème} édition de ce forum en décembre 2014 que «la tenue du séminaire d'Oran est un geste important, une opportunité à saisir pour travailler pour un

Explosion dans un commerce à Sétif Deux blessés décèdent

Deux personnes d'une même famille sont décédées dimanche suite à l'explosion de bouteilles contenant un liquide de nettoyage de téléphones portables survenue le week-end dernier dans un commerce au centre-ville de Sétif, a-t-on appris auprès de la famille des deux victimes. L'explosion qui s'est produite dans un commerce de téléphones portables à proximité d'Aïn El Fouara, monument emblématique de la ville, avait fait sept blessés. Deux des

sept personnes blessées, atteintes de brûlures de 2e et 3e degrés, avaient été évacuées vers l'hôpital de Batna, trois vers l'hôpital de Constantine et deux vers l'hôpital infantile de Sétif. L'enquête ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'explosion se poursuit, a déclaré à l'APS le chargé de la communication et de l'information auprès de la direction de la Protection civile de Sétif, capitaine Ahmed Lamamra.

Sept morts sur les routes en 24 heures

Sept personnes ont été tuées et 65 autres ont été blessées dans six accidents de la circulation survenus entre le 5 et le 6 juin au niveau national, indique un bilan arrêté hier à 8 heures par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec quatre morts et 38 blessés suite à deux accidents de la circulation dont le plus grave a fait 3 morts et 37 blessés dû au renversement d'un véhicule survenu sur la RN n°1, commune

In Guezzam, ajoute la même source.

Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et baignades mis en place dans les wilayas côtières depuis le 1^{er} juin, les hommes de la Protection civile sont intervenus 534 fois pour sauver 289 personnes de noyade dans les plages surveillées. Cependant, on a enregistré le décès de deux personnes dont une dans une plage interdite à la baignade dans la wilaya d'Oran, conclut le communiqué.

Guelma Un mort et trois blessés dans un carambolage

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier dans la commune d'Aïn Ben Beïda (60 km à l'est de Guelma), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à un carambolage entre un véhicule de tourisme, un tout-terrain et un semi-remorque transportant du carburant au lieu dit Sidi Rezig sur la route nationale RN n°16 traversant Guelma et reliant les wilayas d'Annaba

et de Souk-Ahras, a précisé la cellule de l'information et de la communication de cette direction. Il a provoqué la mort sur place d'une personne âgée de 38 ans alors que trois autres âgées entre 34 et 50 ans ont été blessées. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de la commune de Bouchegouf, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Djelfa Huit magasins détruits dans un incendie au centre-ville

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans un marché au centre-ville de Djelfa. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Protection civile, le commandant Amichi Hakim, a indiqué que «l'intervention rapide a permis d'encercler les flammes qui ont détruit, selon un premier bilan, huit magasins».

M. Amichi annonce que le sinistre n'a pas fait de victimes et qu'une enquête sera diligentée par les autorités compétentes pour déterminer les causes de l'incendie.

Rappelons qu'un incendie s'était déjà déclaré dans ce même marché, connu sous le nom de «La Foire», la veille de l'Aïd el-Fitr en 2009.

Béchar Dix quintaux de kif saisis

Dix (10) quintaux de kif traité ont été saisis lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près de la localité d'Oued Semmar à Béni Ouenif (Béchar), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement a saisi, ce matin du 6 juin 2016, une importante quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux, près de la localité d'Oued Semmar à Béni Ouenif, wilaya de Béchar (3^e RM)», lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés «ont

appréhendé à Tamanrasset et In Guezzam (6^e RM), douze (12) contrebandiers et trois (3) immigrants clandestins et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, seize (16) détecteurs de métaux, huit (8) marteaux-piqueurs, sept (7) groupes électrogènes et 1,9 kilogramme de mélange de cailloux et d'or», précise la même source. Aussi, à Biskra (4^e RM), un détachement de l'ANP «a arrêté une personne à bord d'un camion chargé de 1.797 téléphones portables, 70 tablettes, 22.000 cartes de recharges et 300 puces électroniques», détaille le communiqué.

Batna Plus de 1.100 comprimés psychotropes saisis, une jeune fille et son frère arrêtés

Un total de 1.106 comprimés de psychotropes ont été saisis et une jeune fille et son frère, âgés de 19 et 17 ans, ont été arrêtés pour implication, possession et commercialisation de substances psychotropes par les services de la 12^e sûreté urbaine de Hamla 3, de la ville de Batna, a-t-on appris auprès du responsable de cette sûreté, Fares Mensouri. Agissant sur informations, les services de la police ont appréhendé un jeune homme de 17 ans, avec en sa possession 46 grammes de kif traité, a-t-on précisé, soulignant que

l'enquête déclenchée a prouvé l'implication du jeune homme dans la commercialisation des stupéfiants dans son quartier, non loin du centre-ville de Batna. La perquisition du domicile du mis en cause a permis la saisie de comprimés de psychotropes, que la sœur de l'inculpé tentait de s'en débarrasser en les jetant dans le réseau d'assainissement sur instruction de son père, qui a pris la fuite. Les prévenus seront présentés devant le procureur de la République après l'achèvement de l'enquête, a-t-on noté.

Arrêté en Ukraine

Un Français accusé de préparer des attentats pour l'Euro-2016



Par Olga Shylenko de l'AFP

Un Français qui préparait des attentats contre une mosquée, une synagogue et des centres d'impôts en France avant et pendant l'Euro-2016 a été arrêté en mai en Ukraine en possession d'un arsenal de guerre, ont annoncé lundi les services secrets ukrainiens (SBU). Cette annonce intervient alors que la France, touchée en janvier et novembre 2015 par des attentats revendiqués par l'organisation État islamique, est sur le qui-vive à moins d'une semaine du début du championnat de football. Le président François Hollande a admis dimanche l'existence d'une menace d'attentat lors de la compétition, tout en promettant de "prendre toutes les garanties pour que cet Euro-2016 soit réussi". Ce Français de 25 ans, inconnu des services de police, a fait part selon le SBU de son opposition à "la politique de son gouvernement concernant l'arrivée massive

d'étrangers en France, la diffusion de l'islam et la mondialisation". Un tee-shirt siglé d'un groupe d'extrême droite a été saisi lors d'une perquisition à son domicile dans la Meuse (est), selon une source policière française. "Le SBU a réussi à empêcher quinze actes terroristes planifiés en France à la veille et pendant le championnat d'Europe de football", a annoncé lundi à la presse le chef des services secrets ukrainiens, Vassil Grytsak. "Piégé par les services secrets, le citoyen français a reçu cinq fusils d'assaut Kalachnikov, plus de 5.000 munitions, deux lance-roquettes antichar, 125 kg de TNT, 100 détonateurs, 20 cagoules et d'autres choses", a précisé M. Grytsak, en ajoutant que l'homme a été arrêté le 21 mai alors qu'il tentait de franchir la frontière ukraino-polonaise dans le village de Iagodyn. Arrivé en Ukraine en décembre 2015, il avait pris contact, en se faisant passer pour un bénévole, avec des unités militaires dans l'est du pays, où les for-

ces ukrainiennes affrontent des séparatistes prorusses. Promettant d'apporter de l'aide et de l'équipement aux militaires, il "a commencé à s'intéresser aux moyens d'acheter en Ukraine des armes, des explosifs et d'autres équipements", selon les services ukrainiens. Son arrestation découle d'un travail de près de six mois des services ukrainiens, a assuré M. Grytsak. Le SBU n'avait pas l'intention selon lui de révéler cette arrestation avant la fin de l'Euro-2016, mais y a été poussé après des fuites dans la presse. Le premier match de la compétition doit avoir lieu vendredi entre la France et la Roumanie.

En France, une enquête a été ouverte et confiée à l'Office central de lutte contre la criminalité organisée et au service régional de la police judiciaire de Nancy (est). Les enquêteurs français n'ont toutefois "rien pour confirmer ou infirmer une éventuelle piste terroriste" et vont demander "des compléments d'informations" aux Ukrainiens, selon une source policière. "Une demande d'entraide judiciaire internationale a été envoyée mais aucune pièce de justice n'a été envoyée pour l'heure par les Ukrainiens", a ajouté la même source. Une perquisition menée au domicile du Français à Nant-le-Petit, un village de la Meuse (est) de 80 habitants, n'a "rien révélé de particulier" hormis le t-shirt siglé d'un groupe d'extrême droite. Interrogé par l'AFP lundi, le maire de Nant-le-Petit, Dominique Pensalfini-Demorise, a dressé le portrait d'un "gamin très agréable avec ses voisins, intelligent et sympathique, qui était prêt à rendre service." Luc Voidey, le directeur technique de la coopérative Elitest à Brumath, l'entreprise dans laquelle l'homme interpellé en Ukraine travaille comme inséminateur, l'a pour sa part décrit comme "un salarié irréprochable".

Plus de 3.000 policiers supplémentaires à Paris

Plus de 3.000 policiers seront affectés "en sus des 10.000" déjà présents en Ile-de-France pour la sécurité durant l'Euro de football qui débute vendredi, a annoncé lundi le préfet de police de Paris, Michel Cadot, lors d'une conférence de presse. "Nous sommes bien au-delà de 3.000 effectifs supplémentaires dès le démarrage de l'Euro et ce chiffre croîtra à partir de la mi-juin", a déclaré le préfet en détaillant le dispositif. La préfecture de police de Paris a en charge la sécurité du Stade de France et du Parc des Princes, des fan zones du Champ-de-Mars et de Saint-Denis, d'un camp de base, des quatre hôtels de transfert pour les joueurs, de deux hôtels de

l'UEFA et du centre international de communication. "Nous avons renforcé les 10.000 hommes prévus initialement en rajoutant une quinzaine d'unités de forces mobiles (1.500 personnes) et nous avons affecté dès sa sortie d'école la promotion des gardiens de la paix, ce qui correspond à 750 gardiens, à des missions de pré-filtrages. Ils arriveront sur place à partir de la mi-juin", a expliqué le préfet. Plus précisément, le Stade de France comptera huit points de pré-filtrage et six points d'entrée dans le périmètre avec 1.267 agents privés, 375 volontaires d'orientation et 950 à 1.100 forces de l'ordre.

Le Parc des Princes aura 25 points de pré-filtrage, cinq points d'en-

trée dans le périmètre, 878 agents privés, 216 volontaires et 700 à 850 forces de l'ordre. Quant à la fan zone du Champ-de-Mars qui accueillera entre 50.000 et 90.000 personnes, elle comptera 16 points de pré-filtrage, six entrées, 332 à 479 agents privés, 200 volontaires et 750 à 1.100 policiers pour assurer la sécurité.

Interrogé sur un courrier qu'il avait adressé au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et dans lequel il évoqué la fermeture de la fan zone du Champ-de-Mars, le préfet a souligné que cette lettre "n'aurait pas dû se retrouver dans la presse". "M. Cazeneuve m'a apporté ce que j'espérais en termes de réponse" en donnant des moyens supplémentaires, a affirmé le préfet.



Kenya Un mort et 6 blessés par balles lors d'une manifestation de l'opposition



Un homme a été tué et six personnes blessées par balles lundi à Kisumu, dans l'ouest du Kenya, lorsque la police a dispersé une manifestation de l'opposition réclamant la dissolution de la commission électorale, selon des témoins et la Croix-Rouge. Une trace de blessure par balle était visible sur le corps du mort, qui a été placé par des jeunes devant la morgue d'un hôpital de Kisumu, selon un correspondant de l'AFP. Plusieurs manifestants ont affirmé qu'il avait été victime des tirs de la police, qui n'a pas réagi à ces accusations. "Ce n'est pas juste. La police ne peut pas tirer sur les gens à chaque fois qu'ils exercent leurs droits. Cet homme a été tué par balles alors qu'il manifestait", a affirmé un des manifestants, Michael Omondi, depuis cette ville accueillant le lac Victoria. "La dernière fois, ils ont tué quelqu'un et prétendu qu'il s'était blessé en tombant. Que vont-ils dire aujourd'hui après la mort de cet homme ? Parce que clairement on lui a tiré dessus", a insisté un autre habitant de Kisumu, Charles Otieno. Six personnes ont été hospitalisées pour des blessures par balles, selon la Croix rouge. La police anti-émeute continuait en fin de matinée à affronter des manifestants dans le bidonville de Kondele, en périphérie de Kisumu. Plusieurs manifestations contre la commission électorale

(IEBC) ont été organisées par l'opposition et des organisations de la société civile depuis le 25 avril. Selon elles, la commission est favorable au camp présidentiel et ne peut garantir l'équité de la présidentielle d'août 2017, qui devrait opposer une nouvelle fois l'actuel président Uhuru Kenyatta, 54 ans, au chef de l'opposition, Raila Odinga, 71 ans. Selon la police, trois manifestants avaient été tués le 23 mai dans l'ouest du Kenya: deux avaient été tués par balle par les forces anti-émeute à Siaya, et le troisième était décédé après avoir chuté en fuyant les gaz lacrymogènes à Kisumu. L'opposition avait décidé le 25 mai de suspendre les manifestations pour ouvrir le dialogue avec le gouvernement. Mais les discussions n'ont pas abouti et la coalition d'opposition (Cord) a décidé de retourner dans la rue. La Haute cour kényane, saisie par des députés de la majorité qui souhaitaient que les manifestations soient interdites, n'a pas accédé à leur requête.

Elle a demandé lundi à la police de respecter le droit des opposants à manifester, tout en garantissant l'ordre public. Sitôt l'annonce de la Haute cour, des manifestants se sont rassemblés en fin de matinée à Uhuru Park, au centre de Nairobi, où ils attendaient d'être rejoints par les dirigeants de l'opposition pour marcher vers les locaux de la Commission électorale.

L'Arabie Saoudite veut diversifier son économie



Des responsables saoudiens ont mis au point un plan détaillé pour diversifier l'économie du royaume, trop dépendante du pétrole, et l'ont soumis à l'approbation du gouvernement, selon un média officiel lundi. Le Programme de Transformation Nationale (PTN) est conçu en application de la "Vision 2030", un document en 84 pages publié en avril par le vice-prince héritier Mohammed ben Salmane qui, à l'âge de 30 ans, mène des réformes dans cette riche monarchie du Golfe. Au cœur de la Vision, figure la cession de moins de 5% du géant pétrolier public Saudi Aramco. L'argent généré de cette vente devra faire partie d'un fonds d'investissement doté de 2.000 milliards de dollars, le plus grand au monde. Les bénéfices à tirer de ce fonds d'investissement devront aider à trouver une alternative aux recettes pétrolières, qui ont baissé de moitié depuis 2014 sous l'effet de la chute des prix du brut. Cette baisse a amené les auto-

rités à accélérer les efforts pour diversifier l'économie saoudienne qui dépend à 70% des recettes pétrolières. Selon l'agence officielle Spa, la principale instance de coordination, le Conseil des Affaires économiques et de développement, présidé par le prince Mohammed ben Salmane, a décidé dimanche de soumettre "la version finale" du PTN au Conseil des ministres, qui se réunit lundi. Selon la Vision 2030, le PTN concerne le rôle du gouvernement "dans la mise en œuvre des initiatives nécessaires à la réalisation des priorités nationales". Parmi ses vastes objectifs, la Vision 2030 cherche à réduire le chômage, augmenter la participation des femmes dans la population active, stimuler les contributions économiques du secteur privé et développer des activités culturelles et de divertissement dans le pays. L'Arabie saoudite est l'un des pays les plus conservateurs au monde, où les jeunes de moins de 25 ans forment plus de la moitié de la population.

EL-TARF

Saison estivale : c'est parti !

A. Ouelaa

La plage d'El Battah, longue de plus de trois kilomètres, avec son sable fin blanc, loin de toute habitation et de toute forme de pollution, avec son eau claire et limpide, située dans la commune de Ben M'hidi non loin de la RN 84 A, a servi, dimanche dernier, comme point d'orgue pour l'ouverture de la saison estivale dont le coup d'envoi a été donné par le wali. Naguère, El Battah, dont le seul nom rimait avec délinquance, agressions où prolifé-

raient les guinguettes, est devenu un véritable havre de paix, car débarrassée de tous ce qui la ternissait grâce au travail remarquable des services de sécurité, principalement la Gendarmerie nationale, et les investisseurs dont les projets commencent à se concrétiser et qui ont ébahie, à juste titre, Amar Ghoul, ministre du Tourisme, lors de sa visite dans la région il y a de cela cinq mois.

Le chef de daïra, M. Hamoudi, a accompagné la délégation qui s'est déplacée sur les lieux pour apprécier leur propriété, l'animation des artisans avec

leurs stands et la course contre la montre de certains investisseurs qui s'activent pour recevoir les estivants le jour J dans de bonnes conditions.

L'ouverture de la saison estivale s'est étendue à d'autres régions comme Aïn Assel, Berrihane, El Kala, Oum Théboul où le poste frontalier a subi des aménagements importants en prévision du rush habituel vers la Tunisie. Enfin pour rappel, avec ses 15 plages paradisiaques, le littoral d'El-Tarf attire chaque année des milliers d'estivants qui viennent des quatre coins du pays et même de l'étranger.

ANNABA

Réouverture de l'hôtel d'Orient

Tayeb Zgaoula

Considéré comme un symbole, un patrimoine de la ville coquette, parmi d'autres infrastructures et par qui avaient transité par le passé des artistes de renoms tels Abdelhalim Hafez, Warda El-Djazaïria, des historiens et hommes politiques, l'hôtel d'Orient situé sur le cours de la Révolution res-

tauré et inauguré samedi après-midi par le wali Youcef Cherfa, accompagné des autorités locales.

Coincident avec l'ouverture de la saison estivale, le coup d'envoi a été donné à partir de l'esplanade du cours de la Révolution.

Ce projet dont les travaux ont été achevés fin mai dernier a été confié à 3 entreprises spécialisées, comprenant 53

chambres et 6 suites et sa capacité est de 109 lits avec toutes les commodités nécessaires, a indiqué le directeur du tourisme M. Nourredine Bounafaâ.

Dans un bref point de presse, le wali Youcef Cherfa parlera des nouveaux projets réceptionnés ou en cours d'être finalisés dans le secteur du tourisme, et la mobilisation de tous les moyens »

TÉBESSA

Journée sans voiture

Ali Chabana

«Faudra-t-il que chacun nettoie de devant chez soi », dira le wali. Autrement dit, l'affaire de la propriété de la ville est avant tout celle du citoyen. Cela dit, la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), placée cette année sous le mot d'ordre « journée sans voiture », une façon citoyenne de se positionner en faveur de la lutte contre la pollution de l'air. L'opération a relativement fonctionné, sauf que de nombreux automobilistes n'étaient pas au courant, un manque d'information à imputer aux organisateurs qui ont une réaction tardive pour mettre la puce à l'oreille des gens ; pris au dépourvu, ces derniers

rencontrés au centre-ville s'étaient étonnés de l'absence de moyens de transport, il fallait leur expliquer que cette journée est exceptionnelle. Quel impact y aura-t-il sur les comportements des personnes, quand il s'agit de préserver le milieu environnemental, ses composantes ? Tout le monde est conscient des dangers qui nous guettent à moyen et long terme ? Beaucoup de questions de ce genre viennent à l'esprit de chacun d'entre nous. Une chose est certaine, dans l'insouciance ambiante et la légèreté avec laquelle on appréhende la problématique, tout laisse croire, que la protection de l'environnement est la cinquième roue de la charrette, pour plusieurs de nos concitoyens, et les premiers qui auront à payer la facture dans

quelques années seront vraisemblablement nos enfants, les futures générations. Enfin, pour cette fois-ci, la manifestation s'est déroulée selon le programme à la limite du protocolaire, des expositions des techniques de lutte contre les effets de la désertification, le recyclage des métaux ferreux, papier carton et autre plastique, l'invitation des clubs verts implantés dans les établissements scolaires et de formation. Une journée célébrée par tradition et puis après ? Tout reste à inculquer et à changer, une mentalité tenace, appelée à subir un curage, car acquérir les rudiments d'une culture environnementale est un travail de longue haleine. Comme l'a si bien dit le wali Ali Bouguerra, faudra-t-il commencer par soi-même.

KHENCHELA

La préservation de la cédraie soulignée

L'importance de préserver le patrimoine végétal du cèdre, présenté comme une espèce d'arbres majestueux à bois odorant, a été soulignée dimanche à Khenchela. Cet arbre universel nécessite «plus d'attention» dans la wilaya de Khenchela et dans les Aurès, a considéré l'universitaire Abdelhamid Khebthane, enseignant au département des sciences de l'agriculture de l'université Abbas-Leghrour, lors d'une conférence sur le cèdre de l'Atlas, organisée à la maison de la culture Ali-Souaihi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement. Le conférencier a précisé que le «Cedrus atlantica est l'une des espèces les plus nobles de la famille de la cédraie, ap-

pelant à œuvrer à préserver ce patrimoine national, rappelant que dans la wilaya de Khenchela, le cèdre est implanté dans la zone de Chelia et dans celle d'Ouled Yaâgoub, dans la commune de Tamza.

La cédraie occupe une surface de 8.000 hectares répartie sur les wilayas de Khenchela et de Batna, a-t-il fait savoir, soulignant que la surface réservée à ce type d'arbre a connu une diminution par rapport aux années dernières, où le cèdre s'étalait, a-t-il poursuivi, sur 12.000 hectares. M. Khebthane a détaillé que les changements climatiques, l'insuffisance hydrique, les insectes, les champignons, la coupe illicite des arbres et les incendies de forêts sont

autant de facteurs qui ont favorisé le déprérissement de ces arbres.

Le cèdre est présent dans plusieurs régions du pays dont le massif de l'Ouarsenis, les monts de Babor et Djurdjura, l'Atlas blidéen et la région des Aurès, selon la même source. Sensibiliser le citoyen quant à l'importance de protéger l'écosystème des cèdres, associé à un plan d'action des intervenants dans la protection de l'environnement, ceux concernés par le développement de l'agriculture montagneuse, à côté de l'application rigoureuse des lois préservant l'environnement demeurent, affirme le conférencier, les grands axes pour la préservation de ce patrimoine forestier.

LAGHOUAT

Les chantiers du programme social

Des tranches supplémentaires concernant les programmes de développement social seront octroyées à la wilaya de Laghouat, a annoncé, dimanche à Laghouat, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem. «Des tranches supplémentaires des programmes de développement social seront accordées à la wilaya de Laghouat», a affirmé la ministre lors d'une rencontre tenue à la maison de la culture Tekhi Abdallah Benkeriou, en présence d'associations à caractère humanitaire et social. Il s'agit de 25 chantiers du programme Blanche-Algérie, d'une quinzaine de chantiers des programmes de développement social et de 64 chantiers du programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre, en plus du dispositif du microcrédit, a-t-elle pré-

cisé lors de cette rencontre, dernière étape de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya.

Mme Meslem a fait état du «grand succès» réalisé par le dispositif du microcrédit dans la wilaya de Laghouat, notamment en matière de création d'emplois à travers différentes régions de la wilaya. Elle a, en outre, appelé à ressusciter le caractère de solidarité marquant le peuple algérien, soulignant que le secteur de la solidarité nationale s'attelle sérieusement à consolider la confiance entre le citoyen et le gouvernement, et entre l'élu et le citoyen, en plus de la consécration de la démocratie participative à travers l'implication de la société dans la suggestion des programmes et dans la prise de décisions.

La ministre a, lors de cette rencontre, présidé également une cérémonie de

remise de trois tricycles, 20 fauteuils roulants, en plus d'un lot de 40 climatiseurs au profit des écoles primaires de la commune de Bennacer Benchohra, et la remise de titres à des bénéficiaires du dispositif de l'agence nationale de gestion du microcrédit. La délégation ministérielle a visité, en outre, une exposition de modèles de produits réalisés par des bénéficiaires de microcrédits et des programmes de l'action sociale relevant du secteur de la Solidarité. Mme Mounia Meslem avait, auparavant, procédé à l'inauguration de l'établissement de l'enfance assistée «Zenikhi Abdellah» à Laghouat, encadrée par 49 travailleurs. Elle a également inspecté l'école des petits non-voyants, ses différents pavillons, avec six salles réservées aux enfants autistes d'une capacité de 40 places et comptant actuellement 26 enfants.

ALGER

Ce qu'il faut savoir sur l'aménagement de Oued El Harrach

Le taux d'avancement du

projet d'aménagement de Oued El-Harrach a atteint 70%, a indiqué dimanche le directeur des Ressources en eau et de l'environnement d'Alger Smail Amrouche, lors d'une visite effectuée au site par le ministre du secteur Abdelouahab Nouri. Le projet d'aménagement de l'oued, dont les travaux avaient été lancés en 2012 pour un coût de 38 milliards de dinars, porte, en particulier, sur son recalibrage, la réalisation de trois jardins filtrants, la mise en place de systèmes de contrôle et surveillance de la qualité de l'eau, ainsi que de prévision et d'alerte des crues, la construction de ponts et passerelles et la réalisation de stations de pompage d'une capacité de 90.000 mètres cubes par jour. Les travaux concernent aussi, des aménagements paysagers, à travers la création de parcs, de pistes et voies cyclables tout au long de l'oued, de terrains de sport de proximité, de piscines en plein air et d'aires de jeux pour enfants, outre la réalisation de 19 ponts tout au long de l'oued, le boisement de 65.000 plants, rappelle-t-on. Lors d'une visite à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, et à propos du rejet des eaux usées par des usines implantées à proximité de l'oued, M. Nouri a noté l'existence de «cas particuliers» sur lesquels son ministère travaille. «Nous sommes en train de les forcer pour doter ces unités industrielles d'instruments de traitement des eaux. On ne peut pas accepter les rejets à l'état brut tels que ce qui se fait à l'heure actuelle», a-t-il expliqué.

Afin de lutter contre ces pratiques illicites, le ministre a relevé l'arsenal juridique mis en place par l'Algérie qui reste un des pays pionniers en matière de protection de la biodiversité et de la sauvegarde de l'environnement, a-t-il dit.

«Nous sommes en train de se doter d'instruments qui peuvent préserver notre biodiversité et notre richesse naturelle. Dans ce contexte, 22 espèces sont protégées», a affirmé le ministre. M. Nouri a appelé en outre à la nécessité de conjuguer les efforts des responsables, citoyens et mouvement associatif pour préserver l'environnement et les lieux de la baignade en prévision de la saison estivale. Cet été, le nombre des plages autorisées à la baignade le long de la côte algérienne cette saison est de 370 plages, a-t-il fait savoir, ajoutant que le but était d'atteindre le taux de 0% de rejet d'eaux usées dans la mer, du moment que 80% des eaux usées sont déjà traitées.

Plus de 2 000 clefs remises aux bénéficiaires des logements LSP

Quelque 2 025 clefs ont été

remises aux familles bénéficiaires des logements sociaux participatifs (LSP), issues de 15 communes relevant de la wilaya d'Alger. Les clefs ont été remises par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une cérémonie organisée à la salle omnisports de Bir Khadem. Issues des communes de Hammamet, Ain Benian, Hraoua, Draria, Bab El Oued, Reghaia, Saoula, Bir Mourad Raïs, Mohamed Belouizdad, Hussein Dey et Kouba, les familles concernées ont bénéficié de logements (en cours de réalisation) dans de nouvelles cités à Hammamet, Ain Benian, Hraoua, Bordj El Bahri, Draria, Reghaia, Saoula et Djennane Sfari. Dans une allocation à l'occasion, le wali d'Alger a rappelé que «le programme global

de logement dans la wilaya d'Alger englobe 260.000 unités, dont 84.000 de type public locatif (PLP) et 42.000 de type LPP». M. Zoukh a fait savoir que «la wilaya d'Alger a remis jusqu'à présent 21.000 unités de logement de type LPP», ajoutant que la wilaya «ne ménera aucun effort pour accélérer la cadence des travaux de réalisation des logements LSP afin de pouvoir distribuer les 21.000 unités restantes aux bénéficiaires dans les plus brefs délais». Près de 46.000 familles ont été relogées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement de l'opération de relogement en juin 2014, a-t-il encore rappelé. Les statistiques établies en 2007 montrent que 72.000 familles ont besoin de logements décents dans la wilaya d'Alger, a conclu M. Zoukh.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 ramadhan 1437
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha Imsak
03h39 12h47 16h39 20h08 21h48 03h29




SOCIETE GENERALE
ALGERIE

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE



RENAULT
Passion for life

Renault ALGERIE
vous souhaite Ramadhan Kareem

Casbah

Les protestataires libèrent la route

A. Mallem

Les protestataires de la haute Casbah et de la vieille ville de Constantine ont libéré, hier matin, les accès au boulevard Zighoud Youcef et à la rue Ben-M'hidi, mettant fin à leur mouvement de contestation, et ce, après avoir reçu des assurances du wali, en personne, qu'ils seront relogés à l'UV 20 d'Ali Mendjeli, dès le mois de septembre 2016.

Recevant, hier matin, une délégation des protestataires, le wali leur aurait donné des assurances en leur disant : « Je vous garantis que vos enfants pourront être scolarisés à Ali Mendjeli, dès la prochaine rentrée. Et les logements de l'UV20 qui vous ont été promis, depuis longtemps, ne seront pas attribués à d'autres gens que vous. On vous a trompés, en vous disant le contraire ». Selon des représentants des habitants qui mènent, depuis trois jours, un mouvement de protestation, en paralysant la circulation au centre de la 'ville des ponts', le wali aurait, également, promis que la question des recours sera réglée, au cours de la dernière semaine de ce mois de Ramadhan qui a débuté hier.

Des présidents d'associations de quartiers qui se sont impliqués dans le mouvement de contestation, nous ont déclaré, hier matin, qu'ils ont été informés, la veille, dans la soirée, que le wali allait recevoir leurs représentants, le lendemain matin, dans son cabinet. Aussi, ils ont constitué une délégation et se sont présentés, de bonne heure, au cabinet. Ils ont été, en effet, reçus par le wali qui leur a donné des garanties sur leur relogement à l'UV20 de Ali Mendjeli. « Nous allons observer une trêve jusqu'à la dernière semaine du Ramad-

han. Et si ces promesses du wali ne sont pas respectées, nous reprendrons la contestation dans la rue », nous ont-ils fait savoir. « Mais, ont-ils ajouté, avec ces promesses du wali, les problèmes des habitants de la Casbah et de la vieille ville ne seront pas finis pour autant car il reste beaucoup de questions à régler : il y aura à trancher sur la question des centaines de recours formulés, ensuite la question des personnes, et elles sont nombreuses, qui ont bénéficié d'attestations de pré-affectation et qui n'ont pas été appelées pour payer le cautionnement. « Dans le seul quartier de la vieille ville de Souika, indique à ce propos, le président du comité de quartier M. Hannache Riad, on en compte une quarantaine qui sont dans ce cas ».

Et d'ajouter, il y a la question des personnes décédées pour lesquelles il faudrait voir comment transmettre le bénéfice à leurs ayants droit. « Ajoutez à cela le cas des nouveaux couples mariés entre 2012 et 2016, et les demandeurs de logements dont les demeures se sont effondrées et qui devraient être normalement inclus dans le « plan d'urgence » et bénéficier de la priorité, dans l'attribution du logement. A la fin, les présidents des comités de quartier comptent demander au wali de les inviter à une visite qu'il pourrait faire, éventuellement, à l'UV20 pour savoir pourquoi le chantier de construction est à l'arrêt et pour le relancer.

Au centre-ville de Constantine, la situation s'est normalisée en ce 1^{er} jour du mois de jeûne où les gens sont plutôt préoccupés par les questions du ventre. « Laissons le Ramadhan se dérouler paisiblement.

Ensuite, nous avisera », nous ont déclaré des présidents de comité de quartier de la vieille ville.

Marché de solidarité

Le maire s'oppose à l'extension des chapiteaux

A. M.

Interrogé hier matin à propos de la demande d'autorisation d'installer des chapiteaux au centre-ville qui lui a été adressée par l'union de wilaya de l'UGTA, le président de l'APC de Constantine, M. Rira Mohamed, s'est montré tout à fait catégorique. « Je n'ai pas donné d'autorisation et je ne la donnerai pas ! Q'ils aillent faire leur souk ailleurs, pas au centre-ville ! ».

Des chapiteaux au square Dounia Ettaraef pour la vente d'habillement et de dattes durant le ramadan dans le cadre du Marché de Solidarité. On sait que cette action est organisée par l'UGTA et la direction du commerce, avec le concours du syndicat des commerçants, l'UGCAA, à la suite des instructions de leurs tutelles respectives. Les organisateurs du marché à la maison des syndicats Abdelhak Benhamouda ont eu l'idée de l'étendre au square d'en face. Ils ont commencé alors à dresser une trentaine de chapiteaux à cet endroit pour les commerçants d'habillement et de dattes qui participent à l'action. Mais, ils ont négligé de demander l'autorisation au propriétaire des lieux, la mairie. N'ayant pas apprécié, la municipalité a envoyé dimanche des agents communaux pour procéder au démantèlement des barnums en question. Alors l'union de wilaya de l'UGTA a rédigé précipitamment, au nom des

organisateurs, une demande d'autorisation au président de l'APC pour la mise à disposition de cette aire d'exposition. Mais le maire vient d'y opposer un refus catégorique, comme nous venons de l'indiquer, arguant que la municipalité a prévu de monter à cet endroit des manèges de jeux éducatifs pour les enfants et les familles qui viendront s'y détendre durant les soirées de ramadan.

A la suite de ce refus, le chef du bureau de wilaya de l'UGCAA, M. Bouhenguel, a déclaré que « ce refus porte un grand préjudice aux consommateurs constantinois. Se peut-il que le maire s'élève contre l'intérêt de ses propres administrés en les privant du bénéfice de ce marché qui a été proposé et recommandé par les instances supérieures du pays ? A mon sens, dans les circonstances économiques actuelles ce marché a plus d'importance que le manège que M. le Maire prétend vouloir organiser pour les enfants de la ville ! Il signalera que les commerçants honnêtes qui ont voulu participer à cette action de solidarité ont attendu longtemps avant de se raviser et de repartir. « C'est notre crédibilité qui a été quelque peu ébréchée », a conclu avec amertume M. Bouhenguel.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

02 ramadhan 1437

El Fedjr 03h28	Dohr 12h33	Assar 16h24	Maghreb 19h53	Icha 21h32	Imsak 03h18
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------	----------------

Les vétérinaires reprennent le travail

Les viandes rouges se font rares

Abdelkrim Zerzouri

La rupture de stock des viandes rouges dans les boucheries a commencé à donner ses premiers signes dès dimanche 5 juin. Dans l'après-midi, avant le ramadhan, après un rush considérable des ménages, les étals des bouchers et des vendeurs de poulets étaient pratiquement vides. Une véritable razzia. Hier encore, la pression se faisait sentir sur la viande rouge notamment. L'offre était insignifiante relativement à la demande. On apprendra que les vétérinaires ont déclenché une grève à partir du 5 juin chose qui a entraîné une rupture des stocks dès le premier jour du ramadan et 2^e jour de grève. Les abattoirs de la wilaya de Constantine ont été ainsi paralysés, causant un énorme préjudice financier à la municipalité. Seule solution, qui existe depuis toujours, l'abattage clandestin. Oui, l'abattage clandestin participe

toujours à l'approvisionnement d'une partie du marché, mais durant ces deux derniers jours les étals installés à Souika ont été carrément pris d'assaut. Même ceux qui ne sont pas des habitués des lieux ont été contraints de faire un tour du côté de Souika pour acheter un peu de viande.

Contacté à propos de cette grève engagée après plusieurs actions de protestation tenues devant la direction des services agricoles, M. Bouchenafa Lotfi, membre du bureau national du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (SNV-FAP), nous a annoncé d'emblée que les vétérinaires reprenaient le travail dès ce mardi 7 juin, suite à un accord sur les points socioprofessionnels obtenu entre les représentants syndicaux et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Quant à la rupture de stock, il la mettra sur le comportement

irrationnel du consommateur. Les marchés ne manquent de rien, tous les produits alimentaires sont largement disponibles, et la chaleur ambiante devrait pousser les prix vers le bas, mais les gens sont subitement pris par une frénésie consommatrice, se ruant sur les stands et raflant tout sur leur passage, comme si l'on se préparait à une guerre. Pourtant, nous dira notre interlocuteur, les abattoirs ont multiplié par 10, voire plus, leur boulot régulier. Citant l'exemple d'un boucher qui avait l'habitude de prendre 4 à 5 carcasses ovines, et qui en a emporté ces derniers jours pas moins de 50 !

Le même rythme est suivi par les abattoirs avicoles, et toujours impossible de satisfaire la demande. On croyait que la tension allait baisser dans les marchés durant ce premier jour de ramadan, mais rien. On est parti pour une bonne semaine de bousculade, au moins.

Premier jour du ramadan

Un semblant de vendredi !

A.M.

Hier, premier jour du ramadan, la ville de Constantine présentait un visage tout à fait différent de la veille. A 11h, la majorité des boutiques étaient encore fermées. Les cafés, les restaurants, les gargottes et autres échoppes avaient, bien sûr, le rideau baissé. La circulation automobile était rare et fluide et tous les axes d'entrée ou de sortie étaient dégagés. De sorte que les gens qui habitent dans les quartiers et les faubourgs arrivent facilement et rapidement à rejoindre le centre-ville. La circulation automobile et piétonne est clairsemée. Les gens de la Casbah et de la vieille ville que nous avons rencontrés à la place de la Brèche se promenaient avec le sourire aux lèvres. « C'est une véritable bénédiction », clamaient-ils en respirant à pleins poumons l'air frais qui soufflait du nord en débouchant par l'esplanade de la Brèche. « Malgré qu'on ait le

ventre vide, qu'on est privé de café et de cigarette, nous sommes heureux de nous promener de bon matin en ce premier jour du jeûne, dans des rues et des avenues totalement dégagées, presque vides. C'est comme ça que nous aimons notre ville », nous ont-ils avoué. Un peu plus loin, au carrefour de la Place des Martyrs, un policier de la circulation qui « chômait », a estimé que « 80 % des véhicules qui pénétraient en ville chaque jour ne sont pas venus ce matin ». Ils venaient d'où ? « De tous les coins de la région, sans compter les badauds, les chômeurs, les trafiquants de toute sorte qui débouchent chaque jour des montagnes, des plaines, bref des patelins les plus reculés pour se livrer au commerce et créer la cohue dans la ville et les embouteillages aux entrées et sorties », a estimé un habitant.

Bref, avec un soleil clément et une brise fraîche en cette journée du lundi, premier jour du Ramadan, il faisait bon vivre et se promener

à Constantine sans les habituelles cohues, les difficultés de déplacement causées par les marées humaines que déversent tous les moyens de transport venant de toutes les directions, les attroupements sur les places publiques, la foule, les bousculades dans les cafés, les magasins, les administrations, le désordre... La capitale de l'Est qui ne cessait, chaque jour que Dieu fait, de prouver son statut, s'est réveillée hier, Ramadan oblige, à moitié endormie, moins fébrile et plus calme que d'habitude. Car la moitié de sa population était encore endormie à l'instar de l'autre moitié qui s'était abstenu de venir lui rendre la visite quotidienne parce que, soupçonnons-nous, elle était elle aussi dans les limbes. « Ne vous fiez pas aux apparences, nous dira un vieux rencontré à la Pyramide. Attendez de voir débouler, aux environs de 13 ou 14h, des masses humaines poussées par leurs ventres vides qui viendront tout piller et repartir attendre l'Iftar ! ».

Télécommunication

Près de 60 stations MSAN pour les nouvelles cités

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un programme de réalisation de près de 60 stations d'accès multiservices MSAN (MultiService Access Node) destinés essentiellement à raccorder les nouvelles cités aux réseaux téléphonique et d'internet, a-t-on indiqué lundi auprès des services de la direction locale d'Algérie télécom (AT).

Ces nouveaux équipements, accordés à la wilaya au titre de l'exercice 2016, seront installés dans des cités « fraîchement occupées ou non encore occupées » dans les villes Ali Mendjeli, Massinissa et également dans les

communes de Benbadis, Ouled Rahmoune et Ain Abid, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'impact de cette opération dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens en matière de services de télécommunication devenus aujourd'hui « indispensables ». La direction locale d'Algérie télécom compte à travers ces actions « donner un plus » aux efforts consentis par l'Etat, en matière de relogement notamment, a estimé la même source, précisant que les efforts se multiplient pour permettre à l'ensemble des habitants des nouvelles cités à avoir accès à l'internet et au téléphone dès leur installation dans leurs nouvelles habitations. Il s'agit là, a ajouté la même source, d'un « choix stratégique » devant

permettre à Algérie télécom d'accompagner les extensions urbaines que connaît la wilaya, et de « pallier les difficultés techniques souvent rencontrées lors de l'installation des équipements dans les cités déjà habitées ».

Cette opération vient s'ajouter à d'autres actions similaires réalisées ces deux dernières années et qui ont permis l'installation de près de 140 stations de même type à travers plusieurs régions de la wilaya, a-t-on affirmé à la direction locale d'Algérie télécom. Ces programmes, qualifiés « d'importants », visent l'amélioration des prestations téléphoniques et d'accès à l'Internet haut débit, la fluidité de la connexion et la réduction des pannes sur les réseaux téléphonique et d'Internet, a-t-on indiqué de même source.

Retrouvez le confort et la sérénité de votre intérieur



Série E



CLASSE ÉNERGÉTIQUE 'A'



Compresseur Tropicalisé jusqu'à 52°C



Follow me



Engine Protect



GOOD DESIGN AWARD 2015

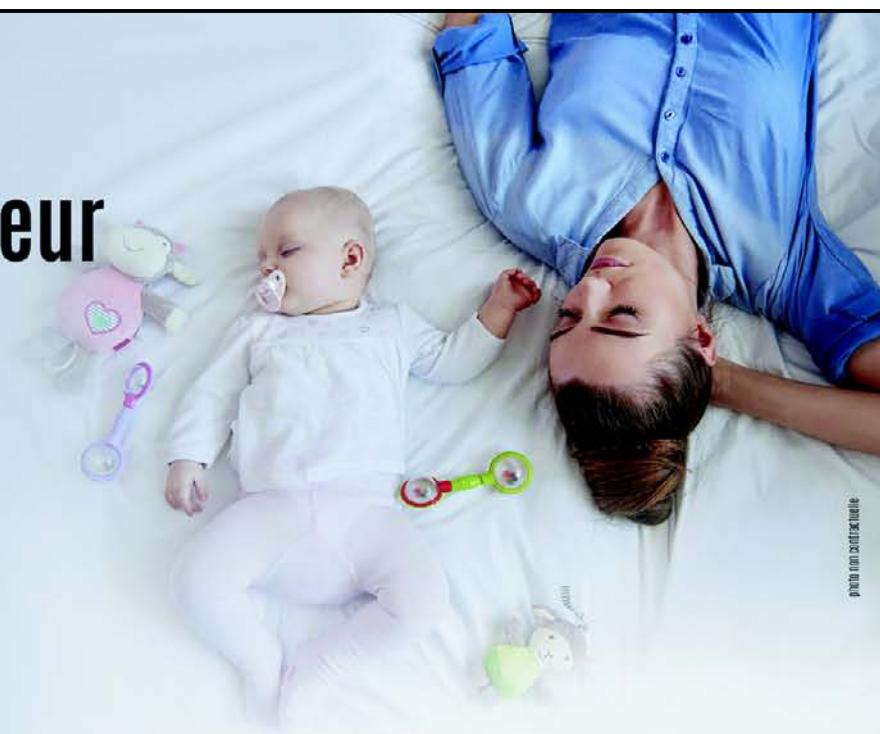


PHOTO D. DUZET/SHUTTERSTOCK

Climatiseur Brandt à partir de 28 690 DZD TTC (New Palmera 9000Btu)

Brandt STORE HYDRA 021 60 00 42 | Brandt STORE BEZ 023 92 40 73 | Brandt STORE EL EULMA 036 47 15 34 | Brandt STORE TLEMCEN 043 26 02 24

Brandt STORE KOUBA 021 28 82 82 | Brandt STORE BLIDA 025 22 58 85 | Brandt STORE ANNABA 038 86 99 15 | Brandt STORE BEL ABES 048 54 67 46

Brandt

Pour tous les jours et même les autres.

GROUPE HOTELLERIE - TOURISME - THERMALISME
H.T.T.
ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE TLEMCEN
STATION THERMALE HAMMAM RABBI
SAÏDA

Avis d'attribution Provisoire de Marché à commande

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La station thermale Hammam Rabbi SAÏDA, agissant pour le compte de l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen EGTT - EPE-Spa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres restreint N° 01/2016 relatif aux approvisionnements pour l'exercice 2016 en lots séparés qu'après ouverture et évaluation des offres les marchés sont attribués provisoirement aux soumissionnaires ci-après :

- Lot n° 02 : Viandes rouges et blanches attribué à Mr MERZOUG Kaddour note obtenue 96/100
- Lot n° 03 : Alimentation générale attribué à Mr MEDJAHED Baghdad note obtenue 100/100
- Lot n° 05 : Produits d'entretien attribué à Mr MEDJAHED Baghdad note obtenue 100/100
- Lot n° 06 : Papeterie et Fourniture de bureaux attribué à Mr RAGUEB Laradj note obtenue 100/100
- Lot n° 09 : Electricité Générale attribué à Mr MEDJAHED Baghdad note obtenue 99,90/100.

Les lots restants ont été déclarés infructueux pour motif absence de concurrence.

- Lot n° 01 : Légumes et fruits
- Lot n° 04 : Boissons non Alcoolisées
- Lot n° 07 : Poissons et crustacés frais
- Lot n° 08 : Quincaillerie Générale

Pour les lots déclarés infructueux, un avis d'appel d'offres n° 02/2016 est lancé.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres n° 02/2016 peuvent retirer le cahier des charges auprès de secrétariat de la direction de la station thermale Hammam Rabbi.

La date limitée de la réception est fixée à Quarante (40) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale. Les offres doivent être déposées sous double pli fermé. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres n° 02/2016

A ne pas ouvrir

GRANDE TOMBOLA

COLLECTEZ

		1L
ou		
		2L
ou		
		5L

ENVOYEZ

ILôt D, n° 6 ZHUN Garidi 2,
Kouba, 16050, Alger

ET GAGNEZ

DES CUISINIÈRES

DES PARURES

DES SMARTPHONES

HYUNDAI Santa Fe Prestige

ceVital

L'espace vert passe à 42 ha sur l'extension de Front de mer Le jardin de la frange maritime Inauguré



Houari Saaïdia

Le wali n'a pas livré un secret ni fait une confidence lorsqu'il déclarait, hier lundi, qu'il a fallu faire le forcing pour éviter que la frange maritime d'Oran soit la proie de la promotion immobilière.

Avant de se vanter d'avoir pu mettre en place une bande verte sur le prolongement de Front de mer, il faut d'abord se réjouir d'avoir pu venir à bout des convoitises immobilières sur un foncier de 42 ha, à haute valeur.

Car, il est évident -sauf pour un esprit naïf- que le détenteur de l'autorité de l'Etat ne se promène pas, dans les quatre coins de la cité, avec son bâton de pèlerin, avec lequel il porte une croix sur la terre, là où il veut qu'il y ait jardin citadin, aux lieux et place de bâtiments, par exemple.

Derrière les 42 ha de verdure longeant désormais le balcon, vue sur mer, de la ville, répartis en 4 lots (Jardin méditerranéen, Esplanade de Sidi M'hamed, frange maritime Millénium, Espace vert méditerranéen) se cachent plusieurs actions discrètes d'expropriation et de «réappropriation», où il fallait pousser le courage jusqu'à assumer un « passif » d'anciens actes de concession à tout bout de champ, domiciliés dans ce périmètre qui attise toutes sortes d'appétits. Pour autant, la mission était loin d'être achevée, dès lors qu'on a pu délimiter le terrain à faire verdoyer. Au problème financier, résolu via plusieurs sources de financement (fonds du secteur de l'Environnement, amélioration urbaine à l'indicatif de la DUC, budget communal), est venu se greffer des problèmes de passation de marché, de gestion de travaux, de suivi de chantiers... Et c'est tout ce contexte complexe qui procure, à l'aboutissement du projet, davantage d'intérêt et de sentiments positifs. D'abord au sein de la société civile, dont des citoyens et des associatifs ont tenu à

faire part, hier, lors de l'inauguration de la tranche dite 'Jardin de la frange maritime', opération d'un coût de 19 milliards confiée à 8 entreprises, de leur joie de voir du gazon, des plantes d'ornement, des arbres, du mobilier de jardin... pousser aux lieu et place du béton, rééquilibrant, un tant soit peu, le rapport construction / verdure et améliorant, de fait, le ratio espace vert par habitant à l'échelle de la ville.

FRANGE MARITIME D'ORAN : UNE LONGUE HISTOIRE DE CONVOITISES

« On est ravi d'inaugurer, aujourd'hui, un autre petit pan d'espace vert qui s'ajoute au parc vert de la ville. Mais c'est comme si on avait rien fait si on n'assurait pas une bonne gestion des lieux », a remarqué le wali. A cet effet, il a chargé l'Epic 'Oran vert' de gérer provisoirement ce jardin, en attendant un avis d'adjudication qui sera lancé sous dizaine. En effet, partant de l'approche qui veut que l'acte économique doive être omniprésent dans tous les actes de réalisation, segment social compris, le wali a placé, notamment le parking intégré

au jardin, sous l'égide de l'entreprise 'Oran vert', qui en récoltera quelques recettes, minces mais toujours utiles. Il faut dire que tout le foncier, côtoyant la frange maritime d'Oran a été, de tout temps, à la croisée des convoitises, depuis l'histoire ancienne du fameux mégaprojet d'investissement du groupe saoudien 'SNASCO', qui aurait voulu mettre un sacré paquet de 400 millions de dollars sur une assiette de 150.000 m², comprise entre le tribunal administratif (Es Seddkia) et le Méridien, jusqu'au dernier épisode du non moins fameux parc d'attraction, comprenant roue géante, montagnes russes et jeux aquatiques, qu'un privé aurait voulu réaliser, sur place, en partenariat avec des Portugais, en passant par bien d'autres projets promotionnels privés, à forte consonance oligarchique. Ainsi, il aura fallu résister à une série de tentatives de « privatiser » ce foncier, mais surtout mettre en place, depuis fin 2013, un bouclier « étatique » protecteur autour de ce domaine trop désiré, esplanade de Sidi M'hamed comprise, pour le sauvegarder au profit des citoyens sous forme d'un lieu de détente, sans passer via la formule de mise en concession intégrale.

Cap Blanc : Sauvetage de 4 personnes coincées sur un rocher

Quatre personnes coincées sur un rocher, à Cap Blanc, dans la commune de Ain El Kerma, ont été sauvées et évacuées par l'hélicoptère de la Gendarmerie vers l'aéroport 'Ahmed Ben Bella'. Selon la Protection civile, les infirmes âgés entre 43 et 51 ans ont été

découverts coincés sur un rocher. Une équipe de sauvetage composée de plongeurs et d'éléments de l'unité marine du port d'Oran ainsi que l'unité de Boutlelis ont été mobilisées dans le cadre de cette opération.

J. B.

Canastel : Découverte d'un cadavre dans une zone rocheuse

Le corps sans vie d'un adolescent, âgé de 16 ans, a été découvert dans une zone rocheuse, à Canastel. La dépouille qui ne présentait aucune trace de vio-

lence a été déposée à la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre 1954. Une enquête a été ouverte.

J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Dé-brouille



ne savent pas quitter la table à temps. Ils sont heureux de trouver sur leur chemin quelques grillades qui remplaceront le shour, des fois que le addane les surprendra avant d'arriver au dortoir familial. Et puis il y a les deux collègues. Celui qui n'a pas droit au congé, et l'autre qui l'avait planifié «spécial Ramadhan». Le premier a une voiture, le second trente jours de repos. Le contrat est simple. Il passe sa bagnole à son acolyte, qui fera le taxi clandestin. La recette est divisée en trois parties. Une pour la voiture, et les deux autres «lik, liya». Mais généralement ça finit toujours mal. La confiance, oualou! Le contrat ne dépasse pas les quinze jours.

«Ghaya, tchu donnes la voitchure à ton copain, il te fourgue une misère en guise de recette, et toute la journée, il embarque sa ghoulou de femme, et va-s-y que tu me promènes.» Pendant quinze jours elle le martèle, la suite vous la devinez. Il pointe avant le ftour chez son copain. «Jib les clés de la voiture. Jib les papiers et mel youm tu ne me connais pas.»

C'est le mois des affaires. On se plonge dans la débrouille à qui mieux mieux. C'est aussi le mois propice aux congés, pour qui ne supporte pas le «téchnèf» du chef et les contraintes de la pointeuse. La grasse matinée mon frère, si sidna Ramadhan est obligatoire, ça évite pas mal de déboires.

Un congé payé pendant ce mois, permet d'arrondir les trente jours de dépenses: Il y en a qui se mettent en associations; qui louent des locaux, et s'investissent dans la zlabia, la chamaï et autres sucseries. Non, ce ne sont pas des spécialistes ni des pâtissiers! De simples fonctionnaires en vacances. Ils achètent leurs marchandises à gros chez des fournisseurs, y'a qu'a se débrouiller un bon coin, une rue commerçante, et le bénéfice est garanti. Ils se relaient et demeurent ouverts tard le soir.

Ceux qui font dans la braise, eux, ne travaillent que le soir, jusqu'à l'imsak. Ils installent leur table, et proposent leurs sandwichs aux retardataires, ces accrocs de rami et belote qui

Près de 3.000 unités seront destinées aux habitants de la commune 9.000 logements sociaux en cours de réalisation à Oued Tlélat

K. Assia

Pas moins de 9.000 logements socio locatifs sont en cours de réalisation, dans la localité de Oued Tlélat, a-t-on appris, hier, auprès du maire de cette collectivité. Ce projet dont les travaux de réalisation sont à un taux d'avancement appréciable a été inscrit dans le vaste programme de résorption de l'habitat précaire, au profit des familles de certains quartiers d'Oran. Ainsi, sur chaque 1.000 logements réalisés, l'APC de Oued Tlélat va bénéficier d'un quota de 300 logements, ce qui fait au total 2.700 logements sociaux, destinés aux habitants de cette collectivité.

Le choix de Oued Tlélat, pour la réalisation de ces logements est dicté par le manque latent d'asiettes et la saturation du foncier, dans la commune d'Oran. Dans ce registre 700 logements sociaux locatifs, destinés aux habitants de la daïra de Oued Tlélat, seront réceptionnés avant la fin de l'année, dans cette localité. Les services de la daïra sont, actuellement, en phase d'assainissement des listes des bénéficiaires. Ces logements viennent s'ajouter à plus de 17.000 autres, à travers la wilaya, dont une partie a été réceptionnée et une autre le sera, avant la fin 2016.

La daïra de Oued Tlélat, signalons-le, a déjà accueilli plus de 1.000

Bureau d'hygiène communal 716 opérations de dératification et 14 décharges éradiquées

R. L.

Les agents du bureau d'hygiène, relevant de l'APC d'Oran, ont effectué, au cours du mois de mai dernier, 716 actions de dératification dans les délégations communales d'Es-Seddikia, Ibn-Sina, El-Makkari, El-Badr, Othmania et de Sidi Bachir.

Ils ont, également, effectué 642 interventions de démoustication. Les agents ont utilisé des pulvérisateurs pour intervenir sur les arbres d'alignement et les caves des immeubles, infestés de moustiques. Les contrôleurs ont recensé 198 caves inondées, dans certains immeubles, localisés dans les anciennes et nouvelles cités des secteurs urbains concernés. A noter que l'obstruction des canalisations par des corps solides rejetés par les résidents est à l'origine de ces problèmes. A ce titre, les équipes mobiles de la commune d'Oran ont lancé la campagne de démoustication dans le territoire de la commune.

La pulvérisation du produit se fait de nuit sur les arbres et surtout dans les mares d'eau stagnante, lieux propices à la reproduction des moustiques, durant la saison des grandes chaleurs. Les mêmes services ont inspecté et traité 5 puits.

Port d'Oran Saisie de 30 Kg de kif rejetés par la mer

Les services de la Gendarmerie ont saisi plus de 30 kg de kif, rejetés, au port d'Oran. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la Brigade de Dar El Beida ont récupéré un sac contenant 30,685 kg de kif traité, rejeté à hauteur du port d'Oran. Une enquête est ouverte.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Kari Aïcha, 67 ans, cité Petit

Benhalima Hasni, 68 ans, Carteaux

Bouslah Mokhtaria, 71 ans, 14 rue Bouanani Guendouz

Azouni Belaïd, 65 ans, Les Falaises

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	02 ramadhan 1437
El Fedjr	Dohr
04h00	13h02
Assar	Maghreb
16h52	Icha
20h20	Imsak
21h58	03h50



Les médecins résidents entament une grève cyclique de trois jours

La plateforme de revendication remise au ministre de la Santé

Les médecins résidents renouent avec la contestation. Ils ont entamé hier une grève cyclique de trois jours (lundi, mardi et mercredi) dans les établissements hospitaliers de la ville pour contester le projet de loi sanitaire.

S. M.

La première journée de ce mouvement de protestation a été ponctuée par un piquet de grève à l'hôpital d'Oran. Une radicalisation du mouvement de contestation des résidents n'est plus à exclure et la protestation risque de s'amplifier pour toucher d'autres wilayas de la région. «Une délégation composée de quatre délégués des contestataires s'est déplacée à Alger pour répondre à une invitation du cabinet du ministre de la Santé. La délégation a remis une plateforme de revendications à un membre du cabinet du ministère de tutelle. Une réunion avec les délégués d'Alger a été également programmée au niveau du CHU Mustapha Bacha. Nous avons observé un piquet de grève durant cette première journée au CHUO, alors que pour la deuxième journée nous allons

tenir un autre piquet de grève à l'EHU 1^{er}-Novembre», explique un délégué des résidents. Le recours à ce mouvement de contestation a été décidé le 28 avril 2016 lors d'une AG des délégués des médecins résidents qui avait pour but de discuter des modalités de protestation concernant le nouveau projet de loi sanitaire. «Il n'est plus secret que la politique employée par notre ministère excelle dans la persécution du jeune médecin algérien, ce citoyen qui, au quotidien fait face seul, à une population de plus en plus croissante et de plus en plus agressive vu la défaillance d'un système de santé basé sur un concept erroné ou tout au moins obsolète. Il est clair aujourd'hui que pour notre tutelle, nous ne représentons pas plus que des chiffres qu'il faut disperser sur l'ensemble du territoire national, prenant en otages nos vies, nos familles, nos années de sa-

crifances, nos projets, et notre avenir; et cela se passe malheureusement dans une atmosphère où règne le silence et l'indifférence (...) ce nouveau projet de loi sanitaire proposé par le ministre de la Santé n'a vu des changements que concernant les mesures répressives à l'encontre des médecins avec des mesures pénales injustifiées, un changement drastique des modalités du service civil qui ouvre le champ à la corruption, à la bureaucratie et à l'abus de pouvoir», lit-on dans le communiqué qui a sanctionné cette AG.

Le comité des médecins résidents d'Oran a fait circuler une pétition au niveau des hôpitaux d'Oran qui a atteint 538 résidents. La totalité a voté contre le projet de loi de santé (519, soit 96.28%, ont voté pour la grève comme prochaine action et 19, soit 3.72%, ont voté contre la grève comme prochaine action).

Bir El Djir

La liste des bénéficiaires des 1.250 logements sociaux affichée

K. Assia

La liste des bénéficiaires des 1.250 logements sociaux de la daïra de Bir El Djir a été affichée. Ce programme concerne les occupants des habitations précaires réparties à travers plusieurs quartiers et localités de Bir El Djir. Les services de la daïra ont dû prendre toutes leurs dispositions pour assurer le bon déroulement de cette opération et ce, à travers l'affichage des listes avec noms, prénoms et photos des bénéficiaires. Cette formule a donné plus de transparence à cette opération d'affichage des listes tant attendue par la population. Un programme de 1.700 loge-

ments sociaux est en cours d'achèvement à Belgaïd pour abriter les bénéficiaires détenteurs de décisions de pré-affectation. Une commission de wilaya avait recensé, il y a plusieurs mois, les familles auxquelles ont été attribuées les décisions de pré-affectation pour bénéficiarier de logements. Les logements lancés depuis plus de trois ans seront livrés au cours de cette année, en parallèle avec la réception d'un autre projet de 1.650 logements dans le cadre de l'éradication des constructions précaires. Ce programme est destiné aux familles des 1.000 constructions illégales, implantées dans le village de Sidi El Ba-

chir. Le reste des logements, soit 650 unités, sera destiné aux mal-logés du chef-lieu de commune. En effet, ces constructions illégales ont été recensées et les familles identifiées, dans le cadre d'une vaste opération de recensement et de vérification, menée par une commission mise en place par l'APC de Bir El Djir.

La commune a prévu, une fois achevé ce projet des 1.650 unités et les familles relogées, dans leurs nouveaux logements, de raser tout le bidonville. Toutefois et en dépit de ces quotas, les besoins ne cessent d'augmenter puisque, pas moins de 10.000 demandes ont été, jusque-là déposées.

Aïn El Turck

Les ex-propriétaires des kiosques démolis revendentquent leur indemnisation

Des ex-propriétaires de kiosques ayant été démolis pour permettre le lancement de travaux d'aménagement, sont revenus à la charge pour revendiquer disent-ils ce qui «leur revient de droit» tout en dénonçant ce qu'ils ont qualifié de «deux poids deux mesures», allusion faite à deux d'entre eux qui ont bénéficié chacun d'un local commercial. Nos interlocuteurs ont exhibé au Quotidien d'Oran des documents attestant leur indemnisation, délivrés en 2010 (copie en notre possession) par l'APC d'Aïn El Turck de l'époque et ce, suite à la démolition de leurs kiosques. Ils s'estiment avoir été exclus injustement des listes de bénéficiaires en faisant remarquer qu'ils «ne se tairont pas jusqu'à la satisfaction de leurs revendications qui reposent essentiellement sur leur droit d'indemnisation conformément à la loi en vigueur.

Nous réclamons nos droits et nous nous ne tairons pas avant de les avoir arrachés». L'un de nos interlocuteurs a tenu à souligner à titre d'exemple «pour les besoins de travaux d'aménagement sur le 4^{ème} périphérique à Oran, les propriétaires des kiosques démolis ont été

aussitôt indemnisés, alors pourquoi pas nous». Contacté auparavant à ce sujet par le Quotidien d'Oran, le 1^{er} vice-président de l'APC d'Aïn El Turck a déclaré en substance que «les ex-propriétaires des kiosques démolis seront dédommagés à travers des tables dans le marché de proximité conformément aux engagements qui sont stipulés sur l'attestation d'indemnisation délivrée en 2010 et qui leur ouvre le droit au bénéfice d'une table dans le nouveau marché de proximité, sis à Haï Nakhil dans la commune d'Aïn El Turck». Notons à ce propos que certains bénéficiaires ont, pour leur part, formulé des réserves, au lendemain de la distribution, en ce qui concerne le positionnement des locaux attribués, répartis à travers trois sites, à savoir Akid Abbes, Haï Bensmir et El Bahia dans le chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck, des 275 locaux commerciaux sur les 360 inscrits dans le cadre des dispositifs Cnac, Ansej et Angem. Il importe également de souligner que le marché de proximité de Haï Nakhil, qui a été réalisé plus de deux ans auparavant et ayant nécessité

un apport financier de 40 millions de dinars, est destiné à accueillir les commerçants du marché des fruits et légumes de ladite commune et à tenter d'endiguer un tant soit peu l'informel. Livré aux caprices de la nature et aux actes de vandalisme depuis sa réalisation, ce marché s'est dégradé au fil des jours au point de nécessiter une opération de restauration bien avant sa livraison.

Ce constat est également valable pour les locaux commerciaux, livrés aux actes de vandalisme et aux actes de pillage. Certains ont été carrément squatteés par des familles sinistrées.

Boutlelis : Une femme décède dans un accident de la route

Une femme, âgée de 27 ans, est morte dans une collision entre un camion de marque 'Chacman' et une voiture de marque Renault Symbol. Le drame s'est produit sur la RN 2 à hauteur de la localité de Bredeah, commune de Boutlelis. La victime a été déposée, à hôpital d'Oran et une enquête ouverte.

J. B.

Usine Renault Algérie d'Oran Mise en vente prochaine d'un deuxième modèle de véhicules



Ph.: Arch.

ce modèle dépendra des demandes des clients, signalant qu'il est possible de produire 15.000 unités par an de cette marque.

Dacia Sandero est le deuxième modèle après Renault Symbol produits au niveau de l'usine «Renault Algérie» de Oued Tlélét, inaugurée en novembre 2014.

Offerts par l'usine Renault Algérie

Don d'équipements de formation en métiers d'automobile à Oued Tlélét

Le centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «Abou Bekr Belkaid» de Oued Tlélét (Oran) a reçu des équipements pour renforcer la formation des stagiaires dans les métiers de montage de véhicules, a souligné la directrice du CFPA, en plus de perfectionner la formation sur des pièces utilisées par les véhicules, comme l'a indiqué le PDG de «Renault Algérie production», ajoutant que plus de 20 % des 700 employés à l'usine sont issus des filières professionnelles, d'où la poursuite du développement de ces métiers.

Le même responsable a affirmé que cette initiative se poursuivra par le renforcement d'autres besoins de formation en vue d'assurer des succès. Ce

don s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran, le CFPA de Oued Tlélét et l'usine Renault Algérie signé en 2014, a souligné le chef de service suivi des établissements de formation de la direction. Cette convention prévoit plusieurs clauses dont la formation des formateurs.

Le CFPA de Oued Tlélét a réussi, en 2014 et 2015, la formation de 416 stagiaires en métiers d'automobile dont des chefs d'ateliers et des chefs magasiniers, et de 50 stagiaires en conduite des machines d'ateliers cette année, a indiqué Mme Miloudi.

Universitaire, auteure littéraire et ex-cadre de la Sonatrach Khamsa Berrehil nous quitte !

Mohamed Belaroui

Décédée en France (Le Havre), Khamsa Berrehil, universitaire, auteure littéraire et l'une des premières femmes cadres gestionnaires de la Sonatrach, a été enterrée au cimetière Ain El-Beida d'Oran, sa ville natale et aussi de ses parents. Une foule nombreuse lui a rendu hommage, l'accompagnant à sa dernière demeure, composée de ses amis, proches et ex-collègues du Complexe d'Ammoniac et d'engrais azotés d'Arzew dont elle fut chef de département de l'Administration du personnel. Durant la décennie noire des années 90, Kham-

sa ira s'installer en France, au Havre, ville de son enfance lorsque ses parents y avaient émigré. Femme active, passionnée de la littérature, elle ouvrira une librairie et créa dans cette ville du Havre, un café littéraire «Les Yeux d'Elsa» devenu réputé par ses rencontres dans la littérature. Des médias français se sont intéressés à cet apport culturel, lui consacrant des reportages, dont la chaîne «France 3» qui a réalisé un reportage sur le parcours de Berrehil Khamsa, lors de l'ouverture de son premier café littéraire dans le quartier St Vincent, au Havre. Apprenant sa mort, la presse du Havre ainsi que des chaînes TV

françaises ont rendu hommage à Khamsa, soulignant que «nous avons appris avec tristesse la disparition de Khamsa Berrehil, créatrice du café littéraire Les Yeux d'Elsa, Bouquinerie depuis plus de douze ans, permettant les rencontres entre auteurs, artistes et passionnés. Son absence laissera un grand vide dans le milieu culturel de la ville du Havre, mais sa passion et son action auront rempli les coeurs et les esprits de centaines de Havrais». Même sentiment de tristesse à Oran, au sein d'une population qui vient encore de perdre un pilier culturel, après le décès de notre collègue Fodil Baba Ahmed.

Rejoignez-nous sur la page Facebook Safina

[fb.com/Safinadz](https://www.facebook.com/Safinadz)

سَفِيَّةٌ تَتَمَنُّ
لَكُمْ رَمَضَانَ كَرِيمٌ



ONPI

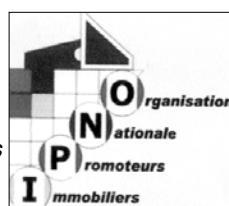
Les promoteurs immobiliers de la Wilaya d'Oran se sont réunis le 14 Mai 2016 en assemblée générale pour élire leurs représentants de l'ONPI d'Oran.

Un Bureau de sept (7) membres a été élu en présence de Maître MABRAK BACHIR huissier de justice et qui se constitue comme suit :

- 1 / ARIBI MAHDJOUB
- 2 / RAHAL OTHMANE
- 3 / HACHILIF DJELLOUL
- 4 / FATNASSI DJAMEL
- 5 / ADJAL MOHAMMED
- 6 / AKEB NASREDDINE
- 7 / TAHRAOUI AMINE SID AHMED

L'Organisation Nationale des Promoteurs Immobiliers (ONPI) est agréée par le Ministère du Travail. Elle se donne pour missions principales :

- La défense de la profession.
- La participation active au développement du pays.
- La mise en œuvre d'une déontologie sans reproche.



CONDOLÉANCES

Le Directeur de l'Agence CNAS de Tlemcen, Dr ACIMI Sidi Mohammed, et l'ensemble du personnel de l'Agence, présentent leurs sincères condoléances à la famille

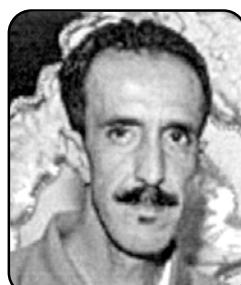
KECHEKOUCHE à la suite du décès de leur frère et collègue

MOHAMED KECHEKOUCHE

et l'assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

إِنَّا لِهُ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ



Société spécialisée dans la coupe et le façonnage des aciers basée à Oran

Recrute

- 1- Gestionnaire de stock
- 1- Directeur administratif et financier
- 1- Responsable ressources humaines
- 1- Magasinier

- Expérience min 5 ans exigée

Envoyer CV + lettre motivation
E-mail : info@armacierdz.com

Vol de Cachet

Mr DJELLOULI A.

Médecin spécialiste en chirurgie générale dont j'étais victime du vol de mon cachet professionnel rectangulaire, par conséquent je décline toute responsabilité concernant l'utilisation frauduleuse de ce dernier.

SOCIETE MARITIME

RECRUTE

■ AGENT SHIPPING

- Expérience en Shipping
- Maîtrise de l'anglais
- Résidant à ORAN

FAXER CV AU :

041 74 97 69

CHLEF

ADE et Sonelgaz mises en garde contre toute perturbation

La session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya de Chlef, sous la présidence de M. Ameur, P/APW, s'est ouverte dimanche, en présence du wali, de la secrétaire générale, des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra, des élus.

Bencherki Otsmane

Al'ordre du jour de cette 2ème session, les préparatifs et les dispositions prises concernant le mois de Ramadhan, la saison estivale et la campagne moissons-battages.

En premier lieu, les présents ont débattu des questions des comptes administratifs de l'année 2015 ainsi que le budget supplémentaire de l'exercice financier 2016. A la suite de la présentation du budget primitif, celui-ci a été approuvé par l'ensemble des élus. Concernant le mois de Ramadhan et dans le cadre de la solidarité, particulièrement l'aide octroyée aux familles nécessiteuses, à travers le couffin de Ramadhan, les services de la wilaya ont répertorié 44.211 familles. Une enveloppe financière de plus de 140 millions de dinars a été allouée à cette opération. Six restaurants répartis dans quelques daïras, ouvriront leurs portes au cours de ce mois sacré pour offrir des repas chauds aux personnes démunies. Dans le rapport présenté par la wilaya, les élus ont pris connaissance des dispositions prises par les différentes directions, particulièrement, au cours de ce mois de Ramadhan. L'alimentation en eau potable, l'électricité, l'enlèvement des déchets ménagers, la permanence dans les structures sanitaires, les activités culturelles et sportives, le transport, autant de points abordés au cours de cette session. Intervenant à ce sujet, le wali a mis en garde les responsables de l'ADE et de la Sonelgaz contre toute perturbation dans l'alimentation des populations en eau potable et énergie. «Avec l'entrée en service de l'usine de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténès) qui produit, quotidiennement, 200.000 m³ d'eau et les nombreux postes de transformation électrique, réalisés sur l'ensemble du territoire de la wilaya, les perturbations dans la distribution de ces deux produits ne sont plus permises et les directeurs de l'ADE et de la Sonelgaz seront



tenus responsables, en cas de défaillance», a souligné le wali. Au cours de cette journée, le directeur des Services agricoles a présenté, à l'intention des élus de l'APW, le bilan de l'actuelle campagne moissons-battages.

Dans son allocution le directeur de l'Agriculture a indiqué que la sécheresse qui a sévi au cours de cette année s'est répercutée sur les estimations prévues qui tablaient sur le million de quintaux de blé. A ce titre, la DSA prévoit une production de 669.589 q dont 483.108 q de blé dur, 80.577 q de blé tendre, 90.324 q d'orge et enfin 15.680 q de fourrages.

Au sujet de ces chiffres avancés par les services de l'Agriculture, le P/APW a indiqué que : «pour la première fois les renseignements qui nous sont donnés au sujet de la production céréalière de la wilaya de Chlef reflètent

avec fidélité, la réalité». Autre intervenant lors de cette session, celui du Tourisme et de l'Artisanat. Dans la présentation de son secteur le directeur du Tourisme a présenté le bilan de l'exercice précédent (2015) et le programme arrêté pour la saison estivale et celui du mois de Ramadhan. Le bilan fait état de plus de 4,6 millions d'estivants ayant fréquenté le littoral chérifien qui s'étend sur 129 km. Pour cette saison estivale, 5 plages ont été équipées de miradors, de postes de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, en sus de structures sanitaires. A noter que 25 millions de dinars ont été alloués au secteur du Tourisme pour l'année 2016. Enfin le dernier point abordé lors de cette deuxième session est celui de «Kaalat Sidi-Abdallah» dans la commune de Taougrit, dont la réhabilitation a été retenue.

TLEMCEN

Un mois compliqué pour les diabétiques

Khaled Boumediene

La bibliothèque du CHU de Tlemcen a abrité, dimanche dernier, une journée de prévention et de sensibilisation sur le diabète, organisée par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en partenariat avec l'Association des malades diabétiques «Brahimi Mahmoud» (plus de 1.500 adhérents).

Et ce, dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation sur la prévention des complications liées au diabète, à destination des assurés sociaux et leurs ayants droit menée par la CNAS du 30 mai au 5 juin 2016, sous le thème «La CNAS vous accompagne pour vous prévenir contre les complications du diabète».

En présence des dizaines de person-

nes diabétiques, le responsable de l'action sanitaire et sociale de la CNAS, Dr Meziane Abderrahmane, le chef de service de médecine interne du CHU, Pr. Lounci Ali, le superviseur du Laboratoire algéro-jordanien «AJPM», Sekkal Djawad, et la diététicienne du service de médecine du CHU, Kada Belghithi Djamilia, sont revenus sur la situation de cette maladie chronique qui concerne les diabétiques, affiliés à la CNAS. Les intervenants ont mis en garde les personnes atteintes de diabète de type 1 (les plus exposées aux complications graves) ayant décidé de jeûner, durant ce mois de Ramadhan, contre la gravité des risques qu'elles peuvent encourir, sur les court et moyen termes, tout en leur rappelant l'impératif de s'en tenir aux conseils et instructions de leur médecin. Les intervenants ont en outre,

exhorté les diabétiques à la prise de l'insuline, durant le jeûne surtout en été, vu que la journée est très longue (plus de 15 heures), ce qui constitue un véritable danger pour leur santé, avant d'axer leurs interventions sur la prévention, l'hygiène de vie et les recommandations nécessaires aux patients, souffrant d'autres pathologies et plus particulièrement l'hypertension. «Le diabète de type 2 est une maladie caractérisée par un excès de sucre dans le sang. Il est dû à une insuffisance ou une mauvaise utilisation de l'insuline produite par le corps humain, ont-ils expliqué. Sans traitement approprié, cette maladie peut être à l'origine de graves complications : infarctus du myocarde, cécité, insuffisance rénale chronique, artériopathie des membres inférieurs», a précisé Dr Meziane.

MOSTAGNEM

Une foire pour les artistes

R. L.

En visite de travail dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi accompagné du wali de Mostaganem, M. Abdelwahid Tammar, a procédé dimanche à l'inauguration de la bibliothèque publique à Bouguirat. Lors de son intervention, M. Mihoubi a insisté sur l'importance d'accorder la priorité aux personnes à besoins spécifiques et a appelé les responsables de cette nouvelle infrastruc-

ture culturelle à aider au maximum cette frange de la société. Lors de cette même visite, le ministre a assisté à l'hommage organisé à la faveur des artistes de la wilaya, et la remise de 4.600 cartes aux artistes de la wilaya. M. Mihoubi a mis à profit cette visite pour l'ouverture officielle de la galerie d'Art du défunt artiste Mohamed Khedda et a également donné le coup d'envoi à la vente du livre intitulé «Les nouveautés de l'art» du défunt artiste Khedda, signalant dans le même cadre, qu'une foire sera

ouverte pour la commercialisation des tableaux d'art afin d'encourager les artistes à œuvrer dans ce domaine.

Au niveau de la plage Ouréa2 dans la commune de Stidia, le ministre de la Culture a procédé à l'ouverture officielle de la saison estivale de l'année 2016. Signalons au passage que Mme Nabila M'hamed a été nommée au poste de directrice du théâtre régional et Mohammed Nouari a été nommé au poste de conservateur du festival national du théâtre amateur.

EL BAYADH

Des Chinois sur le site de la future cimenterie

Hadj Mostefaoui

Une délégation chinoise représentant une importante société chinoise de construction «CRCC» ('La China Ralways Construction Corporation Limited') s'est rendue, dimanche, sur les lieux d'implantation du projet de la cimenterie, pour s'enquérir des spécificités de la région et plus particulièrement des potentialités géologiques, les ressources énergétiques et hydrauliques disponibles. Et sur ce registre les Chinois n'ont pas été du tout déçus. Le sous-directeur du département Développement, chargé de l'activité granulat et BPE de GICA, ainsi que M. Mustapha Khechiba, directeur de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement de la wilaya d'El-Bayadh ont mis en relief les facilités d'accès aux sources d'énergie et hydrauliques, toutes proches qui seront mobilisées et mises à la disposition de cette future entreprise de réalisation : la ligne de transport du Gazoduc Maghreb/Europe, une centrale électrique d'une puissance de 60/30 MGW, une station photovoltaïque, une nappe aquifère souterraine qui s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. C'est dire que sur ce volet cette entreprise sera

AÏN TEMOUCHENT

Chantier au jardin public

Mohamed Bensafi

Un important chantier de réhabilitation et d'entretien du grand jardin public de la ville d'Aïn Temouchent vient d'être lancé. C'est la Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Temouchent qui a été chargée de la mise en valeur de ce site vert du chef-lieu, a-t-on appris auprès de son chargé de la communication, Mohammed Smaïn Abdelkader.

Le wali, M. Hamou Ahmed Touhami, veut en faire l'une de ses priorités, pour redonner le visage d'antan à la ville. Des actions d'urgence préconisées par le chef de l'exécutif, afin de sauvegarder et réhabiliter la valeur inestimable de square. Le projet vise la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a précisé notre source. Cette opération sera traduite sur le terrain par l'aménagement et le reboisement des différents espaces verts qui parsèment le site dont la superficie globale est de deux hectares. Les travaux prévus ont déjà débuté, la semaine passée, et porteront sur le nettoyage des espaces, leur embellissement, la plantation d'arbres et arbustes d'ornement, le renforcement de

Des actions similaires de réhabilitation et d'entretien des espaces publics devront être, aussi, menées à travers plusieurs communes de la wilaya d'Aïn-Temouchent, nous dit-on, aussi. Enfin, la réhabilitation des espaces verts ne sera plus attribuée aux entreprises privées. Deux CFPA de la wilaya offrent désormais, des formations en horticulture au profit d'agents communaux.

TISSEMSILT

Un mort et deux blessés graves sur la route

El-Houari Dilmi

Un homme de 61 ans a été mortellement renversé au niveau du chemin d'intersection d'Amari, sur la RN14, reliant Tissemsilt à Tiaret, a-t-on appris de l'unité principale de la Protection civile. Selon la même source, le sexagénaire traversait la route pour rejoindre sa ferme quand il a été renversé par une voiture. Toujours selon le chargé de communication de l'unité principale de la Protection civile, un autre sinistre a eu lieu dimanche sur le tronçon reliant Théniet El Had et Laâyoune, faisant deux blessés graves dans une collision entre deux véhicules légers. Ils ont été évacués à l'hôpital de Théniet El Had. A noter, enfin, que plus de mille bouteilles de foin ont été la proie des flammes dans la commune de Lardjem.

AIR ALGERIE

MARDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30

MERCREDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30

INTERNATIONAL

MARDI

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

MERCREDI

Vol	Départ
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

ALGERIE FERRIES

TRAIN

Départ

ORAN - OUED TLELAT

08h45	09h10
10h15	10h40
13h20	13h41
21h15	21h40
00h30	00h55

OUED TLELAT - ORAN

09h30	09h55
11h00	11h20
13h20	13h41
22h00	22h25
01h00	01h25

ORAN - AGHA

08h00	12h36
12h30	17h36

AGHA - ORAN

08h00	12h56
12h30	17h36

BECHAR - ORAN

23h00	08h00
16h30	18h56

ORAN - CHLEF

05h40	08h21
06h00	08h32

ORAN - Témouchent - Bénisaf

17h02	18h03
07h15	08h14

Témouchent - Bénisaf - ORAN

06h30	06h47
18h15	18h32

ORAN - SBA - TLEMCEN

17h00	19h42
06h00	08h32

TLEMCEN - SBA - ORAN

06h00	08h32
12h50	16h22

MAGHNIA- ORAN

14h05	17h26
08h50	12h22

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALICANTE

Dim 12 -20h00	Lun 13 -09h00
ALICANTE / ORAN	

Ven 10 -22h00 Sam 11 -09h00

ORAN / MARSEILLE

Jeu 09 - 12h00	Ven 10 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	

Mar 07 - 12h00 Mer 08 - 14h00

TRASMEDITERRANEA

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Lun 06 - 21h00	Mar 07 - 06h00
ALMERIA / ORAN	

Lun 13 - 21h00 Mar 14 - 06h00

TRANSPORTEUR SAFIR

DÉPART ARRIVÉE

ORAN - ALGER

Lun 12 - 23h59	Lun 13 - 08h00
Safir	

Dim 19 - 23h59 Lun 20 - 08h00

ALGERIE FERRIES

DÉPART ARRIVÉE

ORAN - ALGER

Lun 09h45	10h30
SAFIR	

ALGERIE FERRIES

DÉPART ARRIVÉE

ORAN - ALGER

Lun 09h45	10h30
SAFIR	

ALGERIE FERRIES

DÉPART ARRIVÉE

ORAN - ALGER

Lun 09h45	10h30
SAFIR	

ALGERIE FERRIES

MC Oran

La bâtie mouloudéenne de nouveau secouée



M. Benboua

Décidément, tout ne tourne pas rond dans la bâtie mouloudéenne, où les conflits, au sein même de la SSPA, peuvent coûter très cher au club, dans un avenir proche, alors qu'on pensait que l'équipe allait, enfin, retrouver une certaine sérénité, cet été, pour bien préparer la nouvelle saison. En effet, après la conférence de presse de jeudi passé à l'hôtel Sheraton, du P-DG Belhadj Ahmed et durant laquelle il a eu l'appui des trois membres du CA que sont Chorfi, Bessedjeraï et Benzerbadj ainsi que d'un actionnaire qui est Hafid Belabbès, une opposition s'est formée, au lendemain, composée des autres actionnaires et membres du Conseil d'administration. Ce clan, qui s'active ces derniers jours pour provoquer une assemblée générale des actionnaires, veut plébisciter l'ancien P-DG de la société, Tayeb Mehiaoui qui est en train de faire, actuellement, durer le suspense, puisqu'il est le seul à pouvoir faire pencher la balance.

D'un côté, et selon les dires de Belhadj : « Je n'ai aucun problème avec Mehiaoui.

Nous travaillons, en parfaite entente en sa qualité du président du CSA et nous nous sommes rencontrés, récemment, pour évoquer, également, l'avenir du club », avait lancé Baba, lors de sa dernière conférence de presse. Et de l'autre côté, l'on apprend que Tayeb Mehiaoui a rencontré, avant-hier, l'ancien président Youcef Djebbari dans la discréption la plus absolue.

Même si rien n'a filtré au sujet de cette rencontre, il est évident que l'opposition veut faire du sénateur son cheval de bataille et le propulser, de nouveau, aux devants de la scène, surtout que ni Larbi Abdellah, ni Djebbari ne pourront postuler pour le poste de P-DG de la SSPA, tant que le bilan de 2013 n'a pas été approuvé par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour Belhadj, qui se dit prêt à organiser cette assemblée, dans la régularité, il n'est pas question de céder du terrain à ses détracteurs, d'autant qu'il a également l'appui des sup-

porters et des autorités locales. En effet, Baba est, d'ailleurs, le seul président du MCO qui a tissé une relation sincère avec la majeure partie des supporters du Mouloudia, qui le plébiscitent, à chaque fois, contrairement à ses prédécesseurs, conspués sans cesse, que ce soit dans le stade ou en dehors des terrains. Aussi, Djebbari qui détient la majorité des actions, à hauteur de 20% du capital, ne sait pas encore s'il aura, largement, le soutien des autres actionnaires. Il attend le feu vert du tribunal pour organiser cette assemblée, qui pourrait bien se tenir avant la fin de la semaine.

En tous cas, seul Mehiaoui a, aujourd'hui, les cartes en mains et il faudra attendre cette très attendue AG, pour connaître réellement sa position. C'est dire que la situation n'est guère rassurante et sans l'intervention des autorités locales de la ville et à leur tête le wali Abdellah Zaâlane, qu'il faut le dire, suit de très près l'actualité sportive de la ville, le Mouloudia d'Oran se dirige, encore une fois, vers une crise qui ne dit pas son nom.

Hamoud (vice-président du WAB)

« La contribution des dirigeants s'est avérée déterminante »

Le vice-président du WAB, Hamoud, estime que le club de la ville des oranges se trouve maintenant entre de bonnes mains. Il n'a pas manqué de faire l'éloge des membres du bureau actuel du club : « Le WAB a réussi cette saison l'accession grâce au dévouement de ses dirigeants, notamment les anciens comme Zino, Sidali Chebi et moi-même. Le mérite revient au président Youcef Naâman qui nous

a fait appel pour l'assister dans sa mission. Je pense que nous avons été d'un bon apport dans la gestion du club grâce à notre expérience et nous avons fait de notre mieux pour le soutenir financièrement. Nous sommes fiers d'avoir servi notre club de toujours qui mérite de retrouver sa place au sein de l'élite du football algérien », a-t-il indiqué lorsque nous l'avons sollicité. L'accession en poche, les diri-

geants, selon notre interlocuteur, se sont déjà lancés dans l'opération recrutement afin de préparer l'équipe pour la saison prochaine avec l'ambition de jouer l'accession en Ligue 1. D'ailleurs, à Boufarik, on parle avec insistance de la venue d'un entraîneur de renom pour diriger la barre technique du WAB. C'est de bon augure pour la suite des évènements pour cet ancien pensionnaire de l'élite. M. L.

WA Boufarik

Enfin le bout du tunnel !

Les sportifs boufarikois sont sur un nuage. Effectivement, leur club favori, le WAB, qui a stagné des années durant en divisions inférieures, a accédé en Ligue 2, en battant le NARB, qui était co-leader au classement, lors de l'ultime journée du championnat de la division nationale amateur groupe Centre. Il s'agit en fait d'un retour

dans l'antichambre de l'élite pour l'ancien pensionnaire de l'élite dans la mesure où il caressait ce rêve depuis de nombreuses années où les nostalgiques se souviennent de l'épopée des années 70 avec les Missouri, Aouali, Rouai, Bouachaoui et consorts, dont les noms sont toujours gravés dans les esprits des sportifs locaux. A présent, ces

derniers espèrent que les dirigeants ne commettent plus les mêmes erreurs qui ont été la cause de la régression du club ces dernières saisons. Autant dire que tous les Boufarikois sont appelés à se mobiliser la saison prochaine autour de leur équipe, dont l'objectif principal sera le maintien en Ligue 2.

M. L.

USM Alger

Paul Le Guen pour suppléer le départ de Hamdi

Le président de l'USM Alger ? Rebbouh Haddad ? a annoncé dimanche le départ de l'entraîneur Miloud Hamdi et évoqué des contacts avec certains coachs étrangers dont le Français Paul Le Guen. « Nous avons proposé à Hamdi le poste d'assistant au sein du futur staff technique, chose qu'il a refusée. Il a préféré tenter une expérience ailleurs, nous lui souhaitons bon courage. Nous sommes en contact avec trois à quatre techniciens étrangers dont le Français Paul Le Guen », a affirmé, à l'APS, le premier responsable du club. Hamdi (43 ans), qui avait rejoint l'USMA, l'été dernier, a réussi sa première expérience comme entraîneur

principal d'un club de l'élite. Il a mené les « Rouge et Noir », pour la première fois de leur histoire, en finale de la Ligue des champions (perdue face aux Congolais du TP Mazembe) et aussi à un septième titre de champions d'Algérie. « Le nom du futur entraîneur sera connu dans les prochains jours. Il aura à diriger une équipe qui jouera sur tous les tableaux en 2016-2017 », a-t-il ajouté. Sur le plan de l'effectif, l'USMA, qui vient de se séparer de deux joueurs (Mohamed-Amine Aoudia et Nassim Bouchemha), a décidé de récupérer son attaquant ivoirien Manucho, prêté, la saison dernière, au RC Relizane où il s'est illustré en marquant 9 buts.

Youcef Naaman (président du WAB) « L'esprit de groupe a fait la différence »

Le président du WAB Youcef Naâman vient de voir son premier mandat à la tête du club couronné de succès. On rappellera, en effet, qu'il était aux commandes par le passé de la JSM Boufarik,

pe. Il faut savoir que beaucoup de joueurs sont issus de Boufarik. L'équipe est devenue au fil des matchs un bloc soudé et homogène.

D'ailleurs, le club a affiché ses ambitions dès le début du championnat, en alignant deux victoires consécutives et un match nul en déplacement et cela a mis l'équipe en orbite pour jouer les premiers rôles », a déclaré Naâman au Quotidien d'Oran. Toutefois, le WAB, et en raison de blessures et de suspensions, a connu par la suite une régression. Ce passage à vide lui a fait perdre des places au tableau. Le dernier changement opéré à la barre technique avec l'arrivée de l'entraîneur Sofiane Nechma s'est avéré salutaire pour le WAB qui s'est hissé à la première place et a arraché de justesse le billet de l'accession. Le président du club boufarikois a affirmé aussi que d'autres équipes auraient pu prétendre à l'accession, en citant notamment le NARB Reghaia, « qui a été la formation la plus régulière au sein du groupe, mais a joué de malchance lors du dernier match du championnat à Boufarik. Je pense aussi que le MCM, l'IBEK, et le CRB Béni Thour se sont également distingués en développant un football de bonne facture », a-t-il souligné. Youcef Maâmar n'a pas manqué d'autre part de rendre un grand hommage aux supporters du WAB en reconnaissant qu'ils ont apporté à leur formation favorite un soutien indéfectible depuis le coup d'envoi jusqu'à la fin du championnat. Enfin, évoquant son avenir à la tête du club, Youcef Naâman précisera qu'il n'a rien décidé.

M. L.

JS Kabylie L'opération recrutement bat son plein

Le gardien de but international, Malik Asselah du CR Belouizdad et le milieu de terrain Nasim Yettou du RC Arba, se sont engagés, pour deux ans, dimanche soir, avec la JS Kabylie, dans un transfert libre, apprend-on de la direction de cette formation. Quelques heures auparavant, les « Canaris » ont fait signer le milieu de terrain de l'ASM Oran, Billel Herbache. La JSK, qui participe

ra la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) grâce à sa troisième place en championnat de l'exercice 2015-2016, est l'un des clubs les plus actifs depuis le début du mercato d'été avec quatre éléments déjà recrutés. Outre Asselah, Yettou et Herbache, l'international olympique, Mohamed Benkablia (ASMO), a lui, aussi, rejoint le club-phare de la Kabylie, il y a quelques jours.

ANNONCES CLASSÉES



■ Réservation (Vente sur Plan) à TEMOUCHENT. Daira SIDI BENADDA. Cité clôturée : des Appartements Promotionnels F3 sup. 93 et 98 m² + F4. 138 m² - Prix 8 Millions/ m² + Vends plusieurs Locaux projet en cours - Tél : 0770.10.25.25

■ Loue F4, 4^{ème} étage Résid. Hasnaoui avec meuble à 12 Millions + Loue F4, 5^{ème} étage Résid. Hasnaoui sans meuble 8 à 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue F3, 4^{ème} étage Plaza Géranium avec meuble à 13 Millions + Loue F3, 4^{ème} étage Plaza sans meuble à 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue F3, 2^{ème} étage Yasmine immeuble de 3 niveaux bien situé et avec des meubles neuf 7 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue des Appartements à Mobilart meublés et sans meuble à partir de 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue F3 meublé immeuble Banque Nationalis lycée Lotfi à 8 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F4 RDC refait à neuf à USTO HLM de 100 m², usage de bureaux, prix : 1 Milliard 200 + Vends F6 Résidence Plaza Seddikia de 200 m², prix : 4 Milliards 800 avec parking sous-sol - Tél : 0550.12.20.67

■ Location Studio neuf à lycée Lotfi (centre-ville - immeuble sécurisé) à 3 Millions 500 le mois + 3 Apparts à Gambetta 5 Millions par mois - Tél : 0550.12.20.67

■ Vds F4 luxueux avec des matériaux italiens. Cuis. équipée de tout, fenêtre aluminium Technal Domestique double vitrage, rideaux électr., les portes de l'Appart de qualité + luminarie (Appart située du côté du consulat de France, vue sur mer + sur le Bd Hôtel Royal, la montagne, vue splendide) - Tél : 0550.11.18.78

■ Location F4 sans meubles Eden Bel-Air Promotion Chérif Othmane à 8 Millions par mois de 160m² avec place de parking et la vente à 2 Billiards 600 + F3 Plaza Seddikia 2 Billiards 500 - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends des Apparts Promotionnels luxe à bon prix + des Apparts dans les Résidences différentes avec piscine pour les prix qui diffèrent entre 10 Millions le m² / 16 Millions le m² / 20 Millions le m² / 22 Millions le m² - Bd Mobilart, Bd Fernandville, Bd Saint Hubert, Bd Millenium - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue près de la plage de Cap Falcon (Ain El Turck - ORAN) Apparts F2 et F3 meublés, terrasses avec vue sur mer, garage - Possibilité location courte durée et Réservation pour l'été - Tél : 0773.59.09.23 - 041.10.52.15 - 0774.42.78.56

■ A vendre F3 centre-ville 580 U + Loue F3 + Studio au centre-ville et Haï Sabah - Tél : 0776.18.87.35 - Pour 3 mois de vacances

■ Vends très joli Studio, bien aménagé, toutes commodités, à Ain Turck en face Eden (Sun House) ORAN - Sup. 33 m² - Tél : 0771.12.22.66

■ A vendre Appart F5 vide, 4^{ème} et dernier étg. - Superficie 100 m². Climatisé. Chauffage central. Situé à Yaghmoranac à côté de Salles des fêtes Chahrazed - Tél : 0778.50.67.46

■ Vends Appartement F4 refait - Sup. 94 m² - 4^{ème} étage - Acté - à Maraval Cité des Oliviers - Tél : 0770.44.11.00

■ AG. Loue : F2 Chouhada 5^{ème} étage - F3 2^{ème} étage Bd Nekkache - Cherche Location / Vente pour ses clients - Tél : 0550.71.56.64 - 0771.57.50.36

PENSÉE
Déjà deux années, le 07-06-2014, que tu nous as quittés à jamais notre cher père
HAICHA M'HAMED.
Ton absence a laissé un grand vide dans nos cœurs.
Toi qui étais généreux et toujours présent pour les tiens et les autres.
Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.
La famille « HAICHA »



PENSÉE
Il y a 2 ans que tu nous as quittés à jamais notre très chère tante
OMAR KHADIDJA DITE BAKTA.
Nos souvenirs resteront gravés dans nos cœurs.
ALLAH Yarhmek Khalti Watkouni Min Ahl El Jenna Ta nièce et toute la famille ROUAN SERIK qui ne t'oubliera jamais



■ Vente Appart F4. Sanitaires. Cour 40 m². Garage 2 Voit. Buanderie. Immeuble 2 étages. Acté. TLILET (TOUMIAT) 20 minutes d'Oran. Prix D. 870 M. - Possibilité P. de V. - Tél : 0779.14.86.81

■ Vends F3 - Acté - Au Rez-de-chaussée, sur rue passante. Convient pour Profession libérale ou Bureau. L'endroit : à la Cité Boulbâa - ARZEW - Tél : 0696.60.38.17

■ Loue Studio meublé à Canastel en face l'hôpital pédiatrique : au Jour, à la Semaine ou au Mois (pour Famille) - Tél : 0669.42.83.19

■ Loue F4, 2^{ème} étage sur deux façades. Grand balcon. Très bien ensoleillé et très bien situé. Rue commerciale près Commissariat à Haï El-Yasmine - ORAN - Tél : 0771.10.88.59 (Pas d'intermédiaire)

■ A vendre F3 - C. - S. de B. - Véranda - Buanderie - Refait à neuf - 1^{ère} étage Av. Chakib Arslane Protin + Loue local 810 m² l'Hippodrome + Vends Local 13 m² Haï Yasmine 2 - Tél : 0770.32.68.12

■ Vends beaux Apparts F3 - F4 de luxe avec cuisine équipée, box chaufferies, placards, dans un Immeuble de 4 ou 5 étages à : Front de Mer - Castors - Belgaid - Maraval - Prix de 900 Millions à 1 Milliard 800 - Tél : 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67

■ Vends Appart 83,90 m² grand Boulevard face à la Poste ARZEW - Convient pour toute activité - Tél : 0770.94.39.30 - Après 16 h 00

■ A Bousiéville Ain El-Turck : Loue Studio 1 Pièce - Coin cuisine - Prix 17.500 Dinars - Avance demandée - Tél : 0797.06.62.42

■ A louer Studio au Rond-point des Pompiers Choupot - 2^{ème} étage + F2 à vendre 2^{ème} étage à la même adresse - Tél : 0551.39.05.07

■ A louer studio 2e étage, centre-ville entre la Bastille et Larbi Ben M'hidi. Loyer 18.000 DA par mois. Payment 12 mois + 2 mois de caution. Tél : 0793.71.32.99

■ Vends Appartement T3 + Garage - Superficie 270 m² - Village N° 5 Ain El Bia - Mob : 0770.501.280 - Visite après 17h et Week-end

■ Pour saison estivale : Loue F3 entièrement meublé à Akid Lotfi - ORAN - de Juin au 20 Août - Accepte Locat. Courte durée - Tél : 0561.10.73.53

■ Loue : F1 Miramar 2^{ème} (2 U) - F2 Larbi Ben M'hidi 8^{ème} (2 U) - F3 centre-ville 3^{ème} (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3^{ème} (6,5 U) - Villa Bousiéville (4 U) - AG. « ABDAL-LAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue grand F3 meublé, équipé, microonde, machine à laver, lave-vaisselle - 2^{ème} étage Dar Es-Salem - cité sécurisée 24/24 + Parking - Prix 60.000 DA/mois - Tél : 0669.80.17.83

■ Vends bel Appart F5 à Akid Lotfi bien situé. Sup. 129 m² sur 3 façades avec cuisine meublée + grand salon + 3 chambres dotées de placards - Tél : 0554.23.54.12 - 0551.80.53.55

■ Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H/24 - dans un quartier très calme et résidentiel à Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ Echange Appartement F3 - Acté - Cité Zabana - ARZEW - ORAN - 4^{ème} étage contre Semi-remorque neuf - 0669.63.84.96 - 0793.18.99.14

■ HASSI BOUNIF - Vends Appart 2^{ème} et dernier étage : F4 + Cour - C. SB - W - 130 m² - 3 façades ensoleillées toute la journée - Bon voisinage - Très calme - Tél : 0541.93.11.18

■ A vendre Appart 3 P. + Petite cour - Bâche à eau 2.000 L - à El Kermma Route de l'aéroport - Tél : 0558.76.75.68

■ A vendre un Appart F5 dans un immeuble composé de 4 locataires (Genre Duplex) bien situé à EL KARMA - Tél : 0550.53.97.86

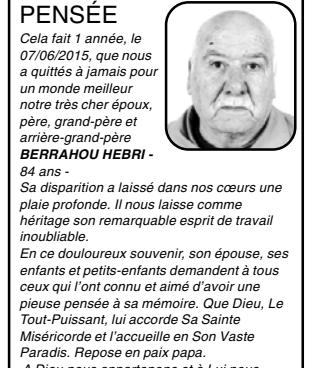
■ RACHGOUNE-plage : A louer des Apparts luxe - T. équipés pour saison estivale - Tél : 0550.21.69.64

■ A louer à ORAN Cité Protin : 1 Appart (Maison de Maître) 1er étage. Grand standing. Meublé. Tout confort dont : Cuisine équipée. Salon avec 2 plasmas et Chambre à coucher (Plasma) - Tél : 0661.21.12.31

■ Cela fait 1 année, le 07/06/2015, que nous avons quittés à jamais pour un monde meilleur notre très cher époux, père, grand-père et arrière-grand-père BERRAHOU HEBRI - 84 ans -

Sa disparition a laissé dans nos cœurs une plaie profonde. Il nous laisse comme héritage son remarquable esprit de travail inoubliable. En ce dououreux souvenir, son épouse, ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix papa. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Ses filles Touria - Amel - Nabila et Wafaa et ses petits-enfants



■ A louer : F4 de 90 m² rénové en F2 - Meublé - Dans une résidence à Bir Djir "Rebano" ORAN - F3 à Aïn TEMOUCHENT aussi meublé. Accepte location même pour quelques jours - Tél : 0560.13.80.85

■ Vente sur plan : F2, F3, F4, F5 Résidence El Mass en face l'université de Belgaid - Possibilité de Crédit bancaire - Tél : 0554.14.98.15 - 041.42.84.23

■ ORAN-Centre au bas de la Rue Philippe - Particulier vend Immeuble de 4 Appartements type F4 luxe 100 m² + Locaux RDC - Construction 2015 - La Totalité ou Séparément - Tél : 0555.02.30.00

■ Loue pour Saison estivale : F3 équipée dans Rez-de-chaussée de Villa à Bousiéville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0669.27.50.51

■ Vente ou Echange Villa 300 m² R+2 avec 3 Locaux Plateau contre Appart F5 ORAN + complément - Etudié toutes propositions - AG. 4, Rue Med Khamisti - ORAN - 041.29.26.03 / 0552.58.43.72

■ Vends Carcasse : S/Sol + RDC + 3 étages - 02 Façades - 500 m² avec Permis de construire de 5 étages, 03 Apparts par étage - située à Gambetta - ORAN - Tél : 0550.34.16.30

■ Vends Villa (Style Immeuble) R+3 à Bir el Djir (côté Canastel) ORAN - 260 m² - Actée + Certificat de Conformité - RDC : Dépot 200 m² + Jardin. Dans chaque étage F6 de 240 m² + Hall + Cuis. + 2 Cours + SB.W - Tél : 0540.32.00.28 - 0664.74.30.75

■ Location Maison de Maître au centre d'El Kermma : 4 Pièces, Cuisine, Cour de 36 m². Garage et Boutique. Toutes les commodités. Convient pour Profession libérale ou Siège d'agence - Tél : 0772.37.31.35 - Prix de location 12 Millions Cts/mois

■ Vends vieille Bâtisse de 400 m² Bd Castors avec très bon prix + 600 m² Bel-Air. Froment Coste, avec 2 façades + 645 m² de 24 mètres de façade convient à 2 Villas à l'Hippodrome pris fixe : 6 Milliards 500 + 1.500 m² coté RTA 9 Millions 500 le m² - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Chalet R+1 de 310 m² à Point de Jour à bon prix - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa à la Cité Mordjane en face ENAVA avec 2 façades à très bon prix 6 Milliards Négociable - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa de 400 m² très bonne affaire avec 2 Faç., moderne avec piscine en R+1 côté feu rouge Hôpital Pédiatrique de Canastel à l'intérieur pas loin du boulevard. Prix offert 7 Milliards et la vente 8 Milliards fixe - Tél : 0770.10.25.25

■ Location Villa de 550 m² en R+1 sur Boulevard El Mochid - Convient pour toute activité - avec très bon prix - Tél : 0770.10.25.25

■ A vendre Etage de Villa F4 - 1^{ère} étage - 2 façades - 125 m² Luxe - Rond-point de Canastel - Tél : 0790.68.38.67

■ Vends Belle Maison (à ORAN - Mahdia - OUED TLIELAT) 120 m² - R+1 - Actée - 3 Chambres + Cuisine + Salon + SDB + Cour... 1^{ère} : Entourage et Dalle - Viabilisé - Prix 950 U - Tél : 0540.29.29.39 - 0541.33.01.23

■ Vends Maison - Actée - Superficie 280 m² - RDC - Située à Boutafis - ORAN - Tél : 0799.68.27.32

■ Echange Haouch R+1 - Sup. 176 m² à Ayyada - Daïra de BETHIOUA - 1 Pce + Salon + Cuisine - 2ème étage - 3 chambres - 1^{ère} étage non Fini - contre Appart à GDYEL - Tél : 0773.84.56.80 - 0775.95.95.37

■ Vends bel Appart F5 à Akid Lotfi bien situé. Sup. 500 m² - Façade 21 m - Avec Piscine - ou Echange contre Terrain Promotionnel - Tél : 0541.86.55.01

■ Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H/24 - dans un quartier très calme et résidentiel à Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0773.84.56.80

■ Part. vend Carcasse de 176 m² - Actée - 2 façades parallèles - Sous-sol + R + 1 à TAMZOUGHA (SAINT MAUR) à 30 minutes d'ORAN - Tél : 0557.19.40.79

■ A vendre Habitation 284 m². Deux façades. R+1 - Possibilité de construire + 5 locaux sur grand boulevard ES-SENIJA - N° 0772.65.74.93 - 0549.52.80.04

■ Loue pour Saison estivale : Villa équipée à Bousfer-plage - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0776.07.39.17

■ A louer une Villa

ASM Oran Noureddine Saâdi, nouvel entraîneur



M. Zeggai

C'est officiel, Noureddine Saâdi est le nouveau responsable technique de l'ASMO. Le président du CSA, Baghor Merouane, et l'actionnaire et futur patron de la SSPA/ASMO Saâdoun Mohamed, se sont déplacés à Alger pour officialiser la venue de ce technicien qui n'est plus à présenter. Selon Saâdoun, les négociations se sont bien déroulées et les deux parties ont trouvé rapidement un terrain d'entente.

Cela nous a été confirmé par Nour Eddine Saâdi lui-même. « Les conditions de travail me semblent réunies, et c'est le plus important pour la réalisation des objectifs assignés par les responsables du club. On s'est entendu rapidement sur presque tous les détails et, sincèrement, je n'ai vu aucun inconvénient de décliner l'offre. La direction du club asémiste m'a

sollicité parce qu'elle estime que mon profil correspond à la politique qu'elle veut prôner et aux objectifs qu'elle veut réaliser. J'ai accepté le challenge car je le trouve intéressant », a affirmé le nouveau coach de l'équipe oranaise. Par cette opération, les dirigeants de l'ASMO ont conclu une excellente affaire dans la mesure où Noureddine Saâdi fait l'unanimité dans les milieux sportifs.

Fort de sa riche expérience avec les grands clubs tels la JSK, l'USMA, le MCA, la JSMB, l'ASO Chlef et le MC El Eulma, Saâdi a été également sélectionneur de l'équipe nationale junior, et a fait partie du staff technique de l'EN « A » aux côtés de Ferjani et des regrettés Kermali et Abdewahab lors de la CAN 1990.

Outre un passage en Arabie-Saoudite, Saâdi a également drivé le CA Bizerte avec qui il a été vice-champion de Tunisie en 2012. Pour

USMBA

Les caisses renflouées

Kadiri M.

À près l'arrivée à Sidi Bel Abbès de Cherif El Ouazzani, tout a été finalisé par la direction jeudi passé avec la signature d'un contrat de deux saisons avec l'USMBA. On rappellera que le nouveau coach a effectué un état des lieux avec l'assistance de l'administration dans le but d'avoir une idée précise sur la composante de l'effectif de la saison écoulée. Cette opération était incontournable car elle conditionne de facto le recrutement. Il est certain que plusieurs joueurs de l'exercice écoulé qui ont donné satisfaction seront maintenus. En revanche, d'autres seront libérés. Ce processus classique sera inévitablement suivi par l'arrivée de nouveaux joueurs afin d'étoffer l'effectif avec, comme premier objectif, le maintien.

A Sidi Bel-Abbes, on redoute plus qu'ailleurs ces rétrogradations qui se répètent trop souvent au goût des supporters et des dirigeants. Dans une seconde étape, le projet consiste évidemment à faire bonne figure pour peu que les conditions soient propi-

ces. Ce qui est rassurant, c'est que Chérif El Ouazani demeure optimiste en déclarant que « le challenge est jouable ». Pour être plus précis, il faut savoir que huit joueurs de l'exercice écoulé sont en fin de contrat et que, fatidiquement, des pourparlers doivent être engagés avec ceux qui figurent dans la liste des maintenus. Mais avant, il est urgent de régler le problème relatif à l'interdiction de recrutement décidée par les instances qui bloquent l'USMBA ainsi que de nombreux clubs des deux paliers professionnels. Une source nous a assuré que les dirigeants vont trouver un terrain d'entente pour lever cette interdiction afin d'entamer la préparation dans les meilleurs délais.

Dans ce contexte, nous venons d'apprendre que l'APW de Sidi Bel-Abbes, lors de sa troisième session plénière ordinaire consacrée à l'examen et à l'approbation du budget supplémentaire 2016, vient de décider l'octroi d'une subvention de l'ordre de quatre milliards de centimes. Cette manne est considérée comme une véritable bouffée d'oxygène au

sau qui a eu le mérite de s'imposer chez elle devant la Zambie mais qui a bénéficié de la chute du Congo à Nairobi. Encore une fois il a été démontré que la hiérarchie était souvent vacillante, que les pronostics étaient difficiles et que le travail, dans l'ombre, valait mieux que toute déclaration intempestive.

On parlera de révolte des sans-gra-

vu des attentes dans ce domaine financier. Il convient de faire face en effet aux innombrables charges inhérentes au fonctionnement du club, et c'est le DG Bensenada Djillali qui pilotera cette importante opération. Par ailleurs, à propos du projet de revêtement en gazon synthétique du terrain du stade du 26 février 1956 ainsi que des opérations relatives à l'éclairage et à la pose de nouveaux sièges décidées par les pouvoirs publics avec à leur tête le wali de Sidi Bel-Abbes, nous avons sollicité le DJS Rayane Mohamed dimanche qui a été explicite « Les démarches administratives ont été entamées et les travaux de revêtement du stade débuteront dans les dix derniers jours de ce mois de Ramadhan.

Quant à la durée de la pose du gazon de dernière génération, elle est évaluée à une dizaine de jours », a souligné notre interlocuteur.

Voilà une précision de nature à rassurer aussi bien les dirigeants que ses milliers de fans qui redoutaient que leur équipe favorite ne soit contrainte d'évoluer hors wilaya.

Eliminatoires CAN 2017

Encore sept places à prendre

À soi de la 5^e journée des éliminatoires de la CAN 2017, la situation s'est nettement éclaircie. Au Maroc, qualifié dès la quatrième journée, sont venus s'ajouter l'Algérie, le Cameroun, l'Egypte, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Zimbabwe, sans compter le Gabon, qualifié d'office. De ces neuf pays, le plus inattendu est celui de la Guinée-Bis-

sau qui a eu le mérite de s'imposer chez elle devant la Zambie mais qui a bénéficié de la chute du Congo à Nairobi. Encore une fois il a été démontré que la hiérarchie était souvent vacillante, que les pronostics étaient difficiles et que le travail, dans l'ombre, valait mieux que toute déclaration intempestive.

La lecture attentive des résultats d'ensemble en témoigne aisément. A ce jour les principales victimes ont pour noms Afrique du Sud, Congo, Guinée, Nigeria et Zambie, tous anciens champions.

Sept ans après son instauration Cafouillage dans l'application du professionnalisme

Kamel Mohamed

Le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, réélu dimanche à la tête de cette instance, s'est engagé à « appliquer » le professionnalisme sept ans après son lancement. C'est en 2009 que le processus de l'instauration du professionnalisme a été entamé sur décision du président de la République. La déclaration de Kerbadj confirme que le football algérien baigne toujours dans l'amateurisme et peine à entrer dans l'ère du professionnalisme. Jusque-là, le professionnalisme en Algérie s'est concrétisé par la création par les clubs de sociétés sportives par actions et du déblocage par l'Etat des aides financières ayant servi à tout sauf à la mise en place du professionnalisme. La gestion des clubs est toujours opaque dans la mesure où les joueurs continuent de être payés avec de l'argent liquide, leurs salaires n'étant pas complètement déclarés aux impôts.

En ce sens, le refus des clubs de plafonner les salaires des joueurs ou de se conformer à un contrat-type confirme les dysfonctionnements que connaît la gestion au sein de ces clubs. Ces derniers

ont toujours refusé de se conformer à la législation notamment en ce qui concerne le paiement des charges sociales des joueurs, exigeant de payer un forfait. Des subventions dégagées par l'Etat ont été détournées, à l'exemple de l'argent destiné à l'achat des autobus. D'autres aides financières avaient été dépensées dans les salaires et primes des joueurs.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des clubs sont en faillite et continuent de vivre des subventions de l'Etat. C'est dire que le professionnalisme est dévoyé, sinon comment expliquer la déclaration du président de la LFP « d'appliquer le professionnalisme ». Il faut relever à ce propos que la mission première de la LFP consiste à gérer les championnats de football des Ligues 1 et 2, à savoir organiser la compétition et veiller à son bon déroulement. L'application du professionnalisme est du ressort de la FAF et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Or, la FAF gère l'équipe nationale et le ministère de tutelle a toujours affirmé qu'il n'est pas un ministère de football.

En ce sens, on attendra toujours que la Ligue de Kerbadj applique le professionnalisme.

Italie

L'Inter passe sous pavillon chinois



Le géant chinois de la distribution de produits électroniques et d'électroménager Suning a racheté près de 70% des parts du club italien de l'Inter Milan. Massimo Moratti ne détient plus aucune part, en s'engageant à ce que le prestigieux club italien « retrouve sa splendeur », a annoncé lundi l'entreprise. Suning va verser 270 millions d'euros pour la transaction, la dernière d'une série d'investissements spectaculaires d'entreprises chinoises dans le football européen, encouragées par le président chinois Xi Jinping, fan déclaré du ballon rond. L'homme d'affaires indonésien Erick Thorir, qui avait acheté 70% des parts du club 18 fois champion d'Italie il y a trois ans, verra désormais sa participation tomber à « environ 30 % », selon une annonce de Suning sur son compte officiel de microblog Suning Sport. Suning « deviendra un soutien inébranlable pour que l'Inter Milan retrouve sa splendeur », a déclaré le président du groupe chinois, Zhang Jindong, sur Suning Sport. Le groupe chinois « fournira des fonds à l'Inter Milan pour l'achat de nouveaux talents », a aussi indiqué l'entreprise. L'achat du club est « l'une des stratégies de Suning dans le sport pour asseoir une position de leader » dans le bien-être et la santé, ajoute l'entreprise sur son blog. Le groupe chi-

Copa America 2016

Le Mexique se paye l'Uruguay



Le Mexique a consolidé son statut de sérieux outsider dans la Copa America 2016 en dominant 3 à 1 l'Uruguay, privé de sa star Luis Suarez, dimanche à Glendale dans l'ouest des Etats-Unis.

Avant même le coup d'envoie de cette affiche du groupe C, les affaires de l'Uruguay étaient mal engagées avec le forfait de Suarez, touché à une cuisse depuis la finale de la Coupe du Roi remportée avec le FC Barcelone. Elles se sont nettement, et symboliquement, dégradées lorsque les organisateurs se sont trompés d'hymne lors de la présentation des équipes: à la stupéfaction des joueurs et de l'encadrement de la Celeste, l'hymne chilien a retenti par erreur en leur honneur. Les organisateurs ont ensuite présenté leurs excus-

ses pour cette «erreur humaine», mais ce couac musical a donné le ton à la triste soirée de l'Uruguay.

Après seulement quatre minutes de jeu, la Celeste était menée 1 à 0 sur un but contre son camp d'Alvaro Pereira qui a propulsé un centre d'Andres Guardado dans son propre but.

Le Mexique, qui évolue quasiment à domicile lors de cette Copa America du Centenaire, n'a pas laissé l'Uruguay respirer et l'a mis sous une pression constante, sans toutefois concrétiser sa domination. Juste avant la pause, l'Uruguay s'est retrouvé réduit à dix après l'exclusion de Matias Vecino, après un second avertissement. En infériorité numérique, l'Uruguay a redressé la tête sous l'impulsion de son intenable capitaine Diego Godin, tout près d'égaliser

à l'heure de jeu. Après l'exclusion de Guardado (72), les 63.000 spectateurs de l'University of Phoenix Stadium ont redouté le pire avec raison, puisque Godin a égalisé sur l'action suivante. Mais «El Tri» a trouvé un second souffle grâce à l'inusable Rafael Marquez qui a porté le score à 2-1 (85), avant que Hector Herrera n'ajoute un troisième but dans le temps additionnel (90+2).

Le Venezuela, lanterne rouge des qualifications sud-américaines pour le Mondial-2018 en Russie, n'a pas perdu de temps: il ne lui a fallu que quinze minutes pour prendre l'avantage par Josef Martinez. L'attaquant du Torino a exploité parfaitement une relance hasardeuse de Michael Hector pour donner l'avantage à son équipe.

Roland-Garros

Novak Djokovic entre enfin au panthéon



Novak Djokovic a enfin gagné Roland-Garros, le dernier tournoi du Grand Chelem qui manquait à son palmarès, en battant dimanche Andy Murray en quatre sets 3-6, 6-1, 6-2, 6-4 au bout d'une finale dominée de la tête et des épaules.

Le Serbe détient désormais les quatre titres majeurs (Wimbledon, US Open, Roland-Garros et Open d'Australie) à cheval sur deux saisons. Seuls deux joueurs avaient réussi cet exploit avant lui, Donald Budge (1938) et Rod Laver (1962, 1969). L'Américain et l'Australie avaient fait le Grand Chelem, c'est-à-dire qu'ils avaient gagné les quatre la même saison. C'est l'objectif que poursuit le N.1 mondial cette année et qui paraît tout à fait accessible tant l'écart avec ses pour-

suivants est considérable. Djokovic, 29 ans, a gagné à Roland-Garros son deuxième «Major». Seuls trois champions, Roger Federer (17), Rafael Nadal et Pete Sampras (14), en ont remporté plus que lui. Grâce à ce succès, le Belgradeño entre dans un autre club fermé, celui des champions possédant les quatre monumens du tennis à leur palmarès: ils sont désormais huit, dont quatre dans l'ère professionnel (Laver, Federer, Nadal et Andre Agassi). La pression était colossale sur ses épaules. Il en était à sa deuxième participation à Paris, soit plus que tout autre vainqueur de Roland-Garros, et avait déjà perdu trois finales, dont la dernière en 2015, contre Stan Wawrinka, alors qu'il était archi favori. C'est pourquoi il s'est présenté extrêmement

tendu sur le Central. Après avoir réussi un break blanc d'entrée, il s'est laissé aller à son péché mignon, le défaut d'initiative. Commettant quand même beaucoup de fautes (13), il a laissé filer le premier set 6-3. Le retournement de situation a été aussi soudain que complet. Compréhendant qu'il était en train de commettre la même erreur que l'an passé, Djokovic a pris le jeu à son compte.

Le nombre de ses points gagnants a augmenté, celui de ses fautes a diminué et les jeux ont défilé, avec la complicité de l'Ecossais, 2e mondial, bien trop passif pour sa première finale à Paris. Plus rien n'a changé jusqu'à la balle de match. Libéré, le Serbe a confirmé son ascendant sur Murray, extrêmement net depuis deux ans.

Euro-2016/ Amicaux

La Suède en confiance, la Belgique ne rassure pas

La Suède de Zlatan Ibrahimovic peut aborder l'Euro-2016 en confiance: elle a écarté sans sourciller le pays de Galles de Gareth Bale, 3-0 dimanche, un résultat plus rassurant que celui de la Belgique, difficile tombeur de la Norvège, 3-2.

Les Belges, qui n'avaient pas réussi à écarter la Finlande (1-1) mercredi, ont pourtant cru se faciliter la tâche en ouvrant rapidement le score, par Romelu Lukaku (3e). Mais sur un ballon perdu par le pourtant expérimenté Radja Nainggolan, Joshua King a disposé de Thibault Courtois (21e) avant que Veton Berisha ne renvoie la Belgique à ses doutes d'une frappe puissante (49e).

Eden Hazard de la tête (70e) puis Laurent Ciman sur corner (74e) ont permis à la Belgique de s'imposer.

Les hommes de Marc Wilmots se sont montrés plutôt inspirés offensivement, avec à la baguette Dries Mertens, très remuant, et un Kevin de Bruyne sur la lancée de sa fin de saison à Manchester City, plutôt tranchant. Mais c'est en défense que les doutes sont les plus importants, avec une cascade de forfaits en défense centrale (Kompany, Engels, Boyata et Lombaerts), et les

Le journal des transferts

Arsenal-Mahrez après Vardy ?

Alors qu'ils sont sur le point de finaliser le transfert de Jamie Vardy, peut-être même avant le début de l'Euro 2016, les Gunners seraient également sur la piste de son coéquipier à Leicester, Riyad Mahrez, élu meilleur joueur de Premier League cette saison. Le Sun rapporte ce lundi que le club londonien serait en discussions avec l'attaquant des Foxes et son agent, Arsène Wenger souhaitant absolument que l'international Algérien rejoigne son équipe. Riyad Mahrez a rejoint Leicester City durant l'hiver 2014 en provenance du Havre, contre un chèque d'un montant estimé à 500.000 euros.

Le Barça lance «l'opération Sanabria»

Antonio Sanabria dans le viseur du FC Barcelone. Désireux de se renforcer en attaque pendant l'intersaison, le club catalan aurait ciblé, selon le journal espagnol Sport, l'international paraguayen Antonio Sanabria. «Opération Sarabria»: voilà le titre qui barre la Une du quotidien, lequel précise que le Barça est à la lutte avec les champions d'Angleterre de Leicester dans ce dossier. Valence, Séville et l'Atlético seraient également sur le coup, même si les Foxes représentent visiblement la plus grande menace pour les Blaugrana. Sous contrat à l'AS Rome jusqu'en 2019, Sanabria, 20 ans, était prêté à Gijon cette saison (30 matches, 11 buts). Il est passé par la Massia à ses débuts.

Un duel Barcelone-PSG pour Coutinho ?

Liverpool risque d'avoir du mal à conserver Philippe Coutinho lors du prochain mercato estival. En effet, selon les informations du Sun, un duel entre le FC Barcelone et le Paris Saint-Germain pourrait avoir lieu afin d'accueillir la pépite brésilienne. Le PSG serait proche d'effectuer une première offre à hauteur de 25 millions de livres soit 31,5 millions d'euros mais bien loin des 58 millions d'euros annoncés par Goal afin d'arracher le joueur de 23 ans, élu meilleur joueur de Liverpool cette saison. Mais le Barça ne compte pas lâcher prise dans ce dossier. Les dirigeants blaugrana espèrent que Neymar puisse convaincre son compatriote de rejoindre la Catalogne dès cet été.

Leicester City : Deeney à la place de Vardy ?
Alors que Jamie Vardy apparaît promis à Arsenal (25 millions d'euros), Leicester City pourrait lancer une offensive sur Troy Deeney (27 ans), l'attaquant anglais de Watford, dont le contrat expire en juin 2020. Auteur de treize buts et huit passes décisives cette saison en Premier League, l'ancien joueur de Walsall pourrait faire l'objet d'une offensive à hauteur de quinze millions d'euros de la part des Foxes, qui auraient aussi ciblé Islam Slimani (27 ans, Sporting Portugal) ou encore Arkadiusz Milik (22 ans, Ajax Amsterdam) pour le Mercato d'été.

Man Utd: Bailly pour 35 millions d'euros ?

En attendant Zlatan Ibrahimovic, la première recrue de José Mourinho à Manchester United pourrait se nommer Éric Bailly, le défenseur central international ivoirien.

Selon Villareal Radio, les Red Devils se seraient entendus avec le Sous-marin jaune pour un transfert estimé à 18 millions d'euros, avec 17 millions en bonus. A 22 ans, l'international ivoirien, révélation des Eléphants lors du sacre à la CAN 2015, a été recruté pour seulement 5,7 millions d'euros en janvier 2015 en provenance de l'Espanyol de Barcelone.



08.00 Journal télévisé
08.20 Sabah el kheir
10.10 Dessin animé El qabir
11.00 El mouftarisse Religieux el tariq il allah
12.30 Religieux qala rassoul allah
13.00 Journal télévisé
13.40 Aasr el khoulafaa

15.15 Hikayat zaman
16.00 Moutâât el maïda
16.30 Baba Slimane
17.00 Journal télévisé amazigh
17.25 Biyan chetartek
17.55 7 fi dar
18.25 Familitena
19.00 Journal télévisé
19.30 Ki nissa ki ridjal
19.50 Ma bintek hassla

20.15 Chant religieux

20.30 Taht el moudraqaba
21.05 Fatma Fatima et Fatouma 2
21.15 El harba tessalek
21.30 Qloub tahta ramad Feuilleton
22.20 Lamat ramdhan
23.30 Hadi el arouah
01.00 Rihat zaman



09.55 Motus
10.25 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Expression directe
13.00 Toute une histoire
14.10 L'histoire continue
14.45 Comment ça va bien !
16.15 Dans la peau d'un chef
17.10 Joker
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2



Présenté par Stéphane Bern

Pour la cinquième année consécutive, l'animateur part sur les routes de France, à la découverte de 13 nouveaux villages - réforme des régions oblige - et de leurs habitants. Grâce à une formule renouvelée, le patrimoine, la gastronomie, l'artisanat, les activités et la convivialité sont mis à l'honneur.
22.20 Michel, du RMI à l'Assemblée nationale
23.25 Toute ma vie j'ai rêvé...
00.55 Tout compte fait



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Cyclisme
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.20 Météo régionale
19.25 Plus belle la vie

19.55 Plus belle la vie : Dérapages



Avec Virginie Bayle, Thibaud Vaneck, Anne Decis, Avy Marciano, Sylvie Flepp Les péripéties de Guillaume Leserman sont au cœur de ce nouveau prime, dans lequel le médecin du Mistral va jouer son destin... Parallèlement, des élèves du lycée Vincent-Scotto partent en club de nature sur une île sous la responsabilité de Nathan, leur professeur d'anglais. Ils sont très enthousiastes à l'idée de se lancer dans cette aventure, mais elle ne va malheureusement pas leur réservé que de bonnes surprises.
21.35 Grand Soir 3
22.10 Le divan de Marc-Olivier Fogiel
23.55 Espace francophone
00.20 Midi en France



arte

TV5MONDE

12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.15 Zoo nursery Berlin
14.45 Voyage d'un chef
15.40 Dangers dans le ciel
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.20 Entrée libre
19.45 Enquête de santé
21.25 C dans l'air
22.55 Du poison dans nos jardins
23.45 Le nouveau visage de la Terre
00.35 Au coeur de la canopée

12.20 Arte journal
12.35 Des hommes et des dieux
15.25 Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ?
16.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
17.15 Les parcs nationaux canadiens
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Plus vite, plus haut, plus dopés
21.25 Petites histoires du foot franco-allemand
23.00 Downing Street, au service de Sa Majesté
23.55 Square
00.20 Un charme très discret

13.05 Le tour du monde des arts martiaux
14.00 Questions pour un champion
14.35 Les seigneurs
16.30 64° le monde en français
17.35 Le point
18.30 Le journal de France 2
19.00 Kanak, l'histoire oubliée
20.30 Pardonnez-moi
21.00 Tour de la RDC
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Histoires d'arbres
23.45 Coup de pouce pour la planète
00.00 TV5monde le journal



CANAL+ 20.00

MAD MAX : FURY ROAD

Avec Tom Hardy, Charlize Theron, Hugh Keays-Byrne, Nicholas Hoult

Dans un monde ravagé, où les humains tentent de survivre dans d'horribles conditions, Max, un ancien policier, est capturé après une course-poursuite par les soldats d'Immortan Joe, qui règne en tyran sur la région. Parallèlement, Furiosa, une fidèle lieutenante de Joe, prend la fuite en compagnie des jeunes femmes de son harem. Alors que les hommes de Joe se lancent à sa poursuite, Max accroché en proue à l'un de leurs véhicules, ils sont pris dans une violente tempête.

CANAL+ family 19.50

PLANES 2



Dusty, le petit avion, est maintenant un coureur célèbre qui enchaîne les victoires. Mais lors d'une manœuvre, son moteur cale. Sa mécanicienne lui explique qu'il ne peut plus voler à pleine vitesse. De colère, Dusty provoque un incendie sur le terrain d'aviation. Les autorités menacent de fermer l'aéroclub si un deuxième véhicule de pompiers n'y est pas affecté. Dusty décide alors d'apprendre le métier de soldat du feu auprès d'une brigade en forêt.

CINE + PREMIER 19.45

POMPÉI



Avec Kit Harington, Carrie-Anne Moss, Emily Browning, Jessica Lucas

En 62 avant Jésus-Christ, Milo, un enfant Celte, voit tout son village décimé par les hommes du sénateur Corvus. Quelques années plus tard, Milo, désormais un jeune homme, est un gladiateur pour Graecus. Il attire bientôt l'attention de Cassia, la fille du puissant Lucretius. Mais Corvus convoite la jeune femme, qui se refuse à lui. Alors que Milo fait ses preuves dans les arènes, la ville de Pompéi est frappée par des secousses sismiques.



19.55 Les mystères de Laura



10.05 Grey's Anatomy

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Journal

12.35 Météo

12.45 Les feux de l'amour

13.55 Petits plats en équilibre

14.00 Où sont passés les Morgan ?

16.00 Cinq à sept avec Arthur

18.00 Money Drop

18.55 Météo

19.00 Journal

19.35 Météo

19.40 My Million

19.45 Nos chers voisins

Saison 1 - Episode 21
- Un meurtre peut en cacher un autre Avec Debra Messing, Josh Lucas, Max Jenkins, Janina Gavankar Au poste de police, l'ambiance est aux préparatifs de vacances. Laura cherche une maison en bord de mer pour accueillir les garçons et Tony. Sans projet particulier, Jake se montre mélancolique. Avant que chacun ne parte en congé, il faut encore résoudre une affaire : un coursier à vélo a été assassiné au moment de livrer des médicaments.

20.00 Recherche appartement ou maison



Présenté par Stéphane Plaza, Sandra Viricel, Thibault Chanel

Pour se rapprocher de ses deux enfants, Loïc, 44 ans, a vendu son appartement et cherche un logement dans le 15e arrondissement de Paris. Stéphane Plaza va tout mettre en œuvre pour trouver un appartement qui fera le bonheur de ce père célibataire • Marine, 25 ans, designer graphique et web designer à Lyon, est prête à se lancer dans son premier achat.

CANAL+

21.55 American Sniper



11.15 Parks and Recreation

11.45 La nouvelle édition

13.07 The Catch

14.30 La semaine des Guignols

15.00 Terminator : Genisys

17.05 Parks and Recreation

17.30 Album de la semaine

17.45 Le JT du Grand Journal

18.15 Le grand journal

19.10 Le petit journal

19.50 Les Guignols

20.00 Mad Max : Fury Road

Avec Bradley Cooper, Sienna Miller, Luke Grimes, Kyle Gallner, Sammy Sheik Pendant le conflit en Irak, au début des années 2000, Chris Kyle, un des snipers les plus précis de l'armée américaine, se retrouve face à un cas de conscience. Le soldat se remémore son enfance, à Odessa, et son père, un homme autoritaire et pieux, qui lui apprend à chasser. Il se souvient de sa vie d'adulte et de son engagement dans les Marines, en 1998, après les attentats contre des ambassades américaines.

00.05 La résistance de l'air

01.40 Rencontres de cinéma



09.25 Petits secrets entre voisins

10.50 Friends

12.45 Ninjago

16.50 Molusco

17.25 Les as de la jungle

18.15 Une saison au zoo

19.50 Monte le son, la quotidienne

19.55 Mon beau-père, mes parents et moi

21.50 Mon beau-père et moi

23.35 Les chroniques de Shannara

00.20 Les chroniques de Shannara

10.40 W9 Hits entre voisins

11.40 Lie to Me presque parfait

15.40 Un dîner et les apprentis aventuriers

17.55 Moundir et les apprentis aventuriers

19.40 Soda

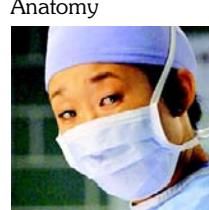
19.50 Météo

19.55 Les Kids font leur show

21.35 Kids United, la nouvelle génération chante d'une seule voix

22.40 De Téléphone aux Insus ? la véritable histoire

23.30 La fabuleuse histoire des comédies musicales



Espagne
L'ambulance diffusait des effluves de haschich



La Garde civile espagnole a annoncé lundi l'arrestation d'un Marocain et d'un Dominicain accusés d'avoir transporté des cargaisons de haschich à bord d'une ambulance immatriculée en France, d'où se dégageait "une forte odeur de marijuana". L'opération des forces de l'ordre - baptisée "ambulance" - a permis de "trouver dans le faux plafond de l'ambulance 48,5 kilos de marijuana", selon un communiqué de la Garde civile.

"Le conducteur, un citoyen marocain de 29 ans, résident habituellement à Bruxelles" a été arrêté dans une propriété de Guadalix de la Sierra, à une cinquantaine de kilomètres de Madrid, et aussitôt écrasé. La Garde civile a également arrêté "un employé de la propriété où se trouvait l'ambulance, un ressortissant dominicain de 28 ans". Une voisine avait alerté les forces de l'ordre le 1er juin.

Quand les agents de la Garde civile étaient arrivés sur place, ils avaient pu constater que l'ambulance qui y était garée "diffusait une forte odeur de marijuana". Un chien spécialisé dans la recherche de stupéfiants les avait ensuite conduits directement vers le toit du véhicule où la drogue avait été dissimulée. Selon le journal El Mundo, les suspects s'adonnaient à ce trafic "depuis au moins six mois" en se servant de leur couverture: un véhicule totalement équipé pour les soins d'urgence. Une "narcoambulance", c'est du "jamais vu en matière de trafic de drogue", soutient le journal.



Cancer du sein
Une hormonothérapie de dix ans réduit le risque de rechute

Les femmes dont le cancer du sein a été traité à un stade précoce paraissent courir moins de risques de rechute si elles suivent un traitement hormonal pendant dix ans, au lieu de cinq ans, selon une étude présentée dimanche aux Etats-Unis. Ces travaux montrent que des femmes ménopausées ayant pris le traitement anti-cancéreux Femara (létrozole) pendant dix ans, - en non cinq comme il est souvent prescrit -, voient le risque de réapparition de la tumeur ou d'un nouveau cancer dans l'autre sein réduit de 34%. Cette étude a été présentée à la conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui réunit ce week-end à Chicago des chercheurs et spécialistes du cancer du monde entier. "Ces résultats sont importants pour des millions de femmes dans le monde avec un cancer du sein à récepteur d'oestrogène positif (HER2 positif)", a souligné Harold Burstein, professeur de médecine à Harvard, qui n'a pas participé à l'étude. "Ils suggèrent que le fait de poursuivre une hormonothérapie plus longtemps réduit le risque de réapparition."

L'étude est publiée dans le New England Journal of Medicine. La plupart des tumeurs du sein sont à récepteurs d'hormones positifs, dont 20% à l'oestrogène. Même après l'ablation chirurgicale de la tumeur, les femmes souffrant de ce type de cancer (HER2 positif) "courent indéfiniment un risque de réapparition" de la maladie même s'il est jugé faible, a relevé Paul Goss, professeur de médecine à Harvard et directeur du centre de recherche sur le cancer du sein au Massachusetts General Hospital de Boston. Il est l'un des principaux auteurs de cette étude clinique qui a porté sur 1.918 femmes au Canada et aux Etats-Unis. Face à ce ris-

que, ces femmes continuent à prendre du tamoxifène (Nolvadex), un anti-oestrogène datant des années 1970, ou d'autres inhibiteurs de cette hormone comme le Femara des laboratoires Novartis pour prévenir un retour du cancer. Ces deux médicaments existent en version générique. L'ASCO recommande aux femmes de prendre du tamoxifène pendant dix ans ou de remplacer le tamoxifène, après les cinq premières années, par un inhibiteur d'oestrogène comme le Femara. Les résultats de cette nouvelle étude viennent conforter l'efficacité de l'approche appuyant une hormonothérapie de plus de cinq ans, qui n'avait pas été étayée jusqu'alors par des données cliniques. La moitié des femmes participantes a suivi un traitement avec le Femara, et l'autre, un placebo. Après une période de suivi d'un peu plus de six ans, 7% des participantes dans le groupe de l'anti-oestrogène Femara ont vu une réapparition de la tumeur ou un cancer sur l'autre sein, contre 10,2% dans le groupe du placebo. L'hormonothérapie s'est montrée la plus efficace pour empêcher l'apparition d'un cancer dans le sein qui avait été épargné, ont souligné les chercheurs. Concernant la réapparition de la tumeur initiale, qui se produit le plus souvent dans les os, le foie et d'autres organes, la différence entre les deux groupes était moins marquée, avec 5,7% dans la cohorte du Femara contre 7,1% chez les patientes traitées avec un placebo. L'effet limité du traitement anti-hormonal peut expliquer pourquoi il n'y a pas eu de différence dans la mortalité entre les deux groupes, selon ces chercheurs. Ainsi 93% des femmes traitées avec le Femara étaient encore en vie cinq ans après avoir commencé ce traitement, comparativement à 94% dans le groupe du placebo.

Les Suisses disent non au revenu de base gratuit pour tous



Les Suisses ont rejeté massivement dimanche la création d'un revenu de base pour tous, salariés ou sans emploi, un projet unique au monde qui a suscité de vifs débats dans un pays où l'on vénère la valeur travail. Selon les résultats définitifs, 76,9% des électeurs ont dit non à ce projet controversé. Le taux de participation était de 46%. En revanche, les deux tiers des votants ont approuvé les projets de loi sur la réforme du droit d'asile et sur l'autorisation du diagnostic préimplantatoire.

L'initiative populaire "pour un revenu de base inconditionnel" (RBI), soumise par un groupe sans affiliation politique, avait pourtant de quoi séduire. Elle proposait de verser chaque mois à tous les Suisses et aux étrangers vivant dans le pays depuis au moins 5 ans, une somme de 2.500 francs suisses (2.260 euros) par adulte, qu'il ait ou non déjà un emploi, et 650 francs suisses pour chaque mineur. Le salaire médian en Suisse est de 6.000 francs suisses.

Mais aussi généreuse soit-elle, l'idée qu'on puisse recevoir de l'argent sans contrepartie apparaît inconcevable aux yeux d'une grande majorité des

Suisses, qui portent aux nues la valeur travail. En 2012 déjà, inquiets de voir leur compétitivité baisser au niveau international, les électeurs suisses avaient refusé de porter leurs congés payés de 4 à 6 semaines. L'initiative était soutenue par le seul parti des Verts, le gouvernement et les autres partis politiques dénonçant un projet utopique et trop coûteux.

"Les Suisses ont jugé dimanche de

façon réaliste", a commenté sur la chaîne RTS le politologue Andreas Ladner, de l'université de Lausanne. "Etre payé sans travailler, ça aurait été un grand pas. L'initiative n'était pas très claire, elle était surtout destinée à alimenter une discussion".

Seuls quelques communes dans les cantons du Jura et de Vaud et certains quartiers de Genève et Zurich ont soutenu la proposition.

Pologne

Un blindé frappe à la porte d'une boîte de nuit

Un gros canon automoteur a forcé l'entrée dans une boîte de nuit polonaise, a indiqué à l'AFP Rafal Pasionek, propriétaire du club et conducteur du blindé de fabrication soviétique qui devait servir d'attraction de la soirée de samedi.

"Le mécanisme de freinage et les vitesses se sont bloqués alors que je déplaçais le véhicule devant le bâtiment du club", à Szubin, dans le nord de la Pologne, a déclaré M. Pasionek, qui est passionné d'équipements militaires. Heureusement, l'incident qui s'est produit juste avant le début de la soirée, n'a pas fait de victimes, a-t-il ajouté. "J'ai

eu une chance inouïe. Le véhicule est entré exactement entre les deux colonnes de l'entrée. Sinon les dégâts auraient été bien plus grands, le bâtiment aurait même pu s'écrouler", a expliqué à l'AFP cet homme de 38 ans. Appelées sur les lieux, deux unités de sapeurs-pompiers ont aidé à dégager le véhicule qu'il a fallu remorquer par un camion. "Dans toute ma carrière, je n'ai jamais vu d'incident de ce type, qu'un véhicule militaire entre dans une discothèque", a déclaré à l'AFP Paweł Przybylski, porte-parole de sapeurs pompiers de la ville voisine de Naklo.

Plusieurs blessés après de fortes turbulences sur un vol entre Londres et Kuala Lumpur



Des passagers d'un Airbus A380 et des membres d'équipage de Malaysia Airlines ont été légèrement blessés par de fortes turbulences rencontrées par l'avion qui assurait la liaison entre Londres et Kuala Lumpur dimanche, a annoncé la compagnie aérienne malaisienne. L'appareil avec 378 personnes à bord (vol MH1) a été secoué brièvement par de fortes turbulences au-dessus du golfe du Bengale, dans l'océan

Indien. "En raison de fortes turbulences, des passagers ont été victimes de blessures légères. Un petit nombre de passagers et membres d'équipage a été traité par des équipes médicales" à leur arrivée à Kuala Lumpur, selon un communiqué. Des photos publiées sur les réseaux sociaux montrent des allées de l'avion jonchées de restes de nourriture, de boissons et d'autres affaires provenant des coffres à bagages.

Collision entre deux trains en Belgique : au moins trois morts



Au moins trois personnes sont mortes dimanche soir dans une collision entre un train de voyageurs et un train de marchandises sur la ligne reliant Namur à Liège, dans l'est de la Belgique, selon l'agence de presse Belga. L'accident, survenu peu après 23h00 a fait trois morts et neuf blessés atteints à des degrés divers, dont certains dans un état critique, selon un bilan provisoire des autorités donné dans la nuit de dimanche à lundi lors d'une conférence de presse non loin des lieux de l'accident. Vingt-sept autres passagers ont été pris en charge après l'accident. Le bilan reste provisoire, a indiqué le bourgmestre (maire) de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse, Francis Dejon,

qui a suivi les opérations de secours. "Le train de voyageurs est véritablement dans un état lamentable, c'est très impressionnant.

La première voiture est recroquevillée sur elle-même. Nous avons beaucoup de chance qu'il n'y ait pas plus de victimes", a déclaré M. Dejon, cité par Belga. Le train de voyageurs a percuté par l'arrière un transport de marchandises à l'arrêt sur la même voie, à une vitesse "élevée", a expliqué à l'AFP Frédéric Sacré, porte-parole d'Infrabel, le gestionnaire du réseau ferré belge. Environ quarante personnes voyaient à bord du train, ont précisé Infrabel et la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) dans un communiqué commun.

Turquie: un autocar tombe dans un canal, 14 morts

Au moins quatorze personnes dont six enfants sont mortes et 24 ont été blessées lorsqu'un autocar est tombé dimanche dans un canal dans le sud de la Turquie, ont rapporté des médias locaux.

Le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule, qui transportait des écoliers revenant d'une excursion dans le célèbre site archéologique de Karatepe, et le véhicule est tom-

bé dans un canal, a indiqué l'agence de presse Dogan. Une enquête est en cours, selon la même source.

Vingt-quatre personnes blessées ont été hospitalisées. Les personnes décédées sont trois filles, trois garçons et huit adultes. Des images publiées par des médias turcs montrent une grue en train de sortir l'autocar de l'eau devant des spectateurs horrifiés.

DÉTENTE

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

BONJOUR 21-03 au 26-04



Même si vos proches vous posent problèmes, vous parvenez tout de même à vous concentrer sur vos démarques professionnelles. Avec un peu de psychologie, vous faites la part des choses.

 **Taureau** 21-04 au 21-05
En ce moment, vous ne tenez pas en place et la confiance semble revenir. Il faut dire que l'on vous apprécie de plus en plus, que l'on tient compte de vos goûts et de vos couleurs!

Gémeaux 22-05 au 21-06
Bonne volonté et vitalité sont vos plus précieux atouts, et les occasions de vous mettre en avant se présentent. Pensez à mettre un plus dans la façon de vous habiller.

Cancer 22-06 au 22-07



Vous êtes de mauvaise humeur et vous avez tendance à vous renfermer. Au lieu de vous couper des autres, faites un rapide examen de conscience pour voir ce qui ne va pas en vous.

Lion 23-07 au 23-08
Bien que vos amis vous sollicitent et que les projets ne manquent pas, vous éprouvez le besoin de vous isoler pour méditer sur tout cela avant de vous prononcer.

Vierge 24-08 au 23-09
Aujourd'hui vous viserez haut et vous avez certainement raison. Mais tenez tout de même compte de vos amis, et de leurs conseils avisés en ce qui concerne vos projets.

A green circular icon featuring a white scorpion silhouette.

Scorpion 24-10 au 22-11
Votre imagination a
tendance à s'enflammer

dès que vous apercevez un joli visage dans une tenue aguichante et vous vous envolez... allô, la Terre ?!

Capricorne 22-12 au 20-01
Comment trouver une

 Comment trouver une juste mesure entre le temps passé avec votre partenaire et celui que vous consacrez actuellement à votre travail ? Telle est la question...
"

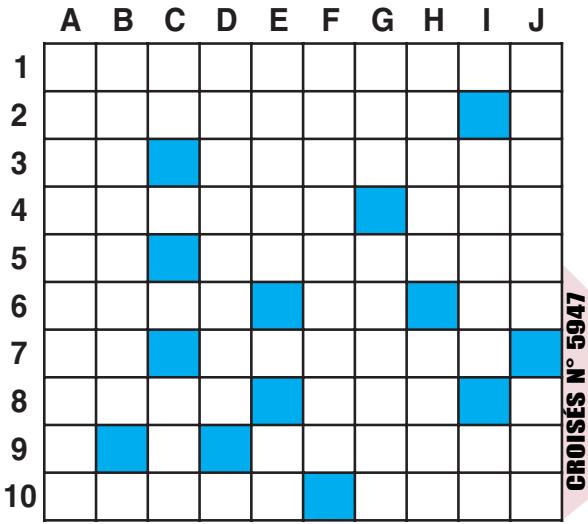
Verseau 21-01 au 18-02

En ce moment, vous ruminez ou vous boudez car le quotidien vous ennuie et vous préféreriez être dans les bras de l'être aimé. Mais... chaque cho-

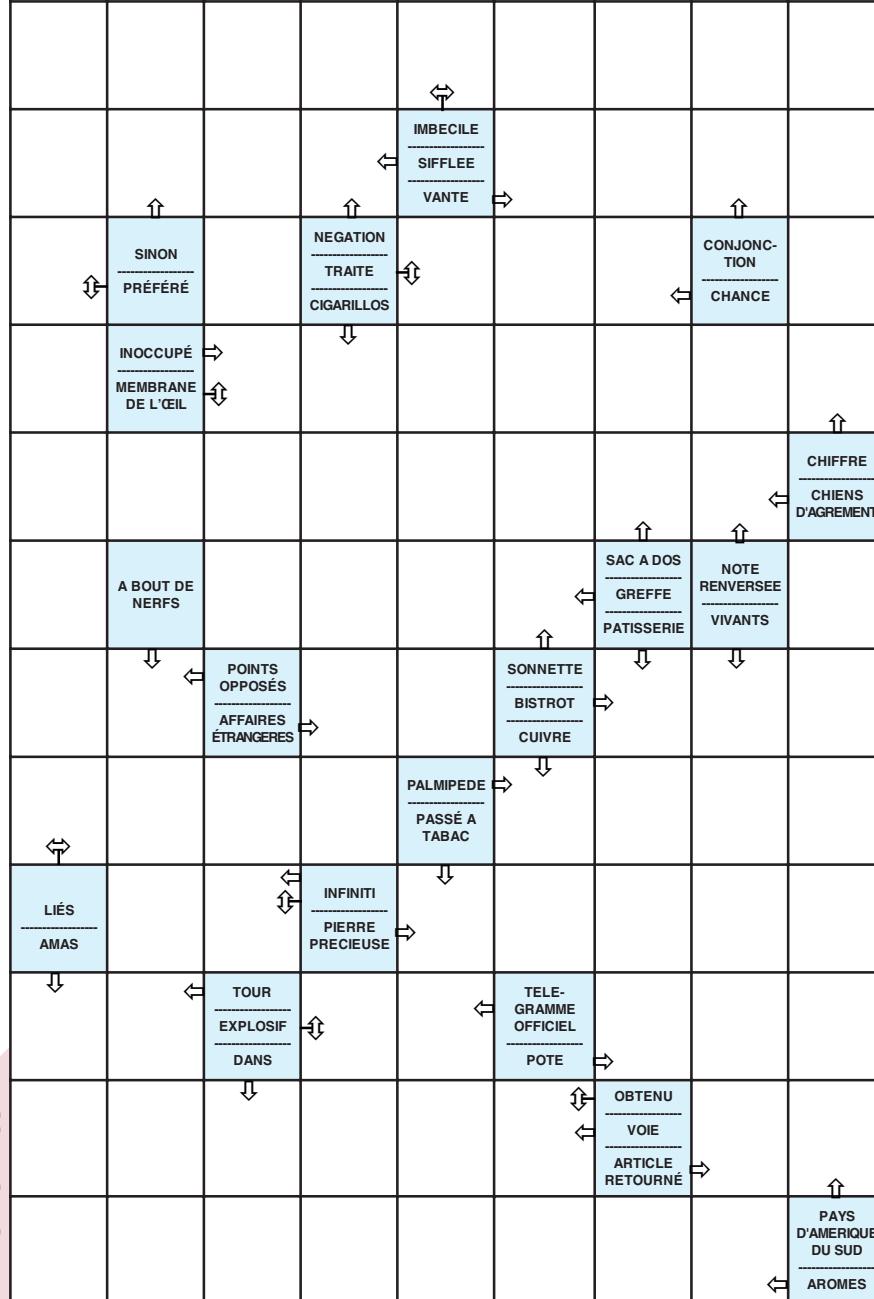
Poissons 19-02 au 20-03
Aujourd'hui, vous avez envie de vous faire plaisir, d'aller voir un bon spectacle ou d'organiser une belle fête en famille. L'essentiel étant de prendre plaisir à la vie.

dre plaisir à partager.

© 2019 Pearson Education, Inc.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

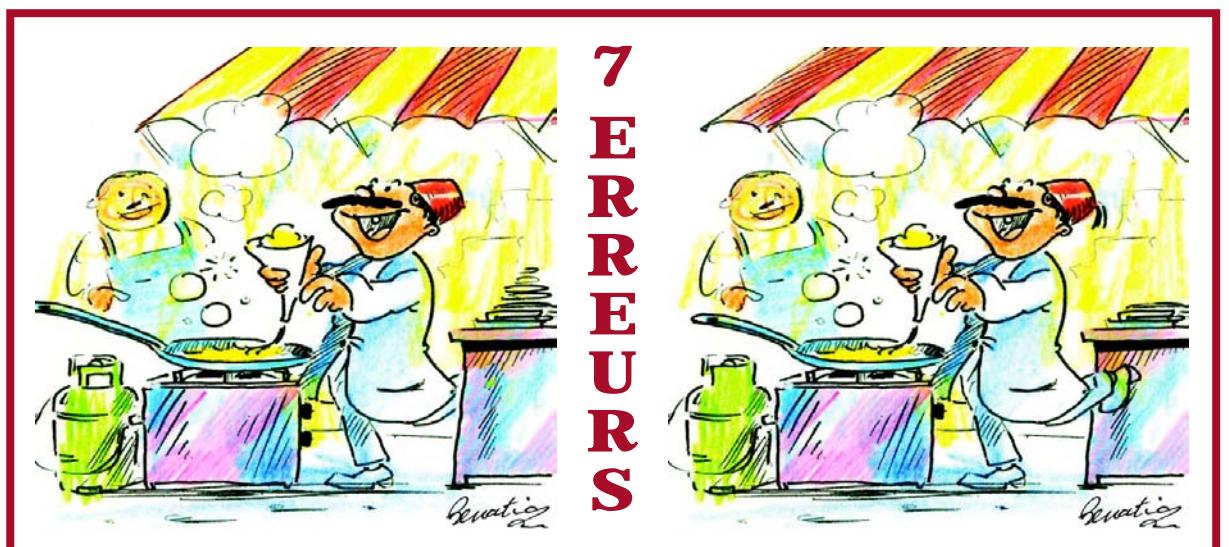


ALEA – AGENT –
AMAS – ARME –
ASSEZ – BOIS –
BOUC –
CONCOCTER –
DESTINEE – DOSER
– EVEIL –
FONDATION –
GOUM –
GENTILESSE –
GRIGNOTEMENT –
LIRE – MAISON –
MALLE – MAIS -
MELANCOLIE –
MELON – MITRON –
OGRESSE – ONCE –
ORCHESTIER –
PALAIS – PIEU –
PLEURNICHER –
PRESSER – RALER
– RAMER – RAVIN -
RENIER – ROMAN –
ROTATION – SLOW -
TASSE – TEMPO -
VARICE – VETO -
VISON – ZINC.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante

- Mon 1er est un gnon.
- Mon 2e envoie ad patres.
- Marrez-vous, c'est mon 3e.

Mon tout va de fil en aiguille.



Nouvelle évacuation d'un campement d'environ 2.000 migrants à Paris



Environ 2.000 migrants, dont une partie survivait dans des tentes depuis plusieurs semaines, étaient évacués lundi matin d'un campement dans le nord de Paris, où la pression migratoire continue de poser un immense défi aux autorités. Peu après 7H00, les premiers migrants ont commencé à monter dans des bus qui devaient les emmener dans une soixantaine de centres, notamment des gymnases, en région parisienne. L'opération était toutefois rendue plus compliquée par l'affluence des migrants qui, dans la crainte de ne pas être emmenés, s'étaient massés au point de départ des bus, contenus par des policiers. Selon un recensement effectué dimanche, quelque 1.300 personnes, dont de nombreux Afghans, Soudanais et Erythréens, vivaient dans ce campement, situé dans le nord de la capitale. Mais selon un dernier pointage lundi matin, il y avait "autour de 2.000 personnes" sur place au moment de l'évacuation, a indiqué la maire de Paris, Anne Hidalgo, sur une radio locale. Des effectifs qui ont gonflé car "ça se savait qu'il allait y avoir une opération d'évacuation et de relogement", selon l'élu socialiste.

«Djezzy Box» arrive !



Djezzy vient de lancer un nouveau service dénommé «Djezzy Box» pour répondre à certains besoins spécifiques de ses abonnés. A cet effet, cette prestation permet à l'ensemble des clients possédant un téléphone Java de sauvegarder leurs répertoires et le récupérer à n'importe quel moment en cas de perte de leurs mobiles. Djezzy est fier d'être le premier opérateur à mettre à la disposition de ses clients ce service dont il offre un mois de test gratuit pour le premier usage en voyant «GA» pour la langue arabe ou «GF» pour la langue française par SMS au numéro court 728. Les clients désirant avoir accès à cette prestation peuvent bénéficier d'un forfait de 150 DA pour une validité de trois (3) mois, en envoyant «SA» ou «SF» au même numéro court 728. « Pour plus de détails sur ce nouveau service, veuillez visiter le site www.djezzy.dz », conclut le communiqué.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Le baril de Brent à plus de 50 dollars

Les prix du pétrole rebondissent lundi en cours d'échanges européens, le Brent repassant au-dessus des 50 dollars le baril soutenu par une nette perte de vigueur du dollar et les attaques d'oléoducs au Nigeria. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 50,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 46 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 44 cents à 49,06 dollars.

Après avoir terminé la semaine sous pression, les cours du Brent et de WTI sont parvenus à repartir ce lundi, profitant finalement du net affaiblissement du dollar consécutif aux chiffres sur l'emploi américain mais également de craintes entourant le niveau de la production nigériane alors que de



nouvelles attaques de rebelles ont visé des oléoducs. "Le marché a eu deux séries de données en provenance des Etats-Unis à digérer vendredi après-midi.

Il y a eu le rapport sur l'emploi

américain et le nombre de puits en activité de la société privée Baker Hughes", le premier s'étant finalement révélé plutôt haussier pour le pétrole tandis que le second a pesé sur les cours.

Accrochage armé à l'aéroport d'Aden, un civil tué

Un civil a été tué lundi dans un accrochage armé entre les forces de sécurité et des hommes armés à l'entrée de l'aéroport international d'Aden, dans le sud du Yémen, selon une source des services de sécurité.

Les hommes armés, une vingtaine, avaient tenté de forcer leur chemin à l'entrée de l'aéroport pour réclamer la libération d'un djihadiste "occidental", arrêté fin

mai à Aden, a ajouté la même source. Ils ont été repoussés après un échange de tirs qui a duré près d'une heure et demie, a dit cette source.

Un civil a été tué par une balle perdue, a-t-elle ajouté. Selon la même source, le chef du groupe armé s'est présenté comme un proche parent du djihadiste occidental dont il entendait obtenir la libération par la force. Il

figurait parmi sept membres présumés du groupe Etat islamique (Daech) dont l'arrestation avait été annoncée le 28 mai à Aden. Dans la province voisine d'Abyane, le colonel Mohammed Salem al-Abbad, commandant de la 2e brigade d'infanterie, a été abattu par deux hommes armés circulant à moto dans la localité de Loder, selon un responsable des services de sécurité.

Cinq membres des renseignements jordaniens tués dans une attaque



Cinq membres des services de renseignements ont été tués lundi dans une "attaque terroriste" contre leur bureau dans un camp de réfugiés palestiniens au nord d'Amman, soulignant de nou-

veau des inquiétudes quant à la menace pesant sur le royaume frontalier de la Syrie et de l'Irak. "Le bureau des services de renseignements dans le camp de Baqa'a a été la cible d'une attaque igno-

ble aujourd'hui (lundi) peu avant 07H00, faisant cinq morts parmi ses membres", a annoncé le porte-parole du gouvernement Mohamed Momani. La route qui mène au bâtiment, situé à l'extérieur du camp, était bouclée par les services de sécurité qui ont empêché les journalistes de s'approcher des lieux, a rapporté un correspondant de l'AFP sur place. Ouvert en 1968 pour accueillir les réfugiés palestiniens après la guerre israélo-arabe de 1967, le camp de Baqa'a, devenu aujourd'hui une ville rongée par la pauvreté et le chômage, compte plus de 100.000 réfugiés enregistrés auprès de l'UNRWA (l'agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens). L'attaque a été menée par une seule personne qui a tiré avant de prendre la fuite.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

(RE) PASSER LE BAC À JEUN ET SOUS 50°C

autant les pénaliser ? Sur le plan psychologique, difficile de se remobiliser après une décharge d'adrénaline sur cinq jours d'exams et de trouver une mobilisation supplémentaire à même de les mettre dans les meilleures conditions psychologiques. Cette punition collective a déjà fait ses victimes parmi des candidats psychologiquement faibles, incapables de se remotiver après avoir tout donné lors du bac du 2 juin.

La décision du gouvernement semble ne pas avoir pris cet aspect humain de la situation, occultant jusqu'à l'existence des candidats. Pour Sellal et Benghebrit, le plus urgent est de redonner un semblant de crédibilité à un examen qui aura plus à gagner à être réformé en profondeur. Même l'annon-

ce d'autoriser les retardataires à recomposer de nouveau est purement théorique du fait que l'épreuve ne concerne pas toutes les matières. Un candidat ayant raté une matière non comprise dans le programme des matières à refaire en est à ses frais.

Il aurait été plus judicieux de s'attaquer aux premiers responsables de ce scandale, connaître leurs motivations, pécuniaires, politiques ou idéologiques, les punir pour l'exemple en leur affligeant des peines de prison conséquentes, pas les deux ans avec sursis et autres effets d'annonce et puis repenser sérieusement l'école algérienne. Analyser l'apport réel des syndicats sur la bonne marche de l'école, des réformes à mener avec l'implication de tous les acteurs pédagogiques et non du ressort exclusif de la tutelle et arrêter de prendre, une bonne fois pour toutes, l'élève algérien pour un détail du décor.

17 civils tués par des frappes aériennes sur un marché en Syrie

Dix-sept civils, dont huit enfants, ont été tués lundi par des frappes aériennes sur un marché d'une localité de l'est de la Syrie tenue par le groupe Etat islamique (Daech), a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). D'après l'OSDH, ces frappes sur la ville d'Al-Shaara, dans la province de Deir Ezzor, ont été effectuées par l'aviation russe ou celle du régime syrien. Le bilan est susceptible de s'alourdir à cause de l'état critique dans lequel se trouve certains blessés. Au premier jour lundi du mois sacré de ramadhan, plusieurs raids aériens, dont celui sur Al-Shaara, ont touché des secteurs contrôlés par l'EI dans et à côté de la ville de Deir Ezzor, selon le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane. Cette capitale provinciale est contrôlée à plus de 60% par l'EI, le reste l'étant par le régime de Bachar al-Assad. Depuis 2011, le conflit en Syrie a coûté la vie à plus de 280.000 personnes et contraint des millions de personnes à fuir leurs foyers, entraînant une grave crise humanitaire.

Des restrictions pour le ramadhan en Chine

Les autorités chinoises ont restreint pour les fonctionnaires, les étudiants et les enfants de la région du Xinjiang (nord-ouest) les possibilités de suivre le jeûne du ramadhan, qui a débuté lundi, selon plusieurs sites internet gouvernementaux. Des restaurants ont également reçu pour consigne de continuer à fonctionner normalement. Le Parti communiste au pouvoir en Chine est athée et exige depuis plusieurs années des employés de la fonction publique et des élèves qu'ils ne jeûnent pas durant le mois sacré dans le Xinjiang, où vivent quelque 10 millions de Ouïghours, des musulmans turcophones. Une partie de la population ouïghoure est hostile à la tutelle de Pékin et une frange radicalisée est à l'origine ces dernières années d'attentats meurtriers commis dans la région et en dehors, Pékin imputant ces attaques à des groupes "séparatistes" et "islamistes". "Les membres du Parti (communiste), les cadres, les fonctionnaires, les étudiants et les mineurs ne doivent pas jeûner durant le ramadhan et ne doivent pas participer aux activités religieuses", a indiqué une note publiée jeudi sur le site internet de la ville de Korla, dans le centre du Xinjiang.

Ooredoo participe à l'opération «produisons et consommons algérien»



Fidèle à sa dimension citoyenne, Ooredoo prend part à l'opération «produisons et consommons algérien» initiée par le ministère du Commerce et l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) à l'occasion du mois de Ramadhan 2016, indique un communiqué de cet opérateur.

Cette opération qui se déroule au niveau de l'esplanade du siège de l'UGTA à Sidi M'hamed à Alger, regroupe les producteurs algériens de divers secteurs d'activités, dans le cadre d'un marché de solidarité visant à promouvoir le produit national. Ooredoo participe à cette opération qui se tient tout au long du mois sacré, avec un City-shop ouvert de 9h00 à 17h00, proposant les offres et promotions de Ooredoo spéciales Ramadhan. Par sa participation à cette opération, Ooredoo réaffirme sa dimension citoyenne et proche des Algériens, conclut la même source.